

H

**BIULETYN POLSKIEGO TOWARZYSTWA
JĘZYKOZNAWCZEGO**
**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ POLONAISE
DE LINGUISTIQUE**

ZESZYT II — FASCICULE II

A

KRAKÓW — CRACOVIE
GEBETHNER I WOLFF
WARSZAWA — KRAKÓW — LUBLIN — ŁÓDŹ — POZNAŃ
WILNO — ZAKOPANE

LIBRAIRIE FRANCO-POLONAISE ET ÉTRANGÈRE S. A.
PARIS, VI^e — 123 B^d SAINT-GERMAIN.

1930.

39/66/1

**BIULETYN POLSKIEGO TOWARZYSTWA
JĘZYKOZNAWCZEGO
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ POLONAISE
DE LINGUISTIQUE**

ZESZYT II — FASCICULE II

KRAKÓW 1929

SKŁAD GŁÓWNY GEBETHNER I WOLFF

WARSZAWA — KRAKÓW — LUBLIN — ŁÓDŹ — PARYŻ

POZNAŃ — WILNO — ZAKOPANE

C-II - M3/2



czyt. K-36

inv: 53317

Wycofano z księgozbioru

De la Phrase et du Mot.

Etude de psychologie linguistique.

On sait que Jean Łoś, travailleur sans pareil, était un linguiste d'orientation historique et philologique, s'occupant avant tout de l'histoire de la langue polonaise. Aussi, ses oeuvres sont-elles de grands répertoires de faits, et cela veut dire que dans les cas douteux, où l'état des choses n'est pas encore suffisamment établi et éclairé, Łoś rend compte des opinions énoncées, en s'abstenant souvent de professer son propre point de vue. L'abondance des faits bien vérifiés et l'objectivité d'exposition sont les traits essentiels de son oeuvre de savant.

Ce caractère de la pensée de Ł. et de la méthode scientifique qu'il a pratiquée est tellement prononcé dans ses livres, que M. Meillet pouvait remarquer que Ł. n'avait pas de goût pour les théories, et que là où il fallait théoriser pour conclure, il n'aimait pas à insister (*Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XXIX 2, p. 222). Et cette observation est juste en général. Néanmoins, Łoś, s'intéressant beaucoup à la syntaxe, s'intéressait aussi aux idées générales, quoique plutôt du côté syntaxique et logique que psychologique.

La preuve en est son mémoire »Stosunek zdania do innych typów morfologicznych« (La relation entre la phrase et les autres types morphologiques), publié dans les Mémoires philologiques (*Rozprawy Wydziału Filologicznego*) de l'Académie de Cracovie, t. XLVI (1910), p. 195—243, et préparé encore par l'auteur lui-même pour paraître de nouveau, sous un titre changé et hors des publications de l'Académie.

Or, la rédaction du *Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique* a estimé et utile pour la science et dû à la mémoire de notre inoubliable confrère de publier ce mémoire en traduction française.

Le voici.

Pour la vie de Ł. et pour la bibliographie complète de ses travaux la rédaction renvoie les lecteurs aux *Prace Filologiczne* t. XII (1927) p. VII—XXVII (v. aussi Meillet, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XX/X 2 p. 201); pour ses travaux concernant la linguistique générale, à l'exposé de Porzeziński — aussi, hélas, entre-temps et trop tôt disparu! — dans le fascicule I du présent *Bulletin*, p. 62—65.

La Rédaction

1. Partie critique.

Parmi les définitions de la phrase, tentées jusqu'à présent et basées sur une étude psychologique de ses caractères, aucune n'a encore eu la chance d'avoir été généralement admise et adoptée. Ceci détermina même M. Ginneken (*Principes de linguistique psychologique*, Paris 1907, p. 273) à reconnaître comme seule justifiée une définition plutôt »vulgaire« suivant laquelle la phrase n'est simplement qu'une »succession de mots plus ou moins bien séparés du reste par les signes de ponctuation«. Quant aux autres définitions, si, d'une part, elles sont mieux fondées que la précitée, elles n'en ont pas moins, d'autre part, un caractère par trop général, telle la définition de Paul (*Prinzipien der Sprachgeschichte*, 3, p. 110), pour lequel »la phrase est l'expression linguistique, le symbole du fait que dans l'âme du sujet parlant s'est faite l'association de plusieurs représentations ou de plusieurs groupes de représentations et, en même temps, elle sert de moyen d'évoquer les mêmes associations dans l'âme de l'auditeur«. Suivant cette définition il faudrait appeler »phrase« tout groupe de mots, compris entre deux signes de ponctuation, ainsi que le dit M. Ginneken.

Wundt (*Völkerpsychologie*, I, 2, p. 240) a proposé la définition suivante: »la phrase est l'expression linguistique d'une décomposition voulue de la représentation collective, en éléments, unis par un lien logique«. Cette définition fait ressortir davantage les conditions psychiques de la création de la phrase, mais, au fond, elle ne diffère pas de la définition de Paul et, par suite, n'est pas exempte des défauts de celle-ci.

Essentiellement différente est la définition de Delbrück (*Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, III, p. 75) pour lequel »est phrase toute expression émise à l'aide du langage articulé qui se présente au sujet parlant de même qu'à l'auditeur sous l'aspect d'une entité achevée«. Ce dernier trait exclut, il est vrai, du domaine de la phrase, les divers groupes syntaxiques qui ne constituent pas une entité achevée, mais il permet, d'autre part, de faire rentrer dans ce domaine celles même des expressions qui n'ont pas la forme d'une phrase, p. ex. les exclamations à membre unique. Delbrück apporta

pourtant ensuite¹ quelques réserves à sa définition, reconnaissant, avec Wechsler, la différence entre »l'expression« et »la phrase« en ce sens que »l'expression« est une catégorie supérieure, tandis que »la phrase est une expression se composant au moins de deux membres«. Par là, la définition de Delbrück s'est rapprochée de celle de Wundt et, formulée pleinement, elle pourrait avoir la forme suivante: »la phrase est une expression émise à l'aide du langage articulé qui se présente au sujet parlant de même qu'à l'auditeur sous l'aspect d'une entité achevée et qui se compose au moins de deux membres«.

Le définition de Delbrück, littéralement prise, porterait à croire que »l'expression« en tant qu'entité achevée ne peut se composer que d'un seul membre, car, composée de deux membres, elle devient phrase; »l'expression« ne constitue pas, par conséquent, une catégorie supérieure par rapport à la »phrase«, celle-ci n'y tenant pas complètement, mais bien plutôt »phrase« et »expression« constituent des catégories parallèles. On pourrait conclure aussi que pour Delbrück chaque groupe de deux mots et plus constitue une entité achevée, par ex. »mon Dieu!«, »O me miserum!«, »Vae victis!« etc. et pourtant Delbrück lui-même parlerait sans doute en ce cas plutôt d'»expression« que de »phrase«. La définition de Delbrück est insuffisante en ce sens qu'elle ne précise pas, quels doivent être les membres dont une phrase doit »au moins« être composée.

L'essentiel de la question se trouve résolu avec justesse dans la définition de Rozwadowski (*Wortbildung und Wortbedeutung*, 1904, p. 81), suivant laquelle »la phrase est une expression linguistique d'une aperception bipartite de la représentation composée«. Le trait essentiel de la phrase se trouve de la sorte mis en relief: la phrase se compose non pas »au moins« de deux membres, mais seulement de deux membres, pour lesquels il faut reconnaître évidemment non des mots isolés, mais des symboles linguistiques non déterminés au point de vue forme et nombre, correspondant aux deux notions en lesquelles se décompose la représentation composée. En effet les mots, quel que soit leur nombre, dont se compose une phrase, se laissent toujours diviser en deux groupes: celui du sujet et celui du verbe

¹ *Grundfragen der Sprachforschung*, 1901, p. 145.

(prédicat). Ces groupes peuvent être inégaux, l'un des membres pouvant même n'être exprimé par aucun mot, ainsi que ça a lieu dans la phrase: *Bez sił, w głuchej rozpaczycy dowlokłam się w zarośla na wzgórzu*¹. Ici tous les mots constituent le groupe du prédicat, tandis que le sujet n'est exprimé par aucun mot; en dépit de ceci, pourtant, la phrase citée, de même que tout autre phrase, se compose de deux membres.

Il faut cependant compléter la définition de Rozwadowski, en définissant la nature même des deux membres dont se compose la phrase. L'auteur aborde, il est vrai, cette question ailleurs (p. 57—58), mais c'est justement en cette matière que je ne puis partager son opinion. Rozwadowski a fait ressortir dans son livre ce principe que non seulement la phrase, mais aussi chaque mot est ou a été autrefois l'expression linguistique de l'aperception bipartite et il a réussi à démontrer cette thèse d'une façon tout à fait probante dans le domaine des noms, quoique, de premier abord, on eût pu douter si les noms les plus anciens, p. ex. les substantifs radicaux védiques, se sont formés de la même façon que tous les autres, c'est à dire par l'action de l'aperception bipartite.

Je ne puis toutefois considérer comme juste l'opinion de Rozwadowski suivant laquelle »la seule différence entre le substantif et la phrase consiste en la manière ou en degré de la décomposition »aperceptive«, c'est à dire en un rapport plus étroit des membres et en la durée de l'aperception analytique dans la phrase, et non en contenu de la représentation« p. 57—58). L'auteur ajoute à ceci en guise de commentaire que la conscience de l'homme, en tant qu'ayant trait au langage, ne peut être divisée qu'en phrases, et non en mots; le point de départ relatif de notre évolution linguistique ne peut donc être constitué que par une phrase, composée de deux membres, de laquelle est sorti le substantif. Etant donné, d'autre part, que la phrase nominale-prédicative se rapproche davantage du type de la division en mots que ne le fait la phrase purement verbale, il est clair que les phrases de la première catégorie se trouvaient démembrées suivant le principe le plus primitif. Les phrases composées de deux mem-

¹ »Sans forces, en proie à un désespoir muet, je me traînai vers les buissons sur la colline«.

bres d'abord, sous l'action de déplacements de l'attention, de l'aperception synthétique, de l'automatisme, devenaient des mots, c'est à dire pouvaient à leur tour devenir des membres identifiant ou discernant de la phrase. Quant à la phrase, elle est demeurée dans la langue en tant que l'expression d'un démembrement propositionnel momentané.

Cette explication éveille des doutes nombreux: l'auteur, puisant dans le passé, rapproche deux moments: la vie de la conscience linguistique de l'homme et la division en phrases, moments qui ne se recouvrent pas nécessairement. Toutefois s'il en était ainsi, nous aurions de la sorte le point de départ absolu, et non relatif, de notre développement linguistique. Il résulterait de ceci que la première manifestation du langage humain ne serait pas un son articulé ou non articulé, associé (probablement d'après la loi de l'association suivant la contiguïté dans le temps) à une représentation, mais deux sons associés à deux représentations ou à deux conceptions, ce qui justement n'est pas propre à nous convaincre. Si ce n'était qu'un seul son ou un complexe d'éléments phonétiques et que, malgré cela, il eût une signification de phrase à deux membres (ce qui est plus probable, car maintenant encore, il arrive souvent que le second membre principal de la phrase ne soit pas exprimé par la langue, mais impliqué dans la situation) le rôle de ce complexe d'éléments phonétiques serait égal au rôle de la phrase, mais sa forme serait la forme de nos mots actuels, des noms d'un seul membre par exemple. Cependant la définition de Rozwadowski parle non de la ressemblance fonctionnelle, mais de la ressemblance formelle de la phrase et du nom. Si l'on adopte que les symboles linguistiques étaient primitivement composés d'un seul membre au point de vue de la forme et de deux membres au point de vue de leur fonction, en ce cas on pourrait admettre que les noms anciens, p. ex. les noms radicaux védiques ne sont pas des néologismes, mais des archaïsmes, avec plus de probabilité — il me semble.

De plus, de la phrase telle que la conçoit Rozwadowski il est facile de déduire le nom substantif ou adjectif uniquement; la tâche devient plus difficile pour les autres parties du discours, le verbe notamment. Celui-ci, d'après Rozwadowski (p. 86) s'est constitué de la manière suivante: le membre discernant de la phrase primitive à deux membres s'est divisé de son côté en deux par-

ties — en membre identifiant et en membre discernant, ce dernier exprimant le rapport à l'aide d'un élément pronominal. En conséquence nous avons dans le verbe un élément sémantique qui n'existait pas dans la phrase primitive, et comme le conçoit Rozwadowski, cet élément est l'expression d'un rapport. La phrase actuelle est habituellement considérée comme identique à la phrase primitive en ce qui concerne sa fonction, grâce à quoi il est possible de les comparer. Il faudrait donc qu'il y eût quelque chose dans le verbe, dans sa forme personnelle, quelque chose qui n'existât pas et qui n'eût jamais existé dans la phrase. Cependant la forme personnelle du verbe est déjà en elle-même une phrase. Elle l'est d'abord et surtout dans les formes de la première et de la seconde personne de tous les nombres. Bien qu'elle ne s'exprime que par un seul mot, qu'elle soit donc en apparence composée d'un seul membre, elle est une phrase au point de ne demander un sujet — pronom personnel qu'en des cas exceptionnels, aussi bien dans les langues anciennes qu'en polonais moderne. Ces cas démontrent alors que le pronom personnel n'est qu'une répétition sémantique du sujet propre, exprimé dans la »terminaison« de la forme personnelle du verbe.

De même dans la »terminaison« de la troisième personne du verbe est contenue la notion d'un sujet indéterminé dont le nom ou une autre partie du discours prise substantivement devient l'expression linguistique (vide »Comptes-rendus« de l'Académie Polonaise des Sciences 1908, N° 4)¹. Il s'en suit que l'élément pronominal dans la forme personnelle du verbe est non seulement l'expression d'un rapport, mais encore le symbole linguistique de la même notion exprimée aussi par le suffixe d'un substantif devant être prototype de la phrase primitive. Il va sans dire que dans cette phrase devait exister une relation entre ses deux membres, car autrement ils n'auraient pu constituer un groupe sémantique. Cette relation ne pouvait être différente de celle qui existe entre les éléments de la forme personnelle du verbe, car dans le cas contraire il y aurait deux types de phrases différents par leur fonction, c'est à dire deux phénomènes linguistiques différents. L'acceptation de la théorie de Rozwadowski nous amènerait au résultat suivant: la phrase primitive dif-

¹ *Sprawozdania Akademji Umiejętności*, 1908, nr 4.

férait de par sa fonction de la phrase presque exclusivement employée aujourd'hui dans toutes les langues indo-européennes — la phrase prédicative, c'est-à-dire qu'elle n'était pas une phrase dans la signification actuelle de ce mot, le rapport de ses éléments étant différent du rapport actuel du sujet et du prédicat. Rozwadowski affirme que ce rapport était identique à celui qui existe entre le membre identifiant et le membre discernant (distinctif) du substantif. S'il en est ainsi et si la différence entre la phrase et le nom ne réside que dans le degré de la décomposition aperceptive, en ce cas un groupe composé de deux noms, perçu actuellement comme deux membres, non seulement pourrait, mais encore devrait toujours être une phrase. Nous serions obligés d'admettre au moins qu'un groupe syntaxique formant une partie de la phrase et composé d'un nom et de son apposition est un phénomène linguistique très tardif, ce qui reporterait la formation des noms composés à des temps encore plus tardifs. De plus, ce type soi-disant primitif de la phrase a cessé d'être phrase, même lorsque les membres qui le composent ne sont pas perçus comme une entité. Il ne devient une phrase qu'alors que le rapport de ses parties est le même que celui du sujet et du prédicat dans une phrase prédicative, identique au rapport des deux éléments de la forme personnelle du verbe. On dit que c'est le résultat de l'influence de l'analogie, mais où, dans ce cas, trouvons-nous le terrain propice à l'analogie? Était-ce le fait de la décomposition en deux membres de la forme? Mais c'est ici justement que la régularité des formes a été troublée par l'introduction d'un nouvel élément formel sans existence apparente auparavant, à savoir la copule. Si la qualité commune favorisant l'influence de l'analogie était une même fonction dans les deux phrases, en ce cas toute la théorie d'une formation postérieure de la forme du verbe avec une fonction différente de celle de la phrase primitive tombe d'elle-même. Une seule possibilité demeure: la phrase, quelle qu'elle fût au point de vue formel: à membre unique, bimembrée prédicative ou bimembrée attributive, possédait toujours une propriété qui la distinguait des autres types morphologiques, ou plutôt une fonction, celle qui existe encore maintenant et s'exprime non seulement dans la phrase, mais aussi dans la simple forme personnelle du verbe. On peut donc com-

parer la phrase à la forme du verbe tout d'abord et non pas à celle du nom.

2. La phrase et la non-phrase.

Brugmann (*Kurze vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen*, 1904, p. 625) divise les phrases en deux catégories; celles qui se composent d'un seul membre et celles qui se composent de deux membres.

Il inscrit dans la première: les interjections, les vocatifs, les impératifs impersonnels et les indicatifs impersonnels, appelés habituellement dans la grammaire polonaise propositions sans sujet; à la seconde catégorie appartiennent d'après lui les propositions à sujet. Cette division est inadmissible non seulement du point de vue formel, mais aussi psychologique.

Du point de vue formel, on a séparé ici des formes verbales qui constituent des phrases à membre unique telles que *grzmi* ('il tonne'), *pluit*, *Źei*, des formes faites de la même façon et qui sont indubitablement des phrases à deux membres telles que *czyta* ('il lit'), *monet*, *φέρεi*. Une seule et même forme peut, en même temps, appartenir à ces deux catégories. Prenons le polonais *idzie* ('va') dans *idzie mi o to* (litt. »il me va de cela« = 'je tiens à cela, il s'agit pour moi de cela') et *idzie ktoś* ('quelqu'un va'). Pourtant le point de vue formel n'est pas décisif. Il arrive qu'une même forme linguistique recèle des choses tout à fait diverses. Il me suffit de mentionner l'infinitif qui peut avoir les fonctions de la forme personnelle du verbe ou celles de la forme d'un cas de substantif.

C'est le point de vue psychologique qui décide. On ne peut ranger dans une même catégorie des figures totalement différentes, ce qui arrive dans la classification de Brugmann. Sous une même étiquette de phrases à membre unique il réunit les interjections aux phrases appelées »sans sujet« dont il parle lui-même à la p. 525 comme suit:

»Ces mots apparaissent pour la plupart avec un sujet défini. p. e. avec des noms: *ciel*, *Dieu*, *Ζεός*, *Juppiter*, *oblak* ('nuage') (p. e. v. sl. *oblak* *dzđdit* à côté de *dzđdit* tout seul) ou sans: *vătō vătī* = 'le vent souffle' à côté de *vătī* = 'il souffle', et souvent il arrive que le sujet soit au moins pensé. On ne

peut décider qui des deux est le plus ancien, le type avec ou sans sujet; la présence d'une terminaison personnelle ne témoigne pas de la primitivité du type à sujet. Au contraire, selon Wundt — elle en témoigne (*Völkerpsych.* I, 2, p. 220), et dans une certaine mesure, cela est vrai. Les mots dits impersonnels, Wundt les appelle des »jugements indéfinis« en ce sens que l'expression »indéfini« se rapporte ici au sujet¹. D'ailleurs, même si l'on admet que cette forme se compose d'un seul membre, qu'une action indépendante s'y exprime, une action faite par elle-même, ce qui ne serait qu'une vérité relative, il n'est pas juste de séparer les phrases sans sujet des phrases à sujet. La même relation existe dans les domaines d'autres faits linguistiques. Entre le type de phrase à membre unique et celui de phrase à deux membres il y a toute une longue échelle de gradation des rapports des deux genres d'aperception: synthétique et analytique; prenons quelques exemples: *dom* ('maison'), *nauczyciel* ('professeur'), *białogłowa* ('femme'), *Czarny Dunajec* ('le Danube Noir'), *dobry człowiek* ('un bon homme'), etc... Dans cette série proportionnelle de figures nous constatons la croissance de l'aperception analytique au détriment de l'aperception synthétique, autrement dit, la conscience d'une structure bimembrée s'affirme au détriment d'une conscience d'unité. Quoiqu'il en soit, tous ces mots et expressions appartiennent, sans aucun doute, à une même catégorie psychologique. Pour la même raison les formes des verbes dites impersonnelles appartiennent du point de vue psychologique et même formel (puisqu'elles sont aussi des formes personnelles verbales), c'est-à-dire grammatical, à une même catégorie, même si nous voyons en elles des figures indivisibles (à membre unique).

En revanche, l'interjection est quelque chose de tout à fait différent et on ne peut la joindre aux indicatifs impersonnels: il y a dans l'exclamation un élément affectif, très souvent absent de la phrase; cependant l'élément réfléchi peut manquer à l'exclamation tandis qu'il se trouve toujours dans la phrase.

Entre ces deux facteurs: affectivité et réflexion, le même

¹ Je laisse de côté la théorie de Jerusalem (*Die Urtheilsfunktion*, 1895, p. 123), contredite par les faits historiques du langage.

rapport existe qu'entre l'aperception unique et l'aperception bipartite, c'est-à-dire que ce rapport est inversement proportionnel. Ici encore le passage d'un pôle à l'autre est gradué: plus il y a d'affectivité, moins il y a de réflexion. Tandis que sur l'échelle qui mène de l'aperception unique à l'aperception bipartite, il est impossible de choisir un point immuable, une limite distincte où l'un des facteurs commencerait à dominer l'autre, ici cette limite est concevable et elle départagera deux domaines: le domaine de la domination de l'affectivité et celui de la domination de la réflexion. De plus, la différence entre ces facteurs ne réside pas dans leur façon d'agir, mais dans leur nature propre, ce qui permet de les considérer comme une base de l'action.

Les rapports de l'affectivité et de la réflexion sont connus depuis longtemps non seulement des psychologues, mais aussi des linguistes. Ceux-ci, pourtant, n'en ont pas tiré toutes les conséquences nécessaires. Voyons quelques figures de langue où nous percevons l'expression de l'affectif ou du sentiment.

Au premier plan il nous faut mettre le cri involontaire, mécanique, p. ex. d'un homme qu'on assassine, les gémissements d'un malade, le rire, les sanglots et d'autres expressions du sentiment poussées sans la moindre participation de la réflexion. C'est pourquoi elles se trouvent, à vrai dire, encore en dehors de la langue ou sur son seuil.

Les cris poussés à dessein, c'est à dire les exclamations dans le sens propre du mot, ont plus de contenu linguistique. Elles sont suscitées directement par une excitation extérieure ou intérieure, mais même dans ce dernier cas perçue comme quelque chose d'indépendant de notre »moi« psychique (p. ex. une hallucination, un vertige, la crainte d'une mort soudaine, etc.). Ces interjections sont en quelque sorte inconsciemment finales, car il arrive souvent qu'on raconte: »je n'ai eu le temps que de pousser un cri et je me suis évanoui«; il a crié assurément pour qu'on l'entende et vienne à son secours, mais au moment même il pouvait ne pas s'en rendre compte. Le plus souvent ces exclamations sont inarticulées comme le cri des animaux; pourtant, comme notre langage se compose normalement de sons articulés, nous essayons de reconstituer ces interjections de mémoire, comme si elles se composaient de voyelles et de consonnes ayant leurs signes dans l'alphabet. Lorsque de certaines formes déjà façon-

nées s'associent plus ou moins à de certains sentiments, on les emploie alors en pleine conscience, pour exprimer des sentiments qui, dans la réalité, sont feints ou émeuvent si peu celui qui parle qu'ils ne pourraient sans l'aide de la réflexion s'extérioriser. Ce genre d'interjections est employé consciemment pour atteindre un but. C'est l'expression de l'affectivité qui fait comprendre à l'interlocuteur non seulement la cause directe de l'exclamation, c'est-à-dire l'état affectif de celui qui parle, mais encore l'idée la plus générale de la cause extérieure du sentiment en lui-même, p. ex. un cri de peur fait connaître à l'auditeur non seulement l'état du sentiment de la personne qui le pousse, mais sous l'influence d'associations naturelles, le force à rechercher l'objet qui suscite la peur.

La différence entre le cri et l'exclamation consiste en ce que cette dernière est une manifestation de la volonté, criée à dessein afin d'être entendue par quelqu'un d'autre. Le cri et les interjections qui sont encore des sons inarticulés ressemblent aussi bien par leur forme que par leur signification aux voix des animaux; ceux-ci, au moyen du cri, expriment leurs sentiments et, de plus, appellent leurs compagnons, les avertissent du danger, etc... Mais c'est là que cesse toute ressemblance entre le langage des hommes et celui des animaux.

Plus l'affectivité est faible, plus la part de la réflexion est considérable, plus facilement l'acte de la perception de l'excitation qui provoque cet état d'affectivité s'unit à la conscience de cet état. L'élément de perception ne s'exprime pas alors dans un son au caractère purement affectif, mais dans un mot possédant une valeur sémantique déterminée, c'est-à-dire dans un symbole linguistique de la représentation qui, au moment donnée, sous l'action d'une excitation extérieure a été conçue dans l'âme de la personne qui appelle. Cela peut être un nom d'objet, d'action ou d'état, un pronom démonstratif ou un adjectif pronominal, etc... *wilk! gore! co to! tam!*¹. Cela dépend de l'état psychique de l'individu, des circonstances extérieures, du degré d'excitation, etc... A la vue inattendue d'une maison qui brûle l'un criera: *Un incendie!*, un autre *Ça brûle!*, ou l'on criera simplement *là-bas!* en montrant d'habitude du doigt le point qui attire l'attention.

¹ 'au loup! au feu! (ça brûle!), qu'est-ce que c'est? là-bas!'

En tout cas nous aurons ici, sans égard à la forme de l'expression, le symbole d'une représentation non démembrée qui sera une expression exclamative, mais pas une phrase, — une observation, mais non un jugement. L'expression exclamative est le symbole linguistique ensemble de l'affectivité et de la perception, ou bien de l'affectivité et de la représentation composée non démembrée. Dans ce cas une forte impression ne permet pas à l'individu d'analyser en détail ce qu'il a perçu, car cela demande du temps — comme pour tout acte psychique accompli dans le temps. Mais justement ici le cri part au premier moment, dès que les nerfs moteurs sont excités. Marc Twain raconte, pour obtenir un effet comique, qu'ayant aperçu le toit d'une proche maison qui brûlait, il mit un habit de visite, alla chez son voisin, se présenta à lui: seulement après ces formalités il lui annonça qu'il devait sauver ses biens, car le toit qui abritait sa tête brûlait. Ici la réflexion a complètement étouffé l'impression, ce qui a donné comme résultat non une expression exclamative, mais une phrase vraisemblablement divisée en membres jusqu'à l'extrême et énoncée sous une forme élégante.

Dans des expressions exclamatives telles que: *Un beau temps!* *Une vue ravissante!* il ne s'agit pas pour nous de constater un fait, mais de souligner une impression produite par la simple observation.

La nature des expressions exclamatives n'est pas celle d'une phrase: il leur manque un des membres principaux ou parfois les deux membres principaux, c'est à dire le sujet et le prédicat (*malheur de moi! au feu! hors d'ici!*), c'est pourquoi ils doivent être considérés comme formés d'un seul membre non seulement au point de vue formel, mais aussi sémantique¹.

Nous employons maintenant dans ces cas des mots qui constituent des catégories grammaticales déterminées et qui sont pourvues de morphèmes exprimant soit des rapports syntaxiques

¹ Pour éviter les malentendus je tiens à souligner que sous la dénomination de «groupe à deux membres» j'entends un groupe de deux notions et non d'une notion et d'un sentiment affectif. Le démembrement formel en deux parties a lieu lorsque chacune des deux notions a son symbole linguistique propre, aperçu comme un élément morphologique à part. Il peut y avoir groupe de deux membres quant aux notions et membre unique quant à la forme, et inversement.

(p. ex. les désinences casuelles), soit certaines notions à signification minime (les suffixes personnels par exemple).

Toutefois, vu qu'elles sont le premier échelon du langage extra-animal, elles peuvent être considérées comme le premier degré de l'évolution de la langue humaine dans le passé. Il suffit d'admettre dans ce cas que les radicaux des mots possédaient autrefois ce sens-là. Ils étaient à la fois des exclamations, des mots et, enfin, des phrases.

Ces mots étaient des interjections pour les auditeurs à la sensibilité tellement grande qu'ils n'éveillaient en eux qu'un sentiment ou la constatation d'un sentiment étranger. C'est comme aujourd'hui, lorsque nous entendons un grand cri dans la nuit, nous sommes tout d'abord envahis par le sentiment de la peur et la conscience que celui qui crie a peur aussi.

Les mêmes mots étaient de vrais mots pour d'autres dont la sensibilité n'empêchait pas d'éveiller en eux-mêmes non seulement la constatation du sentiment, cause du cri, mais encore de se représenter la cause du cri en prenant pour base l'expérience des associations passées. C'étaient enfin des phrases pour les moins sensibles qui étaient arrivés à démembrer la représentation, ne fût-ce qu'à un point de vue non linguistique, en deux notions: identifiante et discernante. Dans ce cas c'était déjà l'avantage de la réflexion sur le sentiment ce qui a permis de trouver un terrain d'où germât la phrase d'un seul membre au point de vue de la forme de deux membres au point de vue de la signification.

A la même époque il n'y avait pas encore de divisions de mots en catégories sémantiques, chaque radical pouvait exprimer aussi bien la notion de la substance que celle de la qualité, il pouvait être membre identifiant ou discernant de cette phrase primitive à membre unique formellement. C'est pourquoi la naissance de figures plus spécialisées sémantiquement, à savoir les vocatifs des substantifs sans désinences et les impératifs impersonnels, sans désinences aussi, dont parle Brugmann, doit être reportée à une période postérieure. Même alors ces formes pouvaient être employées dans d'autres fonctions que celles du vocatif ou de l'impératif et ce n'est que plus tard qu'elles se sont spécialisées aussi dans ce sens, en devenant des formes d'expressions où le facteur affectif est toujours présent. Cependant, tant que des formes telles que ie. *ei, le latin *ī* demeurèrent imper-

sonnelles tout en correspondant par leur signification à l'infinitif impératif polonais p. ex. *Siadać!* ('s'asseoir = asseyez-vous!') tant elles ne constituèrent pas la phrase formelle, si le sujet n'y était pas formulé. Un thème nominal pouvait être le sujet de cet impératif impersonnel, thème qui devint vocatif dans la suite. Aujourd'hui encore on pourrait considérer l'expression *Ludzie! Siadać!* comme une phrase (corresp. au fr. 'Eh, les gens! s'asseoir!') bien qu'on y sente distinctement deux impulsions impressives séparées, dont chacune trouve spontanément son expression dans la langue, les deux ensemble sont le produit d'un démembrement de la représentation composée, démembrement analogue à celui de la phrase propre.

En revanche des mots qui, bien que symboles linguistiques de représentations composées démembrées, ne constituent pas des phrases, peuvent s'unir à des formes exclamatives de toute espèce, p. ex. *Malheur à moi, misérable! Vae victis! Gloria in excelsis Deo! S'asseoir immédiatement! Charles, garde a vous!*, ceci parce que nous démembrons la représentation composée de deux façons:

1) lorsque nous sommes dirigés en premier lieu par la réflexion, alors — selon l'expression de Wundt — nous démembrons la représentation composée en éléments qui ont un rapport logique entre eux; chaque membre de cette représentation composée passe à tour de rôle par le foyer de notre attention. A ce moment même nous cherchons pour le déterminer un symbole linguistique, c'est à dire un mot et plus spécialement telle de ses formes qui est nécessaire pour mettre en relief le rapport logique entre la notion donnée et les autres, toutes constituant la composition de cette représentation collective¹. Comme résultat nous obtenons une phrase si nous en accomplissons toutes les fonctions psychiques indispensables.

Pour atteindre ce but, il nous faut un minimum de temps ainsi que la liberté de choisir les notions qui nous paraissent les mieux adaptées à notre but.

2) En revanche lorsque nous sommes dominés par le sentiment, nous n'avons ni le temps ni la liberté de démembrer logiquement en entier la représentation suscitée en nous par ce

¹ il s'agit évidemment ici de la »Gesamtvorstellung« de Wundt et non de la »représentation collective« au sens durkheimien du mot. *Note de la Rédaction.*

sentiment. Le temps nous manque, car nous voulons exprimer notre pensée le plus vite possible, la liberté nous fait défaut, car ce n'est pas nous qui choisissons alors les notions nécessaires, mais ce sont les circonstances qui nous les soumettent. En poussant un cri, nous n'avons pas l'intention de constater un fait; l'acte de constater n'est qu'une action secondaire, non indispensable, accidentelle. C'est pourquoi, lorsqu'il y a un certain concours des excitations indépendantes de nous, notre cri peut avoir la forme et la signification d'une phrase, mais plus souvent des mots s'y trouveront qui ne sont pas des membres essentiels de la phrase, mais des membres secondaires; c'est alors que nous obtenons une expression qu'on pourrait appeler à la rigueur une fraction de phrase.

Entre les formes exclamatives de l'indo-européen, admises par Brugmann et d'autres, comme des phrases à membre unique à part l'interjection, le vocatif s'est conservé jusqu'à nos jours, bien qu'il ne possède plus, sans doute, toutes ses anciennes fonctions et qu'il en ait acquies peut-être d'autres nouvelles. Quoiqu'il en soit, nous l'employons encore dans les appels, pour exprimer une demande ou un mécontentement, toujours avec un mélange assez grand d'affectivité. Il n'a pas en lui-même les caractères d'une phrase.

Un vocatif accompagné d'une phrase qui n'a pas de rapport logique avec lui peut être considéré également comme une expression affective et non comme une phrase, p. ex.: *Je suis triste, ô mon Dieu!* En revanche lorsque le vocatif est suivi d'une phrase dont le prédicat est à la deuxième personne ou bien un pronom quelconque se ramenant à la seconde personne, p. ex.: un pronom possessif, le vocatif possède alors deux fonctions: celle d'une exclamation affective et celle d'une apposition ou d'une définition plus serrée de cette seconde personne, p. ex.: *Boże moj, w tobie jeśm imiał nadzieję* Fl. 7, 1 'ô mon Dieu, en vous j'ai mis mon espoir', *Boże, w twoje ręce oddaję ducha mojego* 'Mon Dieu, en vos mains je remets mon âme'. Le vocatif ne constitue pas une phrase par lui-même, mais il y entre, car, sans lui, la notion exprimée à la 2-ème personne serait indéterminée, si elle n'est pas expliquée dans la situation; nous ne pouvons le déterminer dans la langue, encore aujourd'hui, autrement que par le vocatif.

Dans toutes les expressions précitées, interjection, vocatif,

impératif impersonnel (infinitif impératif), le facteur affectif domine celui de la réflexion, ce qui arrive toujours lorsque l'état sentimental de l'individu ne lui permet pas de décomposer complètement la représentation générale en membres dont la liaison constitue une phrase. C'est pourquoi, en poésie, quand il ne s'agit pas pour l'auteur de donner un compte-rendu exact des observations réfléchies ou des méditations d'un personnage, mais de représenter le sentiment qui le remplit, nous trouvons des expressions rompues, sans caractère de phrase et seulement entremêlées de phrases, p. ex.: dans »Pan Thadée«: *Cette arme à feu... il suffit de toucher la détente... un instant... une étincelle...* Mickiewicz nous fait connaître les sentiments de Robak, et non ses idées sur les armes à feu. En lisant des expressions de ce genre, si nous ne sommes pas sous une trop forte impression, nous songeons parfois à ce que le personnage dont nous lisons les propos a voulu exprimer par ces paroles rompues. Nous pouvons sous-entendre certaines choses en nous servant de la connaissance de certaines circonstances, d'autres demeurent pour nous des mystères. Nous ne savons pas, très souvent, quel membre de la phrase détachée pouvait bien être le mot exprimé, lorsque sa forme ne l'indique pas directement. Du point de vue de la signification du langage en tant que moyen de communiquer des pensées aux autres, des expressions de ce genre sont dépourvues de sens, mais en tant qu'expressions d'un état affectif elles forment une entité fermée, car elles atteignent leur but à merveille. Au contraire, si on leur ajoutait les parties les plus indispensables pour former une phrase, le but de l'expression changerait tout de suite: l'expression n'aurait plus le sens d'une manifestation directe du sentiment.

Le sentiment est subjectif, la réflexion — objective; l'intensité de l'un est en rapport inversement proportionnel avec l'intensité de l'autre et le résultat de la collaboration de ces deux facteurs se traduit dans le langage. Leurs rapports naturels sont divers à l'infini: de la domination entière de l'affectivité avec un manque absolu d'action réfléchie jusqu'à l'action de la réflexion entièrement dépourvue d'affectivité. A l'un des pôles comme le plus parfait symbole linguistique du sentiment irréfléchi nous avons le cri animal-humain, à l'autre nous avons la phrase — symbole de l'action intellectuelle purement réfléchie. Entre les deux

il y a toute une échelle d'états psychiques intermédiaires et — comme nous l'avons vu plus haut — de symboles linguistiques correspondants. Pour apprécier ce qui domine au moment donné: le sentiment ou la réflexion, nous n'avons aucun critère mathématique. Toutefois il est permis de juger que la réflexion domine le sentiment lorsque nous déterminons notre état psychique au moyen d'une phrase faite consciemment et pour atteindre un but; inversement lorsque nous émettons non des phrases, mais des expressions exclamatives, l'affectivité domine la réflexion. De ce point de vue les doléances des poètes lyriques sur l'impossibilité de représenter exactement leurs sentiments deviennent compréhensibles. Suivant un usage généralement admis ces poètes se servent de la forme de la phrase qui démontre déjà par elle-même que celui qui l'a formulée au moment où il la formulait, analysait, pensait davantage qu'il ne sentait, c'est-à-dire qu'il se trouvait influencé davantage par le facteur réfléchi que par le facteur affectif. Toutefois les interjections avec toutes les nuances de leur ton étant impossibles à rendre par écrit, d'autant plus que leur complément conceptuel se trouve donné dans la situation réelle qu'il est impossible de transporter d'une place à l'autre, on ne peut employer que dans une part très restreinte, dans les oeuvres purement lyriques, tous les autres moyens linguistiques en dehors de la phrase.

3. La phrase.

Après avoir exclu du domaine de la phrase les expressions exclamatives, nous devons admettre comme phrases toutes les autres expressions constituant une «entité fermée» et dont le but est la constatation consciente et voulue d'un fait. Dans ce domaine plus restreint trouvent leur place des formes nombreuses et diverses qui — semblerait-il à première vue — ne se feraient rentrer qu'avec difficulté dans le cadre d'une seule catégorie. Nous avons donc des réponses en un mot, ex.: *oui, non*; des formes impersonnelles c'est-à-dire sans sujet; nous avons enfin des phrases à sujet et prédicat, de deux genres: des phrases verbales-prédicatives et nominales-prédicatives.

Les caractères essentiels de la phrase doivent apparaître le

plus clairement dans leur type le plus normal. Ce type, c'est la phrase dans laquelle apparaissent non seulement fonctionnellement, mais aussi formellement, les deux membres de l'aperception, à savoir le sujet et le prédicat. Le type le plus normal paraît être celui qui, dans les époques que nous pouvons étudier, a subi les plus petits changements, c'est-à-dire le type verbal-prédicatif. L'autre type par cela même qu'il présente une diversité de forme, apparaissant avec ou sans copule laisse supposer qu'il a subi des changements secondaires qui, en quelque sorte, ont effacé son caractère primordial.

D'un point de vue grammatico-psychologique nous pourrions dire qu'une phrase est l'expression linguistique voulue d'une représentation démembrée en deux notions unies par un lien logique; le symbole linguistique de l'une de ces notions est le sujet, le même symbole de la seconde notion — le prédicat de la phrase. Mais il y a dans cette définition des points obscurs: qu'expriment psychologiquement le sujet et le prédicat? en quoi consiste leur rapport?

Le sujet, selon Brugmann (*Kurze vergl. Gr.* 626) est le point central et le fondement de la phrase; selon Rozwadowski (*Wortb.* 65), c'est le membre identifiant de la représentation. La première définition n'indique que l'importance du rôle du sujet, la seconde détermine son rapport avec le prédicat plutôt que son essence. La définition de Wundt (*Völkerps.* 1, 2, 257) se rapproche de celle de Brugmann. Jerusalem (*Die Urtheilsfunktion*, 1895, p. 85) en définissant l'action de formuler des jugements, dit que le sujet exprime le centre d'une force qui se manifeste dans un certain temps et d'une certaine façon, dans ce qui est formulé linguistiquement par le prédicat. Chacune de ces définitions met en relief l'une des propriétés du sujet, on ne peut s'accorder avec toutes sans réticences, p. ex.: il est difficile d'accorder la dernière avec le sujet d'une phrase dont le prédicat est exprimé par la forme passive du verbe.

Puisque la langue est l'expression symbolique des actes psychiques, pour la définition psychologique du sujet, il faut concilier ses propriétés grammaticales. De par la règle le sujet est un substantif au nominatif, parfois une autre partie de discours ou une phrase entière, mais toujours en fonction de nominatif substantif.

Le nominatif indique dans la phrase que le mot mis au nominatif est en relation grammaticale directe soit avec un autre nominatif, soit avec un prédicat, s'il n'en est pas un lui-même¹.

Le nominatif relié directement à un autre nominatif comme apposition ou prédicat n'a pas la fonction d'un substantif, mais celle d'un adjectif. Le sujet est donc un substantif au nominatif, réel par sa fonction, en relation directe avec le prédicat. Bien que cette relation consiste en ce que le sujet est le membre identifiant et le prédicat le membre discernant de la représentation composée, la définition du sujet au moyen de cette relation ne suffit pas, car celui-ci peut être aussi parfois un membre identifiant par rapport aux autres membres de la phrase. On pourrait donc dire que le sujet est le membre identifiant d'un groupe pair où le prédicat est un membre discernant: grammaticalement, cela serait suffisant, car le prédicat ne devient jamais un membre discernant par rapport à l'un quelconque des membres de la phrase, mais il faut trouver une base psychologique à cette définition grammaticale.

Le nominatif, en dehors des nominatifs attributifs dans la signification la plus étendue de ce mot, c'est-à-dire en dehors des nominatifs ayant une fonction d'adjectifs, contrairement à tous les autres cas n'exprime aucun rapport syntaxique subordonné. Il se trouve, il est vrai, en relation avec le prédicat par rapport auquel il constitue cependant le membre identifiant. Celui-ci ne s'adapte jamais, au point de vue de la forme, en aucun autre groupe, au membre discernant, au contraire, ce dernier emprunte une forme de genre et de nombre correspondant au genre et au nombre du membre identifiant. D'ailleurs le sujet et le prédicat sont psychologiquement des notions presque parallèles. Elles forment ensemble une seule représentation où le rôle secondaire serait rempli plutôt par le prédicat, celui-ci étant l'expression d'une qualité individuelle, changeante, que par le sujet désignant une qualité stable, immuable, fondamentale. C'est pourquoi le sujet est en effet le point central, fondamental de la phrase. Que le nominatif substantif ait hérité de ses fonctions actuelles assez loin dans le temps du sujet primitif réel, exprimé autrefois par

¹ On verra dans la suite que même dans ce cas il n'est pas le vrai prédicat, mais qu'il le complète.

le suffixe personnel du verbe — cela ne fait rien à l'affaire. Dans ces temps éloignés cet élément appelé pronominal à l'heure actuelle, était également un nominatif substantif et ses fonctions étaient les mêmes que celles du sujet actuel. Une substitution s'est produite simplement sans aucun changement de la chose en elle-même.

Brugmann divise les substantifs selon leur signification en deux catégories: concrets et abstraits, ces derniers en substantifs désignant la qualité et l'action.

Les substantifs abstraits sont nés des substantifs concrets — personne n'en doute — ils devaient donc être perçus autrefois comme ces derniers, dont l'essence est expliquée psychologiquement par Ginneken (l. c. 74 et 85) comme le symbole linguistique de la constatation relative (*beaming, adhesion*) d'une chose réelle. Les termes de Ginneken demandent des éclaircissements: par »constatation« il entend avant tout ce qu'on appelle généralement aujourd'hui l'aperception. La différence entre la constatation relative et l'absolue consiste en ce que dans le premier cas le rapport de la perception nouvelle ou de la nouvelle représentation à l'ancienne devient, comme tel, conscient (p. 73). Bien que Ginneken attache une grande importance à la différence entre ces deux genres de constatations persuadant que nous constatons d'une façon absolue seulement un fait, c'est à dire que le résultat de la constatation absolue ne peut être qu'un verbe, pourtant il parle plus loin du croisement de ces deux espèces de constatations dans le domaine des substantifs et des verbes ce qui fait que ladite différence ne présente plus de valeur pour le linguiste. Ginneken étudie la chose en elle-même, en tant qu'objet de la constatation, par rapport à deux formes de pensées, c'est à dire à deux catégories de la conscience humaine — le temps et l'espace. Il dit que la chose dure pour nous pendant toute la période du temps, mais qu'elle n'occupe qu'une partie délimitée de l'espace (p. 76). Il est clair pourtant que ce qui dure pour nous pendant tout le temps est constaté par nous sans égard au temps. Il ne reste donc que l'acte de la constatation de la chose dans l'espace, et seulement dans l'espace. Puisque ce qui se trouve dans l'espace est soi-même de l'espace, on peut donc en conclure que le substantif est le symbole linguistique de la notion de l'es-

pace, ou si l'on préfère — de la notion d'un espace délimité ou occupé.

Les substantifs néanmoins sont les symboles linguistiques de l'aperception non seulement des choses réelles à trois dimensions, mais ils expriment encore des notions abstraites: la qualité ou l'action. Tout d'abord en ce qui touche la qualité, celle-ci peut être conçue dans le temps ou en dehors du temps de sa durée en tant que propriété stable d'un certain objet. Dans les deux cas nous la déterminons nominalement au moyen de l'adjectif. Quant à la notion indépendante de la qualité, détachée de toute autre notion d'objets, nous la déterminons nominalement par un substantif, justement parce qu'elle possède dans notre conscience le caractère de la notion d'espace. D'après le témoignage de Jerusalem, dans l'antiquité, même les esprits les plus philosophiques pensaient que le nom abstrait est un nom de chose matérielle, occupant une certaine place dans l'espace. Nous y lisons (*Die Urtheilsfunktion*, p. 142): »Pour Aristote λευκότης était une chose qui demeure dans l'objet et y agit«. Il en va de même pour les faits, c'est à dire les évènements, les actions ou les états: en tant que notions qui durent dans le temps, ils s'expriment au moyen de verbes, en tant que notions d'espace, ils possèdent leurs symboles linguistiques dans les substantifs. Enfin les notions rendues par les pronoms personnels ou réfléchis sont également des notions d'espaces, des notions d'objets occupant un certain espace; les autres pronoms possèdent des fonctions de substantifs ou d'attributs. Ainsi le sujet est un membre de phrase en lequel s'exprime, indépendamment des autres membres de la phrase, la notion de l'objet occupant une certaine place dans l'espace¹.

D'autre part le prédicat — je ne prends en attendant que le prédicat verbal, — exprime un fait dans le temps. Selon Ginneken (p. 76) un fait occupe pour nous au moment de notre conscience tout l'espace, mais il ne dure qu'une partie restreinte de temps, accessible à notre conscience. Si dans cette définition des propriétés de fait nous éliminons la relation du fait avec l'espace, comme n'exprimant rien de significatif, l'autre propriété demeurera — la durée dans un temps limité. Le fait peut être une action ou un état, et l'action ou l'état selon Jerusalem (l. c. p. 82)

¹ ou compris autrefois comme occupant une place dans l'espace.

est l'expression de la force comprise dans le sujet. Il n'y a donc pas de différence de principe entre l'action ou l'état et la qualité.

On pourrait réunir toutes ces trois notions: celle de l'action (exprimée par le verbe dit transitif), de l'état (verbe neutre ou passif), de la qualité (adjectif, etc.) dans une même catégorie générale de la qualité. Nous exprimons donc dans le prédicat une qualité durant dans le temps. Le prédicat est dans la phrase le membre qui exprime une qualité qui a une certaine durée.

Tout ce qui est soumis à notre observation existe pour nous dans l'espace et le temps. Voilà pourquoi le contenu de toutes nos représentations se partage entre ces deux catégories des rapports. Si donc nous décomposons une représentation composée en deux membres dont l'un sera une notion exprimant le rapport dans l'espace et l'autre une notion exprimant le rapport dans le temps, nous aurons rempli la condition principale d'une orientation et nous en aurons épuisé tous les moyens qui nous sont accessibles. Le rapport d'une chose dans l'espace et dans le temps ne peut être fixé qu'alors que nous choisissons deux points d'orientation déterminés dans l'espace et dans le temps. En ce cas ces points sont: dans l'espace — notre »moi«, dans le temps — l'instant de l'orientation. Dans la langue l'un de ces points qui règlent ce rapport sera: la personne qui parle, l'autre — l'acte de la parole. C'est en cela justement que consiste le caractère d'entité fermée de notre expression réfléchie, c'est à dire de la phrase: dans l'épuisement des rapports et leur détermination exacte: dans l'espace — la notion de l'objet par rapport à notre moi, dans le temps la notion du fait par rapport au moment de la parole. Voilà la différence de la phrase et de l'expression exclamative, laquelle de son côté constitue une entité fermée grâce à ce fait qu'elle est le symbole linguistique de l'état affectif de la personne qui émet cette expression. De par sa nature elle est donc à membre unique en principe, ce qui permet à l'auditeur — selon les paroles de Ginneken (l. c. 136) — d'éveiller en soi la constatation du sentiment.

La définition de la phrase serait donc la suivante: La phrase — est le symbole linguistique d'une représentation consciemment démembrée en une notion d'espace occupé (d'un objet) et une notion de temps.

occupé (d'une qualité) considérées par rapport à la personne qui parle et au moment de la parole.

Cette définition, si elle est juste et si elle repose sur les qualités essentielles de la phrase, doit pouvoir s'appliquer non seulement à chaque type de phrase dans le présent, mais aussi dans le passé. Là, il faut que nous attirions l'attention sur un fait particulier. La phrase actuelle est déterminée par un double rapport (dans l'espace et dans le temps), elle possède donc deux fonctions qui ont pu se développer simultanément d'une fonction plus primitive, ou bien l'une d'elles doit être postérieure à l'autre et doit en dériver. Puisque chacune d'elles présente un simple phénomène psychologique, il est difficile de les faire remonter toutes deux à une source commune plus primitive. L'une d'elles serait plutôt primitive, l'autre postérieure et la comparaison des divers types morphologiques indo-européens doit donner la clef de la primitivité de l'une d'elles, ce qu'elle fait en effet¹. Quant aux autres types de phrases actuelles on verra qu'ils présentent simplement une étape de l'évolution de la phrase non pas même primitive, mais d'une phrase qui avait déjà acquis les deux fonctions essentielles.

Enfin je mentionnerai encore un type de phrases apparenté aux phrases verbales prédicatives, à savoir les phrases dont le prédicat se présente sous la forme d'une interjection imagée: *pol. bęc, traf, myk*, etc. (cf. fr. *boum, pan, cuic*, etc...) D'après Rozwadowski (p. 71) ce sont des impératifs, ce que je ne peux admettre, étant donné qu'il n'y a pas en eux trace de fonction impérative. Des phrases de ce genre ne sont employées que dans des descriptions très vivés, dans des récits, dans la poésie plaisamment épique et sont un ornement de style, p. ex.: *Sokół smyk naprzód... Gracz szarak... pstręk na prawo, Koziółka, z nim w prawo psy głupie, a on znówu fajt w lewo, jak wytnie dwa susy, psy za nim fajt na lewo: on w las, a mój Kusy cap!!* («Pan Thadée»)².

C'est l'une des figures stylistiques ordinaires de ce genre de poésie, une espèce de métonymie. Dans ces expressions excl-

¹ La notion d'espace paraît être primitive, voir plus bas.

² 'Sokol file en avant... Joueur de lièvre!... pan à droite, une culbute, les chiens sots le suivent à droite, le voilà, rran à gauche, deux bonds, les chiens rran à gauche derrière lui: il file dans le bois et mon Courtaud clac!!'

matives je vois la signification d'un résultat ou l'impression d'une action employée en place de la notion de l'action même.

Je terminerai ce chapitre par quelques avertissements peut-être inutiles pour les spécialistes, mais suscités par les remarques des critiques qui n'ont connu la théorie exposée ici que par une courte conférence¹.

En premier lieu je limite mes recherches au domaine des langues indo-européennes. Bien que je suppose que dans toute langue humaine la phrase, indépendamment de sa forme, doit reposer sur les mêmes bases psychologiques, c'est-à-dire exprimer pour le moins un rapport dans l'espace et dans le temps, je n'ai, à l'appui de cette supposition, rien en dehors du fait que dans les autres domaines de l'activité spirituelle humaine nous avons en principe la preuve d'une unité psychique chez l'homme sans égard à son origine, à son lieu d'habitation et à son degré de développement spirituel.

Secondement, dans les raisonnements qui suivent je tâche de démontrer les rapports mutuels des divers types morphologiques en m'adaptant dans ce but à la forme généralement admise de reconstituer le cours supposé de l'évolution linguistique. Je parle donc des différentes périodes de développement des formes linguistiques, de leur origine et de leurs rapports génétiques, en n'assignant au tout qu'une valeur hypothétique; en premier lieu, je veux classer les faits en m'appuyant sur des bases psychologiques.

4. Les types de phrases.

Suivant la forme du prédicat nous avons deux types de phrase: verbales et nomino-copulatives, différentes quant à la forme, mais identiques quant à la fonction. En effet une même orientation agit dans les deux: par rapport à l'espace et au temps, c'est-à-dire en rapport spacial avec la personne qui parle et temporel avec le moment de la parole. Dans le domaine du sujet, il n'y a aucune différence, du moins nous ne la voyons pas présentement et elle n'apparaît que dans la forme du prédicat qui peut être un verbe ou un nom. A vrai dire le nom seul en tant que

¹ Après l'impression de l'ensemble dans les *Rozprawy Wydziału Filologicznego* de l'Académie, aucun des critiques-linguistes n'a fait connaître son avis à ce sujet.

prédicat n'apparaît que très limité; certaines langues l'emploient dans la fonction de présent, d'autres très rarement même dans cette fonction. Normalement le nom se trouve accompagné d'une »copule«, élément purement formel de la phrase, c'est à dire donnant au nom un caractère verbal, sans posséder soi-même de signification concrète. Ce type de phrase mixte au point de vue de la forme nomino-verbo-prédicatif prouve qu'il s'est développé du type verbal-prédicatif, ou bien que ce qui s'y trouvait caché implicitement, dans le cours du temps, est arrivé à s'exprimer d'une façon linguistique formelle, explicite. Chacune de ces suppositions peut, dans une certaine mesure, être soutenue. On admet généralement que la forme même de la phrase nominale-prédicative avec copule est originaire de la forme de la phrase verbale-prédicative, puisque la copule était autrefois un verbe ayant la signification concrète d' »exister, être« (Brugmann, *Kurze Vergl. Gr.* 627) ou »croître«. Ces verbes concrets dans aucun autre type de phrases n'ont pu perdre leur signification concrète primitive et devenir des éléments formels. Ils purent le faire seulement alors qu'à côté d'eux se trouvait le nom comme terme complémentaire. Mais même alors ce nom ne pouvait être rien d'autre dans la phrase qu'un élément constitutif du prédicat, c'est-à-dire qu'avec le verbe ils formaient un groupe secondaire qui était le prédicat réel. En un mot, le nom et le verbe constituaient une figure formellement de deux membres, mais fonctionnellement à membre unique (pour plus de détails voir plus bas). Dans l'histoire de la langue le procès de l'échange d'une forme de deux membres en une forme à membre unique est habituel et le plus fréquent par la disparition sémantique d'abord, puis formelle, de l'un des deux membres. C'est ainsi que se sont constitués les noms à membre unique à la place des noms plus anciens à deux membres. Il est facile de supposer également que le mot (le verbe) qui était déjà devenu le symbole non d'une notion, mais d'un rapport syntaxique, ait pu cesser d'être employé là, où ce rapport était mis en évidence par une autre qualité formelle, p. ex. en russe, où la forme brève de la déclinaison des adjectifs ne s'emploie que pour le prédicat.

Une question surgit: à côté de la phrase verbo-nomino-prédicative qui s'est développée sur le terrain d'un type purement prédicatif n'existait-il pas une phrase primitive nomino-prédica-

tive, et ces deux types ne se sont-ils pas identifiés formellement, par suite de l'action de l'analogie? Mais là, nous redemandons encore ce qui pouvait constituer ces terrains favorables à l'analogie? Ce n'était pas la communauté de la forme car il s'agissait justement de faire disparaître les différences formelles, alors, la communauté de la fonction? La fonction de la phrase verbale-prédicative correspond aux propriétés de la structure d'un verbe dont le suffixe possède la signification d'un pronom personnel. La fonction de la phrase nominale-prédicative devrait provenir également de la fonction du nom. Comme les fonctions des deux types des phrases sont identiques, il faudrait admettre l'identité de la fonction du verbe et du nom! Cette identité de fonction de tous les groupes à deux membres, formés d'un thème et d'un suffixe, aurait pu exister autrefois, même son existence réelle dans une certaine période de développement linguistique me paraît indubitable, cependant c'est alors justement qu'il ne peut être question de nom ou de verbe, mais seulement de phrase à deux membres. Cette phrase par le rapport des membres entre eux ressemblait au verbe actuel plutôt qu'au nom (voir plus bas).

En apparence, le fait que les phrases nominales prédicatives sans copule, aussi bien maintenant que toujours, pouvaient seulement exprimer un seul rapport dans le temps, à savoir la simultanéité de l'existence de la qualité et de l'acte de parler, possède moins d'importance. Car la forme du verbe en elle-même ne rendait pas primitivement le temps (Brugmann l. c. 491), bien que ce manque de gradation temporelle n'ait pas duré longtemps: selon l'hypothèse de Brugmann la différence des terminaisons personnelles caractérisant les temps dits principaux et historiques peut déjà indiquer cette gradation dans le temps. Si cette hypothèse était juste, il s'en suivrait que, primitivement, le rapport dans le temps était déterminé par un rapport dans l'espace, autrement dit qu'on a employé ici deux séries de terminaisons: *moi — non moi (toi, lui)* et: *moi ici — moi là, non moi ici — non moi là*, ou quelque chose dans ce genre. Un autre fait a plus d'importance: les premiers essais pour exprimer le rapport dans le temps, c'est à dire les premiers essais pour donner aux verbes des qualités formelles devant exprimer la gradation dans le temps ont été accomplis déjà dans la période de la création des formes personnelles du verbe. Dans ce cas l'ob-

jection que l'on ne trouve pas de traces de ce genre d'essais dans le domaine des noms acquiert plus d'importance, car elle prouve que, même dans une époque très ancienne, la phrase purement nominale prédicative, par son incapacité de déterminer le temps, ne servait à rien aux hommes de cette époque. Au surplus s'il existait en ce temps des phrases nominales prédicatives, alors, de même que le verbe a obtenu la possibilité d'exprimer les degrés dans le temps par un changement partiel du thème ou par une addition mécanique de ce qu'on appelle l'augment, de même cette fonction aurait pu être rendue d'une façon pareille par le nom. Pourtant on ne trouve dans les noms aucun vestige de ce genre de changements formels, ce qui veut dire que le nom n'a jamais exprimé la gradation dans le temps. Il serait donc étrange que la nécessité ait suscité dans un type de phrases certains changements pendant que l'autre type eût attendu la création du *verbum finitum* pour combler avec son aide la lacune, si patiemment supportée jusqu'alors. Par conséquent, il faut rejeter l'hypothèse d'après laquelle dans la période de la différenciation du verbe et du nom il aurait pu exister deux types de phrases, différents quant à la forme, ou plutôt quant à la signification du membre discernant. Dans une époque antérieure, où le verbe, comme le nom, ne pouvait rendre le rapport dans le temps, le nom ne pouvait être un prédicat à cause de la propriété qui le différenciait du verbe: le verbe est devenu verbe parce que ses suffixes expriment un rapport avec le sujet parlant, parce qu'ils sont le symbole de la notion de personne; sans eux il ne peut y avoir de phrase, car il est impossible d'exprimer sans leur aide un rapport dans l'espace — caractéristique de la phrase. Le nom ne pouvait exprimer ce rapport et par cela même ne pouvait être prédicat.

Il faudrait donc reporter l'existence des phrases nominales-prédicatives à un temps où les radicaux à membre unique étaient encore en usage, radicaux dont se sont développés les groupes à deux membres. D'autre part on sait que le radical n'était pas un nom, mais qu'il pouvait apparaître avec la fonction d'un symbole linguistique pour une notion de chose, de qualité, d'action, etc..., suivant les circonstances. C'est alors que le groupe à deux membres, composé sans doute du radical et de l'élément pronominal (suffixe), pouvait constituer la phrase ou ne point la con-

stituer. Il la constituait lorsqu'il déterminait le rapport dans l'espace entre la notion comprise dans le membre identifiant et le sujet parlant (le rapport dans le temps était encore impossible à exprimer). Le rapport dans l'espace ne pouvait être indiqué qu'à l'aide des notions: *moi* et *non moi*. Il devait y avoir un suffixe pour indiquer la notion *moi*, notion identifiée avec le sujet parlant. Ce fut le premier pronom personnel. Tous les autres pronoms, ou ce que nous appelons aujourd'hui les suffixes, exprimaient la notion du *non-moi*, notion de personne négative, c'est à dire de la troisième personne. Ces réunions bimembrées de morphèmes possédaient alors le caractère d'une phrase, laquelle, comme je l'ai dit, donnait une base suffisante à l'orientation dans l'espace. Avec le temps, la notion de *non-moi* s'est divisée en deux notions différentes¹: en une notion *non-moi* directement reliée à l'acte de la parole, c'est à dire en une notion *toi* et une notion négative par rapport aux notions *moi* et *toi*, qu'on pouvait exprimer tout d'abord par chacun des autres suffixes. Lorsqu'on est arrivé à fixer des suffixes pour *moi* et *toi*, on a choisi parmi les autres suffixes un suffixe spécial qui devait, à partir de ce moment, déterminer la personne négative, c'est à dire la troisième personne. Seuls les groupes à deux membres à suffixes personnels devinrent alors des phrases et ce sont les suffixes qui sont justement et en même temps des formes verbales. C'est alors que la forme de la phrase et celle du verbe étaient identiques. C'est alors également que tous les autres groupes à deux membres composés d'un radical dit nominal ou verbal ainsi que d'un suffixe impersonnel sont devenus des noms, et lorsqu'ils étaient composés de deux éléments pronominaux, ils ont constitué la forme du pronom. A l'époque de la production de types morphologiques actuels le type de la phrase d'aujourd'hui n'existait donc pas encore: il était constitué par le verbe. C'est lui qui a fourni les deux types de phrases postérieures, ce qui a pu se produire de la façon suivante: le membre identifiant, c'est-à-dire le suffixe de la troisième personne, exprimait une notion indéfinie de chose, une notion nominale à contenu très pauvre. Ceci ne gênait pas l'auditeur lorsque le contenu supplé-

¹ Ginneken (l. c. p. 212) considère qu'il y a un lien plus étroit entre les notions *toi* et *lui* qu'entre les notions *moi* et *toi*.

mentaire lui était fourni par la situation réelle, lorsque p. ex. le sujet parlant lui montrait l'objet. Mais lorsque cela était impossible, il fallait exprimer le sujet d'une façon linguistique, c'est-à-dire appeler la chose, dont on parlait, par un nom. Dans ce cas, le nom était une apposition ou la définition d'un objet. Cependant la fonction du sujet, avec l'usure phonétique et syntaxique du suffixe verbal, s'est trouvée transportée sur l'ancienne apposition, devenue elle-même le sujet. C'est ainsi qu'est née la phrase actuelle verbale-prédicative à sujet déterminé.

D'autre part le contenu du membre discernant pouvait être fort mince également, et il fallait le compléter par un autre mot, par un nom encore, car il n'y avait pas d'autre moyen (le verbe étant une phrase et le pronom ne possédant qu'un contenu de signification fort restreint). Il s'est donc produit, avec le temps, un fait analogue au procès précédent: la fonction du prédicat a été transférée sur son complément direct et l'ancien membre discernant du verbe, c'est à dire le verbe même, a commencé à être aperçu comme un élément purement formel. C'est ainsi qu'est né le type de la phrase nominale-prédicative avec »copule«. A vrai dire c'est le type qui domine présentement, car dans certaines langues les phrases sans copule sont fort rares, dans d'autres, elles ont pris racine dans des circonstances particulières. Il est tout à fait justifié de croire que par suite de la tendance instinctive à économiser l'énergie et le temps, on négligeait dans ces phrases l'élément formel lorsqu'on pouvait le faire sans crainte de malentendu et que c'est ainsi que s'est façonnée le type de la phrase nominale-prédicative sans copule¹. Sur ce modèle on créa des phrases nouvelles sans copule, des phrases qui jamais n'ont eu de copule.

Dans certaines langues le type sans copule a pu se généraliser et éliminer presque entièrement un type différent, plus ancien, le type a copule, là surtout où un autre moyen s'est trouvé de différencier nettement le groupe: substantif + adjectif, qui ne forme pas une phrase, d'un même groupe formant la phrase. C'est ce qui est arrivé en russe (mais au présent seulement), où la forme de la déclinaison nominale de l'adjectif ne s'emploie qu'au prédicatif. Dans les autres langues slaves la spé-

¹ Le prédicatif a cumulé les fonctions, on en reparlera dans la suite.

cialisation de deux formes de déclinaison de l'adjectif a débuté de même en vieux polonais, p. ex., mais le procès a été interrompu, les adjectifs non composés ont presque complètement cessé d'être employés et l'ancien type des phrases à copule a été maintenu. En allemand le prédicatif apparaît jusqu'à présent sous la forme d'un adjectif sans genre et malgré cela, la copule est toujours usitée. D'ailleurs, même en russe, la copule apparaît encore à l'état rudimentaire, c'est dire qu'on l'emploie parfois. Si de toujours elle avait été inutile, comme elle l'est aujourd'hui, pourquoi l'aurait-on créée? Si on l'a créée parce qu'autrefois l'adjectif, aussi bien en fonction de prédicat qu'en celle de complément de nom, apparaissait dans une même forme, en ce cas les phrases attributives actuelles en russe sont originaires des phrases attributives-prédicatives, dont elles ne sont pas précursives.

Il m'est difficile de parler du lituanien dont je ne connais pas l'histoire, mais dans les langues anciennes la présence de phrases sans copule témoigne de leur non-primitivité plutôt que du contraire. Ces phrases possèdent un caractère particulier par suite de leur signification ou de leur forme. Selon le témoignage de Brugmann (l. c. 627), elles se trouvent dans des sentences ou bien lorsqu'elles servent de lien entre le nom et l'infinitif ou l'adjectif verbal. Au surplus, un peu plus haut à la même page Brugmann cite quelques exemples des mêmes phrases sanscrites dans lesquelles comme sujet apparaît le pronom personnel ou interrogatif. Quant aux sentences, ce ne sont pas des vérités généralement admises parce que vieilles de nombreux siècles, mais parce qu'elles sont le fruit d'une longue expérience, souvent mise à l'épreuve dans la vie. Si la vérité exprimée dans la sentence n'est pas séculaire, ne date pas de la première époque du développement de l'humanité, pourquoi la forme en serait-elle si ancienne?

Dans les autres phrases dont le sujet est un pronom personnel ou interrogatif la copule pouvait être facilement négligée car on ne mettait et on ne met jamais ni d'adjectif ni de substantif à côté de ces pronoms, en fonction d'attribut. Le groupe pronom + nom ne pouvait être compris autrement que comme une phrase. Il en va de même pour les infinitifs et les adjectifs verbaux (gr. en -τέος) qui ne s'emploient pas non plus comme simples compléments de substantifs. D'autres preuves en cette

matière se trouvent dans l'ouvrage déjà cité de Rozwadowski (p. 78—81), lequel, en se basant sur elles, arrive à cette conclusion que la phrase nominale-prédicative historiquement connue s'est développée sur le terrain de la phrase verbale-prédicative.

En dernier lieu, comme phrase purement nominale-prédicative, née spontanément dans la langue, on pourrait encore admettre, en dehors de la phrase exclamative, la phrase à sujet sous forme de pronom personnel, la fonction de ce dernier étant identique à celle d'un suffixe verbal et, par conséquent, la fonction d'une phrase construite de la sorte étant identique à la fonction principale de la phrase verbale-prédicative qui exprime le rapport dans l'espace. Au surplus, du point de vue formel, cette dernière espèce de phrase (la phrase à sujet pronom personnel) ressemble le moins au type nominal, mais, par contre, elle présente un type de construction du verbe où l'ordre des membres est renversé, de même que se trouve renversé l'ordre des membres dans toute phrase verbale-prédicative dans laquelle le sujet est exprimé à part. C'est pourtant à cause de cela même que la primitivité de ce type devient douteuse.

Quelles sont donc les causes de ce renversement de l'ordre des membres? Dans la phrase verbale-prédicative le sujet actuel était autrefois l'apposition du sujet proprement dit exprimé par le suffixe du verbe, c'était le membre discernant d'un groupe bipartite: complément + sujet. C'est dire qu'il devait être mis à la place qui lui était due, en premier, devant le prédicat, car on ne pouvait le placer au centre du prédicat, entre le radical et le suffixe. Dans la suite, la fonction du sujet a été transportée sur l'ancienne apposition qui devint elle-même sujet ou membre identifiant par rapport au prédicat. Le sujet possède donc deux fonctions: l'une ancienne — celle de membre discernant, attributive, l'autre plus tardive — celle de membre identifiant, nominale. Ceci fait qu'il peut être adjectif ou substantif, mais étant donné que la fonction postérieure est dominante, le caractère nominal, caractère de membre identifiant, est distinctement mis en relief dans le sujet sans égard à la forme grammaticale de ce dernier.

Cet ordre naturel et habituel: sujet + prédicat, n'est déjà plus toujours observé dans de nombreuses langues. De même toutes les langues indo-européennes ne s'accordent pas quant à la suite de la disposition des membres de la phrase prédicative; en latin et

en grec le *verbum substantivum* est mis après le prédicatif, plutôt qu'avant. En allemand, en français, dans les langues slaves, l'usage de mettre le prédicatif après la copule domine entièrement ou en partie. Cet usage paraît plus primitif et mieux motivé, car si le prédicatif complète le contenu du prédicat, il devient membre discernant pour la notion du sujet. Voilà pourquoi il doit se trouver en seconde place, tout de suite après le sujet, si dans le prédicat, c'est-à-dire dans sa terminaison, la fonction de sujet est complètement disparue.

Toutefois si nous plaçons l'origine des phrases prédicatives au temps où le sujet actuel n'était que l'apposition propre du sujet, le prédicatif aurait dû suivre le sujet réel, c'est-à-dire le suffixe verbal. Avec le temps, il a accumulé les fonctions du prédicat propre et de son complément, ce qui d'ailleurs n'aurait pas dû altérer la relation du prédicatif et du sujet, de même qu'elle n'a pas été altérée dans la phrase verbale-prédicative, où le sujet est toujours membre identifiant et le prédicat — membre discernant.

Cependant cette relation est restée inchangée dans une seule catégorie de phrases nominales-prédicatives, c'est-à-dire dans des phrases, où le prédicat exprime une qualité du sujet. D'habitude, on ne considère qu'un seul type de phrases prédicatives, par suite de leurs propriétés purement formelles, à savoir que dans leur prédicat apparaît un nom. Mais le nom s'y trouve avec une fonction d'adjectif ou de substantif, bien que formellement on puisse employer dans chacune de ses fonctions un substantif ou un adjectif. La fonction des phrases telles que *la maison est de pierre*, *le frère est soldat* est identique à celle des phrases verbales-prédicatives. Le rapport formel des premières aux secondes est le même que celui de ces phrases verbales-prédicatives à la forme personnelle du verbe. Le nom complète d'abord le prédicat proprement dit, compris dans le radical du verbe, puis il se substitue à lui.

Ce prédicat, après avoir perdu presque toutes les notions qui constituaient son contenu, est devenu, le suffixe y compris, un élément formel de la phrase — expression d'un rapport. En tant que substitution du prédicat, le nom est membre discernant, et c'est ce qui fait que, dans la phrase, il suit le sujet — membre identifiant.

Mais le prédicatif possède en même temps une autre fonction secondaire (de même que le sujet qui possède deux fonctions). Il est membre identifiant par rapport au sujet dont le domaine est déjà restreint par ce fait même qu'il se trouve nommé. La différence entre le sujet et le prédicatif consiste en ce que la fonction secondaire de celui-ci peut devenir dominante et qu'alors le prédicatif, en tant que membre identifiant par rapport au sujet, acquiert la fonction de substantif. En effet il se trouve exprimé soit par un substantif, soit par un adjectif substantivé. Vu son caractère de membre identifiant, l'extension de la notion qu'il détermine ne doit pas être moindre que l'extension de la notion comprise dans le sujet. Si l'extension du prédicatif est plus grande, la phrase a alors la signification d'un jugement de classification, ex. *l'oiseau est un vertébré*; si elle est égale à l'extension de la notion exprimée dans le sujet — nous sommes en présence d'un jugement d'identification.

On croirait en apparence que justement cette phrase substantive-prédicative ressemble le plus au substantif et que, par conséquent, on doit la considérer comme primitivement nominale-prédicative. Toutefois, aussi bien les considérations formelles que syntaxiques s'y opposent. Formellement, dans ce type de phrase, comme dans le substantif, l'ordre des membres est le même, tandis que le contraire devrait avoir lieu, selon la juste remarque de Rozwadowski (l. c. p. 14). Les considérations sémantiques font penser que les jugements d'observation (verbaux-prédicatifs ou attributifs-prédicatifs) sont plus primitifs que les jugements de classification et d'identification, comme le prouvent les recherches psychologiques. Il serait invraisemblable que des jugements d'origine plus tardive conservent la forme de la phrase la plus primitive. Enfin la copule n'y est jamais omise, même en russe où le pronom *eto* se charge de sa fonction (cf. la même fonction peut-être primitive du lituanien *yra*), et la copule possède dans ce cas une signification plus concrète que dans la phrase attributive-prédicative.

Essayons encore d'envisager du même point de vue les phrases attributives-prédicatives sans copule: elles sont formées de deux membres dont l'un — le prédicat — a été autrefois bimembré. Qu'était alors pour lui le sujet actuel? Il semblerait qu'il fût également l'apposition du membre identifiant, exprimé

par le suffixe du prédicat. Mais le prédicat avait une fonction d'adjectif, il ne pouvait donc être bimembré, car le second membre avait cessé d'être aperçu. Le sujet actuel aurait donc dû être l'apposition d'un sujet inexistant dans la conscience de l'homme qui parlait.

La phrase attributive-prédicative est donc antérieure à la phrase substantive-attributive, mais plus jeune que la phrase verbale-prédicative à sujet explicitement indiqué, car le prédicatif attributif possède la fonction secondaire de membre identifiant par rapport à ce sujet déjà restreint.

Jetons encore un coup d'oeil sur les phrases qu'on pourrait croire, pour d'autres motifs, dépourvues de copule depuis toujours et qu'elles ne se seraient pas formées sous l'influence de l'analogie avec les phrases à copule élidée. Dans une phrase telle que: *Tvá vǎrunah* l'ordre des membres est renversé (voir plus haut p. 33). On pourrait l'expliquer comme pour le verbe: le pronom personnel était une apposition pour le suffixe du nom prédicatif et il s'est chargé de sa fonction — celle du sujet. Cette explication ne s'applique qu'aux phrases à sujet sous forme de pronom personnel, aux phrases, qui, dans toutes les époques linguistiques des peuples, sont très rares, employées dans des circonstances particulières et à cause de cela peu susceptibles de devenir un modèle pour d'autres formations analogiques. Ici aussi une omission postérieure de la copule paraît vraisemblable. Cette supposition devient, à la suite de ce que nous avons dit, de plus en plus probable. Dans les phrases exclamatives *Une belle vue! Un beau temps!* etc... l'ordre des membres est le même que dans un mot simple ou composé. Une nouvelle preuve que ce groupe était un mot composé, non une phrase, et qu'il n'a pris ce caractère que quand le nouveau type de phrase sans copule s'est définitivement fixé.

On voit donc que le type de la phrase nominale-prédicative n'est pas uniforme, mais qu'il présente deux variétés où les fonctions des membres constitutifs sont totalement différentes: c'est pourquoi il est impossible d'établir leur filiation réciproque et il faut chercher leur genèse dans un type de phrase plus primitif, à savoir la phrase à type unique, uniforme verbale-prédicative. Le cours de ce développement génétique, tel qu'il a été présenté plus haut, me semble dépourvu de partialité. Il explique — pour

moi du moins — les causes du renversement de l'ordre des membres dans les groupes à deux membres d'une façon plus naturelle que la considération qui consiste à croire que ce renversement devait mettre en relief le caractère de l'aperception bipartite. Dans cette explication le principe directeur est non pas la notion de cause, mais celle d'effet, c'est à dire la recherche consciente des moyens d'expression de la pensée.

Je croirais volontiers que de cette façon on pourrait, dans un certain degré, éclaircir les causes de l'ordre habituel des membres dans tous les autres groupes de la phrase, bien que la liberté qui y domine actuellement de renverser les mots selon des principes changeants ne permette pas d'arriver à des conclusions positives.

5. Les temps et les modes.

La forme verbale du temps n'en exprime pas la délimitation, mais uniquement le rapport du fait au moment de la parole; le présent indique par conséquent la simultanéité de deux faits: de celui qui est indiqué par le verbe et du fait de parler. Au surplus le présent peut, en quelque sorte, exprimer le fait en dehors du temps, car on l'emploie dans les jugements analytiques ainsi que dans les phrases qui indiquent la répétition des faits dans tous les temps. Quand nous disons: *le soleil se lève* ou *se couche* nous ne pensons pas qu'il y ait des lieux sur la terre où à chaque moment donné le soleil se lève ou se couche, mais nous voulons dire par là que pour tout lieu de la terre le soleil se lève et se couche quotidiennement. Nous songeons à la série infinie des levers et des couchers de soleil, en négligeant ce qui sépare ces deux moments — la durée du jour et de la nuit. Le sens de l'expression: *l'homme naît et meurt* peut être le même: l'histoire de l'humanité se présente à nous comme une série de moments les plus importants pour l'homme: la naissance et la mort. Cette phrase peut avoir encore un autre sens: la vie de l'homme est très courte car à peine est-il né qu'il doit mourir. La ressemblance de ces phrases et de celles dites jugements analytiques comme p. ex. *la partie est plus petite que le tout* consiste en ce que les unes comme les autres sont le résultat de nombreuses observations, les unes comme les autres sont des généralisations exigeant un assez grand développement de civilisation

et ne pouvant, en aucune manière, être reportées à l'époque des origines de la culture humaine. C'est pourquoi la signification de la forme du présent en tant que forme en dehors du temps, doit être secondaire et a dû se développer sur le terrain des faits qui durent un temps illimité, qui sont toujours contemporains du moment de la parole.

Ginneken (l. c. 109), frappé par le fait que les jugements analytiques ne renferment pas de détermination de temps, contredisant ainsi sa théorie de la constatation absolue des faits en opposition avec la constatation relative des choses, s'est tourné en désespoir de cause vers l'étymologie. Il démontre que la »copule« n'est point un verbe primitif mais un pronom, comme l'indique son radical: **es-*, **se-* identique à celui du pronom: **ese-*, ainsi que l'analogie de la langue basque, Haussa, Nahuatl, Bantou etc... Cette théorie n'est étayée par aucun fait de l'histoire des périodes primitives des langues indo-européennes (polonais: *to*, russe: *eto*, peut-être lituanien *yra* sont des substitutions tardives de la copule) et elle n'explique pas la forme en dehors du temps du présent des autres verbes qui, pourtant, ne sont pas d'origine pronominale.

Les autres temps n'indiquent également qu'en partie la délimitation dans le temps: c'est le cas des temps momentanés et en partie des temps perfectifs. Ces derniers toutefois n'inscrivent qu'une seule et relative limite du fait, le moment de son achèvement, et encore dans certaines langues le parfait propre indique en même temps la durée du résultat de l'action au moment de la parole: latin *sēdī* = *je me suis assis* et *je suis assis*. En général les passés et les futurs expriment, de même que le présent, le rapport d'un certain fait au moment de la parole, ce qu'on pourrait appeler la détermination d'un rapport direct. Ce principe domine complètement dans les langues slaves par exemple; dans les autres, comme en latin, un autre principe apparaît à côté: la détermination du rapport relatif, c'est à dire d'un rapport entre les faits dont on parle, à savoir que les faits achevés plus tôt que d'autres s'expriment au moyen de »temps perfectifs«.

Primitivement les modes n'avaient pas de signification temporelle, comme le démontre le riche système de conjugaison de la langue grecque, p. ex. Là chaque temps, en dehors de l'imparfait et du plus-que-parfait, possède ses formes subjonctives,

optatives, impératives. Dans de nombreuses langues plus nouvelles, comme dans les langues slaves, p. ex. une seule forme de subjonctif ou d'optatif ou d'impératif est demeurée pour tous les temps. Ces formes possèdent actuellement une certaine signification temporelle: l'impérative — de futur ex. p. *rób* ('fais!' dans l'avenir, comme tu le fais présentement); la subjonctive — de passé ou de futur; dans ce dernier cas elle a la signification d'un optatif.

Dans les langues slaves on perçoit clairement une tendance à simplifier le plus possible le système des temps et des modes. Dans l'antiquité, ce système était fort compliqué et troublé par les croisements d'autres facteurs: temporels ou modaux (Brugmann, l. c. 568, parle de l'expression du futur au moyen du subjonctif). Cette diversité et ces oscillations, à côté d'autres motifs, démontrent que la distinction du temps de l'action dans la conjugaison du verbe ne s'est produite que dans une époque relativement tardive du développement linguistique. En conséquence il ne devait y avoir primitivement qu'une seule différence entre le verbe et le nom, résidant dans le caractère du membre identifiant; le nom possédait dans ce membre le symbole d'une notion générale de la substance, le verbe — le symbole de cette même notion de substance avec, en plus, la considération du rapport au »moi« du sujet parlant, c'est-à-dire qu'ici le membre identifiant avait la valeur du pronom personnel.

Attendu que le verbe était et demeure phrase, la phrase ne présentait primitivement qu'une orientation unilatérale, c'est à dire une orientation dans l'espace. Ce n'est que plus tard que le second moment s'est joint à elle — l'orientation dans le temps, laquelle a trouvé son symbole linguistique dans certains changements formels de membre discernant, soit par l'adjonction de l'augment, soit par l'addition d'un suffixe, ou enfin par un changement de vocalisme du radical.

De cette façon, nous avons deux faits d'absence de temps dans la phrase: une absence complète dans la phrase primitive, et une absence partielle dans la phrase plus tardive, où elle apparaît en fonction secondaire de la forme verbale, employée d'habitude avec la valeur du présent. En considérant ce qui a été dit plus haut, il me semble que cette fonction secondaire n'est pas la continuation de la fonction primitive, mais qu'elle s'est

développée dans le cours du temps sur la notion de contemporanéité constante, c'est à dire de la perception des faits qui s'accomplissent toujours et sans cesse.

6. La phrase sans sujet.

Une phrase est une phrase à sujet ou une phrase sans sujet, suivant que la forme personnelle du verbe est bimebrée ou bien à membre unique. Tant que cette forme était perçue comme bimebrée, elle constituait la phrase à elle seule, où le sujet était un pronom, ou plutôt une notion de pronom personnel, comprise dans le suffixe, et le prédicat — la notion de qualité, exprimée par le thème. Il ne pouvait y avoir alors de phrase sans sujet. Il n'y avait que des phrases à sujet indiqué, quoique pas toujours déterminé. Le sujet était donc le sujet parlant (la première personne) ou celle, à qui l'on s'adressait (la seconde personne), ou encore un objet quelconque en dehors de ces deux personnes. Cet objet — comme il a déjà été dit — ne pouvait pas toujours être impliqué dans la situation, il fallait donc le désigner explicitement par un nom qui, d'abord, a été une apposition du sujet, puis sujet lui-même. La phrase est demeurée bimebrée, mais le verbe dans ce groupe est devenu un verbe syntaxiquement unimebré.

Dans certaines langues la forme unimebrée est devenue absolue, et, par analogie, elle a causé le dépérissement de la forme à deux membres dans les autres formes personnelles: on commença à les unir d'une façon stable avec les pronoms personnels, comme cela a lieu en français ou en allemand. En même temps la troisième personne, si elle n'était accompagnée d'un sujet substantif, a reçu comme expression constante du sujet le pronom démonstratif, ce qui contribua à égaliser le type de toutes les formes personnelles du verbe. Cependant dans d'autres langues, en grec, en latin, dans les langues slaves, la forme de la troisième personne du verbe, si elle n'était accompagnée d'un sujet substantif, n'est pas devenue absolument unimebrée, mais elle a conservé en soi, implicitement, la notion du sujet indéterminé, non pas aussi expressive qu'autrefois, mais pourtant perçue. Je dirais que cette notion s'est trouvée transférée de l'état de conscience entière à celui de subconscience. C'est dire qu'il y a eu renfor-

vement d'aperception unimembrée, bien que la division en deux membres y fût perçue également. Cet état demeure jusqu'à présent, et la preuve en réside dans l'emploi des pronoms personnels qui apparaissent comme une répétition du sujet, plutôt qu'en tant que sujet lui-même. Comme tous redoublements linguistiques elle sert à mettre la notion en relief. De là en polonais les phrases: *ja robię, on mówi* ('je fais', 'il parle'), sont égales seulement au point de vue formel, mais non syntaxique, à l'allemand: *ich mache, er spricht*.

Les phrases sans sujet s'expriment aussi différemment dans les deux groupes linguistiques. Là où la forme de la troisième personne du verbe n'a pas entièrement perdu son caractère bimembré, elle est employée seule dans les phrases sans sujet, car, sémantiquement, elle présente un groupe composé du prédicat et d'un sujet indéterminé. Par contre, là où elle est devenue unimembrée, elle ne pouvait plus par elle-même exprimer une phrase. Quand les hommes arrivaient à se persuader que certaines actions, autrefois attribuées aux dieux ou aux forces personnifiées de la nature, sont accomplies on ne sait par qui, en un mot, lorsqu'on a eu besoin de former des phrases considérées aujourd'hui comme étant sans sujet, on a cherché des moyens pour exprimer le second membre. C'est alors qu'en allemand, p. ex., deux catégories d'actions furent constituées: les actions accomplies par l'homme et celles qui ne sont pas accomplies par un homme; le sujet des premières fut désigné par le terme propre: *Mann*, le sujet des autres — par le démonstratif neutre *es*, car dans toutes les langues qui ont des formes spéciales pour le neutre c'est par elles qu'on indique une chose indéfinie. De même que l'allemand *man* (de *Mann*) et *es*, en français sont nées les formes: *on* (à côté de *homme*) et *il*. S'il existait en réalité des phrases sans sujet, les hommes auraient-ils besoin d'ajouter des mots à la forme personnelle unimembrée du verbe?

En conséquence, les faits admis depuis longtemps deviennent plus expressifs, à savoir que dans les anciennes époques linguistiques à côté des phrases sans sujet apparaissent des phrases à sujet indiqué, ex: ὕει à côté de Ζεὺς ὕει, *pluit* et *Jupiter pluit*, *vāti* et *vātō vāti*, *dzǫditi* et *oblak dzǫditi* etc. et que la forme du verbe appelée »impersonnelle« est identique à la forme personnelle.

Il serait inutile d'ajouter que le passage des phrases à sujet

indiqué aux phrases à sujet non mentionné et indéterminé s'explique par les lois générales du développement de la pensée humaine. La place du sujet, soi-disant connu et déterminé autrefois¹, exprimant un facteur en dehors du phénomène, a été occupée très souvent par un sujet indéterminé et, enfin, pour ainsi dire, incorporé dans le phénomène même. Ici le démembrement formel n'a plus lieu, mais un démembrement de notions s'accomplit, en notions de l'action et du temps, des objets et de l'espace. Que déterminent ces dernières? D'après Jerusalem (l. e. 127—128) c'est la notion de lieu qui devient le sujet réel, du lieu où se déroule le phénomène, mais ce n'est pas juste, car la notion de lieu ne peut être ici qu'une détermination du prédicat et non point un sujet. On ne peut s'accorder avec Jerusalem qui estime que dans la phrase: *In Wien wird viel getanzt* le sujet est *in Wien*. Le sujet formel, c'est *es* qu'on a laissé, et le sujet réel — c'est ce qu'on peut entendre sans ce *es*, dans ce cas l'action de danser. Quand le sujet est indéterminé, on ne peut que soupçonner son caractère et il n'y a point de domaine strictement délimité pour les suppositions; elles peuvent être diverses car elles reposent sur des associations individuelles. Ici même la forme linguistique peut être trompeuse, p. ex. dans la forme réfléchie passive, le substantif devrait être au nominatif et devenir le sujet, il faudrait dire: *czyta się książka* ('le livre se lit'), tandis que l'on dit: *czyta się książkę* ('on lit le livre'). Dans cette dernière phrase l'accusatif est l'objet, ce qui fait que dans l'expression: *czyta się* ('on lit') nous avons une forme passive à valeur active, dont le sujet peut être celui, ou ceux, qui lisent. Un changement analogue de fonction passive en action a eu lieu dans la forme du participe: *wzięto* ('on a pris'), *czytano* ('on a lu'), qui régit de même l'accusatif de l'objet et dont le sujet est un homme ou des hommes². Dans le latin également il y a cet échange de fonction passive en active, mais seulement dans le domaine des verbes intransitifs qui ne créent pas en dehors de la 3^e personne du singulier d'autres formes passives, par ex: *Sic itur ad astra*; la différence avec

¹ Encore aujourd'hui pour certains paysans polonais un être mystérieux tonne dans les nuages, cet être ne se différencie de l'homme que par la pluie qui coule des pans de sa capote (»planetnik«).

² Un échange inverse de fonction active en passive se trouve dans le pol. *niema* ('il n'y a pas'), serbe *ima*, all. *es gibt*.

le polonais, c'est qu'en latin il n'y a pas d'objet à côté de ces mots et que leur création est limitée. En revanche, en polonais on les crée même dans le domaine de la »copule« : *tu dopiero jest się szczęśliwym* ('ici seulement on est heureux'), *będzie się w mieście* ('on sera à la ville'), *było się w polu* ('on était dans les champs'). Le prédicatif peut être employé dans les trois genres (*jest się szczęśliwym, jest się szczęśliwą*), ce qui démontre la nature d'un sujet conçu respectivement dans chaque cas et prouve que nous pensons à un certain sujet.

Nous concevons ce sujet de diverses manières, suivant les associations du moment qui prennent leur source dans des circonstances plus ou moins accidentelles. Quelquefois le sujet est donné par la situation, ceci arrive dans les phrases sans sujet, dites météorologiques (*grzmi* = 'il tonne'; *las zasnuło mgłą* = 'la forêt est tendue de brouillard'). Ce qui est sujet, ce n'est pas l'espace des phénomènes, mais le phénomène même, perçu dans l'espace. De nouveau nous avons ce type de phrases à membre unique, telles qu'elles se présentaient aux origines du développement linguistique de l'humanité, quand tout radical linguistique pouvait être phrase. La différence consiste en deux points: le premier est que les phrases actuelles unimembrées expriment le rapport dans le temps, car elles peuvent parler du présent, du passé ou du futur (*il tonne, il a tonné, il va tonner*); le second est, qu'elles se sont recrées sur des phrases à sujet. On peut donc dire d'elles que dans leur forme unimembrée elles ont accouplées deux fonctions: celle du prédicat et celle du sujet. Un procès analogue qui a lieu dans d'autres formes linguistiques, je l'ai appelé une accumulation de fonctions. L'acte de cumulation s'est accompli définitivement dans toutes les phrases sans sujet sans égard à leur forme, c'est à dire dans celles-là aussi qui formellement, sont restées bimembrées, comme en français ou en allemand.

7. L'ellipse et la cumulation.

L'ellipse est un phénomène linguistique très connu. Ceci n'empêche pas que certains la conçoivent d'une façon trop matérialiste, comme un acte de raccourcissement de la parole par l'omission des choses susceptibles d'être omises, pendant que c'est un acte de reproduction incomplète de toute une série de

notions qui forment une représentation, dont le symbole linguistique doit être la phrase. Lorsque nous démembrons une représentation, les notions qui en constituent le contenu, passent par le foyer de notre attention, et c'est alors que nous leur cherchons des symboles linguistiques respectifs, c'est à dire des mots — nous reproduisons dans la langue ce que nous avons produit dans la pensée.

On pourrait donc croire que la reproduction doit être un reflet fidèle dans tous les détails de la production, toutefois il n'en est pas toujours ainsi. Parfois, nous ne cherchons pas d'expression pour une notion particulière de notre conscience, nous ne l'indiquons pas dans la reproduction, c'est à dire dans la langue. La cause de ceci réside dans une tendance innée de l'homme à économiser l'énergie et le facteur qui nous permet cette économie, ce sont les lois de l'association. Grâce à ces deux facteurs, nous pouvons dans certaines limites diminuer le nombre des symboles reproductifs, sans craindre que notre auditeur ne reconstruise dans son esprit la représentation par nous démembrée, avec tous les détails qui se trouvaient dans notre conscience. Il se peut qu'en nous même la conscience de ces détails ne soit pas égale, car entre l'auto-connaissance et l'automatisme, en tant que points extrêmes de la conscience, une très longue échelle s'étend d'actes psychiques conscients à différents degrés. Il se peut donc que la notion pour laquelle nous ne cherchons pas de symbole linguistique ne se trouve même pas un seul moment dans le foyer de notre attention et qu'à cause de cela, elle est moins consciente que d'autres notions exprimées linguistiquement. Suivant l'exactitude de la reproduction linguistique, il y a trois degrés de conscience:

1) la conscience absolue d'une notion à laquelle correspond un symbole linguistique particulier;

2) la conscience relative quand nous n'exprimons pas linguistiquement la notion, mais quand, malgré cela, grâce à la loi d'association, elle est évoquée dans la pensée de l'auditeur et peut même être nommée dans une concentration volontaire de l'attention. C'est alors qu'a lieu l'ellipse;

3) la conscience vague, quand une certaine notion changeant parfois suivant les circonstances qui accompagnent la parole, jointe au mot par un lien lâche, n'est que faiblement perçue par le su-

jet parlant. Mais grâce à la loi de l'association également, ce même degré de perception de la même notion à un certain moment apparaît dans l'esprit de l'auditeur. Alors, même en augmentant l'attention, il est difficile d'intensifier la vivacité de la perception, puisée dans des observations insuffisantes. Le contenu de ce genre de notions est extrêmement mince, c'est pourquoi il est difficile, et souvent même impossible, de les exprimer linguistiquement. Une telle notion, peu étoffée et représentée vaguement, constitue un groupe à deux membres avec une autre notion, distinctement aperçue celle-là, identique à toute notion faisant partie de la phrase. Au point de vue linguistique cependant, un groupe de notions faiblement perçu d'une part et distinctement aperçu d'autre part, est désigné par un seul mot qui est le symbole linguistique constant de cette seconde notion aperçue. De cette façon, ce mot possède deux valeurs, il a en soi deux fonctions syntaxiques cumulées, et voilà pourquoi j'appelle ce phénomène linguistique une cumulation de fonctions.

De même qu'entre l'acte d'une conscience incomplète et d'une conscience vague, c'est à dire entre une perception plus forte et une autre plus faible il peut y avoir une série de stades intermédiaires; entre l'ellipse et la cumulation on ne peut tracer de limite fixe et nette. Si nous comparons le type des phrases nominales-prédicatives en polonais avec ce même type en russe, la différence entre l'ellipse et la cumulation apparaîtra nettement. En polonais: *ojciec zdrow* ('le père est en bonne santé'), il y a ellipse, en russe *ot'ec zdorov* — cumulation, car il serait contraire à l'esprit de la langue de dire *ot'ec jest' zdorov*. Ici donc, les fonctions de verbe et d'adjectif sont condensées en un seul adjectif. En polonais il peut y avoir aussi des phrases où la fonction du verbe est passée sur un autre mot: *Zajac w nogi* ('le lièvre file', mot à mot intraduisible, correspond = il prend ses jambes à son cou) *A ja w śmiech* ('et moi de rire'). *Rozjechali się, ja zaś do Wirgiliusza* ('ils partirent, et moi — à mon Virgile'). — *Pył sa nim, psy za pyłem* ('Derrière lui la poussière — après la poussière les chiens') («Pan Thadée») etc.

Inversement, la fonction du sujet et du prédicat se concentre — comme nous l'avons vu — sur le prédicat dans les phrases sans sujet p. exp.: *il tonne, ici on vit heureux, on est heureux*, etc. Mais, parfois, l'ellipse se produit là où le sujet est nettement

perçu et facilement peut devenir aperçu, p. exp.: en latin *on dit: dicunt* (les hommes). Une cumulation de fonctions s'est produite pour le nom après la formation des catégories du substantif et de l'adjectif (Voir plus bas).

Encore un exemple. En polonais les réponses négative et affirmative à la question de doute: *nie, tak* ('non, oui'). Pour le premier il y a ellipse, c'est à dire qu'on néglige de répéter la question: *Czy zrobił to?* — *Nie (zrobił tego)* ('l'a-t-il fait? -- non, il ne l'a pas fait'). Quant à la réponse affirmative, elle n'est pas une simple affirmation, car dans l'affirmation le mot *tak* ('oui') n'apparaît pas: *Czy zrobił to?* — *Zrobił to* ('l'a-t-il fait? -- Il l'a fait'). Si nous disons: *tak, zrobił to* ('oui, il l'a fait') nous avons, en réalité, deux phrases. Au lieu de *tak* on disait et on le dit encore: *tak jest*, au lieu d'un plus ancien encore: *tako jest* qui n'acquiert un sens complet qu'en l'ajoutant à son sujet sous la forme d'une phrase comparative *tako jest, jako mówisz* ('cela est, comme tu le dis'). Toute cette représentation autrefois nettement démembrée s'est concentrée de nouveau dans un seul mot, ou plutôt dans une notion, accompagnée d'autres notions faiblement perçues, autrefois aperçues. De cette façon dans le mot: *tak* les fonctions suivantes ont été accouplées — celle du sujet («*jako mówisz*») celle du prédicat («*tako jest*») et, en plus, les fonctions de l'adverbe («*tako*») et du verbe («*jest*»).

Formellement, par la cumulation des fonctions on obtient les expressions à membre unique. On pourrait donc supposer qu'un procès de centralisation de plusieurs notions en une seule représentation ne différant pas des autres représentations non démembrées s'est produit également dans l'âme humaine. Il n'en est rien pourtant, car ce genre de phrase unimembrée éveille en nous non seulement une notion qui correspond au symbole linguistique exprimé, mais un certain surplus que nous ne pouvons, très souvent, déterminer d'une façon exacte, mais de la présence duquel nous sommes conscients, ce qui imprime à ces expressions la valeur d'une entité fermée, la valeur d'une phrase. Toutefois, étant donné que nous n'y trouvons pas les propriétés formelles de la phrase, ce genre d'expressions peut être appelé des équivalents de phrase («*Satzäquivalent*», Wundt, *Völkerpsych.* I, 2, 234).

Nous pouvons appeler de même les phrases sans sujet des équivalents de phrases, ce qui ne veut pas dire qu'elles entrent

dans la même catégorie que celle qui renferme les expressions exclamatives, car malgré leur forme incomplète elles sont toujours l'expression d'un jugement, d'une domination de réflexion et non de sentiment.

8. La phrase et le mot.

Il a déjà été question plus haut des rapports de la phrase avec certains autres types morphologiques, il ne reste plus qu'à compléter ce sujet et à le présenter d'une façon systématique.

Les catégories principales des types morphologiques ne sont, en réalité, qu'au nombre de trois: 1) la phrase avec la forme personnelle du verbe; 2) le nom; 3) l'interjection.

En ce qui touche le rapport de la phrase avec la forme personnelle du verbe, la phrase est une notion supérieure, c'est à dire qu'elle constitue une catégorie qui englobe la forme personnelle du verbe. Tout verbe à la forme personnelle est une phrase dans laquelle les notions de sujet et de prédicat s'expriment en un seul symbole linguistique: formellement donc c'est une phrase à membre unique, sémantiquement à deux membres. Le sujet peut être indiqué par la situation (toujours aux 1-ère et 2-ème personnes, souvent à la 3-ème) ou ne pas l'être et être indéterminé (seulement à la 3-ème pers.), mais en revanche il peut être exprimé linguistiquement par le substantif, p. ex. Quand nous sommes obligés de puiser la notion de sujet dans la situation même et que celle-ci ne nous fournit pas d'indications suffisantes, le degré de conscience de la fonction du sujet se rapproche de zéro, mais ne disparaît pas entièrement. Quand la diminution de cette conscience arrive à un certain minimum, une tendance à accentuer cette fonction par un symbole linguistique spécial naît dans la langue (cf. le français, l'italien et l'allemand), puis peu à peu cet élément formel perd de sa signification syntaxique et nous arrivons par là aux phrases sans sujet.

La seule différence entre la phrase et la forme personnelle du verbe est que dans la phrase, à côté des deux membres principaux, des membres secondaires peuvent apparaître, à savoir les différents compléments et attributs en premier lieu du sujet et du prédicat, en second lieu de tout membre secondaire. Puisque chaque membre de phrase peut avoir la valeur d'une représenta-

tion composée qui peut être démembrée en notions selon les deux formes principales empiriques de notre conscience — l'espace et le temps — chaque membre de phrase peut être exprimé sous la forme d'une phrase subordonnée.

Des groupes pairs de symboles linguistiques correspondant à des groupes pairs de notions apparaissent dans la phrase. Dans chacun de ces groupes l'un des membres est identifiant, l'autre — discernant. Ce groupe ne constitue pas une phrase, si une forme personnelle du verbe n'en fait pas partie. Autrement il ne peut pas être un terrain d'orientation pour la forme de l'espace et du temps. Exceptionnellement, il peut y avoir orientation dans le temps (pour les participes et les infinitifs, pas toujours cependant, voir plus bas), mais jamais dans l'espace; pour ce dernier cas il faut une notion exprimée dans la langue par le pronom personnel, notion qui n'est enfermée qu'implicitement dans la forme personnelle du verbe.

Quant au rapport de la phrase avec ses éléments constitutifs on peut dire que toute la phrase est enfermée dans le prédicat; le sujet actuel exprimé par le nominatif du substantif ou par un autre cas chargé de la fonction du nominatif n'est qu'un substitut du sujet réel et il l'est devenu de l'ancienne apposition; les autres membres de la phrase ne servent qu'à compléter l'orientation, mais ils ne la forment pas, ce qui fait que leur présence pour l'essence même de la phrase est indifférente.

Parfois, la situation réelle ou linguistique permet de ne pas nommer le sujet, connu par ailleurs, ou de ne pas déterminer linguistiquement le prédicat, ou de ne faire ni l'un, ni l'autre. L'auditeur, pourtant, grâce à la loi de l'association, complète facilement dans sa pensée les membres manquants. La non-reproduction linguistique de certaines notions entrant dans la composition d'une représentation démembrée au moment donné s'appelle une ellipse.

Lorsqu'une notion qui n'est pas désignée séparément s'associe à une certaine forme linguistique servant à déterminer une autre notion, en ce cas cette forme linguistique se charge d'une nouvelle fonction à côté de l'ancienne -- il y a en elle une cumulation de fonctions.

Quand, de cette façon, dans une certaine expression constituant d'habitude le membre secondaire de la phrase, les fonctions

du prédicat et du sujet d'accouplent, cette expression acquerra la valeur d'une phrase, sans la forme de la phrase. Nous l'appelons avec Wundt l'équivalent de la phrase. En revanche, si dans une expression sans prédicat il n'y a pas ellipse du prédicat ni transfert de sa fonction sur un autre mot et si cette expression doit nous paraître une entité achevée, elle doit être le reflet des sentiments du sujet parlant, elle doit posséder un caractère exclamatif: nous ne constatons plus alors un rapport de notions selon les catégories de l'espace et du temps, mais un acte d'affectivité.

La forme linguistique la plus générale et qui constitue pour nous une entité fermée est l'expression de notre orientation dans le monde qui nous entoure, ou la constatation d'un état psychique. Le premier genre d'expression — c'est la phrase le second — l'expression exclamative.

Dans toutes les phrases la forme personnelle du verbe est en fait le seul moyen d'orientation, et c'est elle qui domine.

La seconde catégorie principale des formes linguistiques est constituée par le nom qui jamais, en tant que nom, ne peut devenir phrase; s'il en est une ce n'est qu'après avoir pris sur soi la fonction du prédicat, comme en polonais: *mówiono, wzięto* ('on disait', 'on a pris') (primitivement il y avait là une ellipse du prédicat: *jest*, puis une cumulation). Toutes les créations nominales se divisent en deux catégories — substantif et adjectif — qui se sont produites à la suite du changement de leur composition à deux membres en unimembrée. Le groupe bimembré composé d'un thème et d'un suffixe, était autrefois une forme de phrase primitive qui différait de la phrase actuelle par ce qu'elle ne déterminait que le rapport dans l'espace, les rapports de l'entourage et l'individu sans égard au temps, c'est à dire le rapport du *moi* et du *non-moi*. Les suffixes avaient la valeur du *non-moi*. Lorsque la notion *non-moi* a été différenciée en *non-moi* proche, c'est à dire en notion de *toi*, et en *non-moi* plus éloigné, c'est à dire en notion de *lui*, et quand ces deux notions ont acquis des symboles linguistiques constants dans quelques suffixes, alors les autres suffixes n'exprimaient plus que des notions générales de substance sans égard à la notion du *moi*. C'est alors que le nom à proprement parler est né à côté du

verbe-phrase: le premier avec des suffixes à orientation.

Dans le nom, suivant le besoin ou le contenu des notions, soit du membre discernant, soit du membre identifiant, c'est-à-dire du suffixe qui pouvait avoir une signification plus ou moins générale, l'un de ces membres était plus fortement aperçu que l'autre. De même, encore aujourd'hui, d'après les observations de Ginneken (l. c. 32, où se trouve citée une série d'exemples anglais) dans les mots composés »presque toujours l'un de leurs membres attire sur lui plus particulièrement notre attention, pendant que l'autre s'efface avec autant de force«. Ainsi lorsque le membre identifiant attirait sur lui l'attention, c'était le substantif qui naissait comme le symbole linguistique d'un objet dans l'espace. Quand l'attention se concentrait sur le membre discernant, l'adjectif naissait, symbole linguistique d'une qualité dans le temps. L'adjectif et le substantif actuels, en tant que formes sémantiques unimembrées, ne peuvent constituer de phrase sans le concours de la forme personnelle du verbe. Au surplus, ces deux noms, bien qu'exprimant des notions de la catégorie de l'espace ou de celle du temps, n'ont pas reconquis leur faculté depuis longtemps perdue de désigner le rapport avec la notion du *moi*. De plus, le nom n'a jamais acquis la capacité de déterminer le rapport entre le temps de durée de la qualité et le moment de sa constatation par le sujet parlant. Cette faculté n'a été acquise que par le verbe.

La composition unimembrée actuelle des substantifs et des adjectifs est de même que celle des verbes relative. C'est pourquoi le substantif peut apparaître en fonction d'adjectif (apposition, prédicatif) et inversement (p. ex. l'adjectif en fonction de sujet).

Le nom de nombre présente toutes les particularités grammaticales de l'adjectif ou du substantif (les adjectifs slaves de un à quatre, tous les autres des substantifs) ce qui paraît être justifié au point de vue aussi psychologique: »Le caractère relatif des notions de grandeur et de nombre — dit Jerusalem à la page 153 — n'est pas toujours reconnu, et dans la réalité il y a une tendance à considérer la détermination de la grandeur comme une qualité et celle du nombre comme des êtres indépen-

dants (c'est-à-dire leur donner une valeur substantielle. Note de l'auteur) comme cela est même arrivé à des systèmes philosophiques».

Le pronom était primitivement le symbole linguistique d'une notion substantive à contenu restreint et toutes ses fonctions se sont développées à la base des rapports spaciaux. La voie hypothétique de ce développement a été tracée par Ginneken (l. c. 209—211). Le pronom possède encore aujourd'hui les particularités du nom substantif ou adjectif et rien qu'une seule catégorie de pronoms personnels pourrait maintenant exprimer le rapport avec le *moi* du sujet parlant. Mais étant donné que dans le pronom personnel à part cela il n'y a plus aucun contenu de signification, ce n'est qu'accompagné d'un nom qu'il constituerait une phrase à fonction d'orientation unique, comme cela avait lieu dans la phrase primitive; des phrases telles que *homme moi*, *homme toi*, etc... n'existent que dans certaines langues¹. Le pronom réfléchi possède en fait la fonction du pronom personnel (dans les cas obliques), les autres pronoms ne diffèrent des substantifs et des adjectifs que parce qu'ils ne nommaient pas l'objet ou la qualité, mais les désignent, ou bien en font mention.

Il reste encore deux types morphologiques qui unissent en soi les fonctions de noms avec certaines fonctions verbales: les participes et les infinitifs. Ils diffèrent en ce que les participes possèdent toutes les particularités des adjectifs à côté de propriétés partielles du verbe, et les infinitifs — seulement certaines particularités des verbes, tout aussi bien que des substantifs.

Le participe s'est façonné de la même manière que l'adjectif, par la disposition relative des fonctions du membre identifiant; la différence entre eux consiste en ce que le participe étant originaire de divers thèmes verbaux associés à la fonction de la gradation dans le temps, a conservé cette faculté d'exprimer l'existence d'une qualité dans le présent, le passé ou le futur, parfois avec, en plus, une certaine nuance de la valeur de nécessité, comme dans le gérondif. Malgré cela ni par lui-même, ni avec le nom, il ne pouvait constituer une phrase, car il ne présentait pas de rapport avec le *moi* du sujet parlant et, comme on sait, ce rapport est la qualité essentielle de la phrase. D'ail-

¹ Cf. le sanscrit *tvá vārunaḥ* = toi Varuna = tu es Varuna.

leurs les participes n'ont conservé que pendant un certain temps la faculté d'exprimer la gradation dans le temps. Il sont à ce degré de développement, en sanscrit et en grec; en latin déjà le participe présent actif peut indiquer une qualité ayant existé dans le passé. Les langues slaves n'ont conservé que les formes du participe présent et passé, certaines les ont perdues en partie. Ainsi, en polonais il n'y a actuellement que deux participes déclinaux: présent actif et passé passif; par eux on peut exprimer une qualité constatée au présent, au passé ou au futur. En un mot le participe polonais maintenant, de par sa fonction, n'est plus qu'un adjectif ordinaire qui n'a rien conservé de son ancien caractère verbal. Le même fait s'est produit avec les substantifs verbaux connus comme infinitif et supin, avec cette différence cependant que le supin est sorti de l'usage des langues modernes. L'infinitif est un substantif indéclinable qui apparaît dans la phrase quelquefois en fonction de substantif. Cependant, étant indéclinable, son second membre (autrefois identifiant) est perçu plus faiblement que dans les autres substantifs. Le fait que l'infinitif n'est pas entièrement dépourvu de ses fonctions verbales y contribue. Parfois on l'emploie comme verbe, soit comme élément constitutif du futur: *będę czytać*, all. *ich werde lesen* ('je vais lire'), soit dans une forme particulière du conditionnel: *il doit réfléchir longtemps pour bien répondre* (pol. *musi się długo namyślić, żeby dobrze odpowiedzieć*), ou encore sans le concours de l'auxiliaire pour exprimer une action désirée: *Ici vivre et mourir!* ou bien un ordre: *S'asseoir!* etc. L'infinitif est un genre hybride difficile à déterminer avec précision.

Comme on sait, les noms ont donné naissance aux adverbess, dans lesquels on a reconnu des formes de cas éliminées du système de la déclinaison. Brugmann estime que »les adverbes qui sont originaires des adjectifs consistent dans un emploi substantif de ces derniers« (l. c. 447), en même temps il affirme que parfois le substantif complémentaire a été négligé, ce qui a donné les formes féminines, ex.: en grec $\pi\tilde{\eta}, \tau\tilde{\eta}\nu \tau\alpha\chi\tilde{\iota}\sigma\tau\tilde{\eta}\nu$, en latin *hūc, unā*, ajoutons-y le polonais *można, niepodobna*, etc. (possible, impossible). Sont-ce les seules sources de l'origine des adverbes nominaux? (je laisse de côté les adverbes à suffixes spéciaux, considérés par Brugmann). En admettant ceci comme l'origine unique des adverbes, nous devrions accepter que tous

proviennent des formes, des cas obliques, que les adverbes slaves en *-o* sont des accusatifs neutres. Ceci paraît douteux, car il est difficile de déduire leur fonction de celle du régime direct, pendant que la fonction des adverbes en *-e* s'explique aisément par la signification du locatif comme cas de détermination extérieure, c'est à dire d'un cas qui ne détermine pas seulement le lieu et le temps, mais encore les diverses circonstances extérieures, qui ont présidé au fait — ce qui a été dans la suite ramené à une seule valeur: la détermination du moyen. Il me semble donc que la naissance des adverbes en *-o* doit être expliquée autrement et qu'il faut y voir une continuation des formes non de l'accusatif, mais du nominatif. L'échange de la fonction du nominatif attributif en fonction de l'adverbe a pu avoir lieu de différentes façons.

Le plus simple serait de l'expliquer comme suit: alors que le nominatif substantif était en fait non pas le sujet, mais une apposition du sujet aperçu comme un élément constitutif du verbe, l'adjectif pouvait former un groupe plus intime, soit avec l'apposition et alors il prenait le genre du nom, soit avec le sujet réel qui exprimait la notion d'un pronom personnel sans genre ou la notion d'une substance indéterminée dans son contenu; dans les deux cas l'adjectif devait revêtir la forme du genre neutre. Il est douteux pourtant que dans le temps où le sujet réel (le suffixe verbal) était aperçu, les adjectifs étaient formés au point de s'adapter au genre du sujet. Il faudrait rechercher des preuves dans la comparaison de tous les types adverbiaux pour déterminer l'antiquité relative de chacun d'eux.

Une autre explication est possible, adaptée aux temps où le nominatif substantif avait pris sa fonction de sujet réel à côté de la forme personnelle du verbe. Alors l'adjectif était son attribut et s'accordait naturellement avec lui en genre et en nombre. Lorsque nous déterminons le sujet, par cela même nous changeons en quelque sorte la notion de l'action accomplie par le sujet: l'homme sain marche autrement que le malade, le vieux autrement que le jeune etc... Et voilà le terrain pour associer plus intimement l'adjectif tantôt avec le sujet, tantôt avec le prédicat. Dans ce dernier cas l'adjectif prenait la forme du neutre pour la même raison qui fait employer le participe dans la forme composée des phrases sans sujet au neutre: *grzmiato* ('il a tonné') *zamroczyło mi się w głowie* (mot à mot = il s'est brouillé dans ma

tête = j'ai eu le vertige). Dans la conscience humaine apparaît comme agent (ou comme patient dans les verbes passifs) quelque chose d'indéfini, ou la notion du sujet indéterminé.

Peut être, ces formes de phrase sans sujet ont-elles été le modèle pour la formation de groupes nouveaux: de la forme personnelle du verbe avec adverbe.

Il est impossible de trouver beaucoup de preuves historiques à l'appui de cette conviction, car aussi bien l'ancienne fonction de l'adjectif que la nouvelle — de l'adverbe — sont aussi vivantes aujourd'hui et il n'y a pas eu entre elles de degré de transition. Quoiqu'il en soit, dans des cas particuliers des vestiges d'oscillations ont pu rester, ou de procès non achevés formellement, bien qu'achevés fonctionnellement. Ces derniers ont donné la forme de l'adjectif polonais *rad* qui, dans la phrase, apparaît formellement comme un attribut du sujet, sémantiquement comme un adverbe: *rad to zrobię* veut dire: 'je le ferai avec joie, volontiers', et non pas 'joyeux', 'content'. Nous avons donc une fonction différente et une forme différente. D'autre part il y avait parfois des associations de la notion d'adjectif avec le prédicat qui nous paraissent aujourd'hui injustifiées quant au contenu significatif de ces notions. Ainsi, à la fin du XV^e s. quelqu'un a traduit la phrase latine: *Quid accidit, quod sedes tristis* en polonais: *Co to na cie przyszło, iże siedzisz barzo smutno* (*Pr. Fil.* III 180); »être assis tristement« semble risible (bien que cette expression se rencontre), il faudrait dire plutôt: *siedzisz smutny* (tu es assis, triste). Ces exemples doivent être naturellement exceptionnels, car d'une façon normale la forme s'adaptait au sens et les associations qui se formaient dans le passé étaient normalement les mêmes qu'aujourd'hui.

Nous avons plus d'exemples qui confirment indirectement l'échange de la fonction attributive en fonction adjective. Dans une certaine période de l'histoire de la langue polonaise commença un procès analogue à celui dont il a été question plus haut — le procès d'attribuer le régime direct de l'objet au verbe, ce qui n'était pas sans raison, car l'expression qui détermine l'objet direct de l'action modifie quelquefois la notion de l'action elle-même. Nous avons donc des expressions telles que: *Jał krola Amalecha żywo* ('vivum', 'il captura le roi Amalech vivant' — adv.) la Bible de Sophie I Reg. XV, 18. *Cożes nasze ciała kazal sobie*

żywo ofierować ('pourquoi as-tu ordonné de te sacrifier nos corps vivants?'); com. XV siècle *Pr. Fil.* V, 322 *Nie czyniże daleko pomocy miłosierdzia swego* ('ne dépense pas au loin l'aide de ta charité') comm. XVI^e s. *Pr. Fil.* II 470. *Jako dzbany rozbite czynił calo (calemi)* ('de même qu'il faisait entières les cruches cassées') XVI^e s. *Rozpr.* XXVIII, 308. Ce sont sans doute les débris de tours plus en faveur dans le passé qui sont sortis à la longue de l'emploi.

Enfin un procès analogue s'est passé pour les participes. Les exemples linguistiques en étant plus nombreux dans les textes même tardifs, on peut supposer qu'il est postérieur au précédent; son développement est aussi quelque peu différent; une seule et même fonction apparaît en fonction de divers cas, mais encore avec la valeur d'un attribut substantif. Parmi de nombreux exemples j'en choisis quelques uns plus tardifs des environs de 1570 notés des *Pisma polityczne* éditées par J. Czubek: *Chociam jest skotak tulając się w lesie* ('bien que je sois un berger errant dans les bois') p. 26 (fonction nominale). *Żeście go umierając cielesnie widzieli (=umierającego)* ('que vous l'avez vu mourant') p. 14. *Słyszawszy już od Waszej Miłości tak mądrze chwając i ganiąc obie stronie (=chwającego, ganiącego)* ('ayant entendu votre grâce si sagement louant et tansant les deux parties') p. 424. *Bog nadgradza każdemu wiernemu żywiąc w Bojaźni Bożej, służąc we wszem jemu (=żywjącemu, służącemu)* ('Dieu récompense tout fidèle vivant dans la crainte de Dieu, et le servant en tout') p. 705 etc. Aujourd'hui la même forme est un adverbe distinct, mais qui a conservé des vestiges de ses anciennes fonctions attributives en ceci qu'elle ne peut être employée qu'alors qu'on peut la remplacer par la forme d'un participe déclinable, au nominatif. C'est pourquoi des exemples précités il n'y a que le premier qui soit aujourd'hui acceptable. Il s'en suit que bien que nous ayons dans cette forme adverbiale du participe en-*ąc* une continuation morphologique de l'accusatif, fonctionnellement elle est une continuation du nominatif, c'est à dire qu'après une période d'incertitude et d'hésitations seule la forme du nominatif a été échangée contre un adverbe, c'est à dire quelle a reçu ses fonctions. Les adverbies attributifs slaves en -o ont pu naître de la même façon.

Le fait de cet échange est encore plus instructif d'un autre point de vue: dans son histoire nous voyons nettement que dans la langue agissent sans cesse et influencent son développement

des facteurs qui arrivent très facilement aux couches inférieures de notre conscience. Une série d'exemples cités plus haut prouve la disparition complète — semblerait-il — des fonctions casuelles de la forme du participe en-*ac*, en instituant dans ce domaine une sorte d'anarchie passagère; malgré cela la fonction du nominatif a gain de cause et c'est elle seule qui se développe dans la suite; en français, la fonction adverbiale a été acquise seulement par une forme de participe, mais employée autrefois avec la valeur et du nominatif et de l'accusatif, ce qui confirme une fois de plus que le développement des facteurs psychiques peut être différent dans le détail, bien que sa tendance générale soit une dans toute l'humanité.

Les autres types morphologiques s'éloignent considérablement de la phrase d'abord parce qu'ils sont absolument unimembrés et il est impossible de savoir, s'ils ont été autrefois bimembrés. Quant au contenu significatif, seules, les prépositions le possèdent, quoique à un degré infime. Elles sont nées des adverbes, il est donc probable qu'elles ont été naguère bimembrées. Quant aux conjonctions en dehors de celles (en petit nombre) originaires des adverbes ou d'autres types morphologiques (parfois de phrases entières, exp.: *baż, jeśli* de *jest li*) elles se sont développées des particules emphatiques parentes des interjections, ayant la même origine, ce qui veut dire qu'elles ont été de tout temps unimembrées (voir *Sprawozdania Akad. Um. w Krakowie* 1907, nr 7).

Quant aux interjections, nous en avons parlé plus haut.

Si l'on admet dans la phrase, et seulement dans la phrase, deux bases indispensables à l'orientation: dans l'espace et dans le temps, ceci ne constitue pas les principes de la construction et du sens des autres types morphologiques, mais permet au contraire de les mieux connaître et d'établir de la sorte un système clair et motivé de classification de tous les types morphologiques.

Le rapport des diverses expressions linguistiques avec les principaux degrés intermédiaires pourrait être présenté comme suit:

A. Expression des sentiments:

1. L'interjection
2. Le nom en tant qu'expression simultanée du sentiment et de la notion
3. La phrase exclamative. La parole rompue.

B. Expressions réfléchies:

1. La phrase à deux membres

2. La phrase sans sujet

3. L'équivalent de la phrase.

Le cours hypothétique historique du développement des expressions réfléchies aurait pu être le suivant:

1. Radical à extension sémantique large ou restreinte. Phrase formellement unimembrée, sémantiquement bimembrée; le second membre donné par la situation; orientation dans l'espace.

2. Groupe à deux membres: radical + suffixe symbole de la notion de qualité + symbole de la notion de la chose, considérée par opposition à la notion du »moi«; phrase primitive bimembrée; orientation dans l'espace.

3. a) Radical + suffixe personnel; verbe = phrase; orientation dans l'espace, puis aussi dans le temps.

b) Radical + suffixe impersonnel; mot, nom bimembré: y domine soit le membre identifiant, soit le membre discernant.

4. Structure unimembrée du nom, cumulation des fonctions:

a) substantif

b) adjectif.

5. Différenciation du verbe et de la phrase:

a) verbe 1 et 2 personnes = phrase

b) apposition au sujet de la 3 personne = phrase bimembrée à sujet nominal et prédicat verbal.

6. Complément à la notion de qualité = phrase verbo-nomino-prédicative à sujet nominal.

7. Phrase sans sujet.

8. Equivalent de phrase

9. Causes de la structure bimembrée du nom.

Nous avons vu que la division de la phrase en deux membres résulte d'un besoin d'orientation dans l'espace et dans le temps, car à chacune de ces deux formes de pensée correspond l'un des membres de la phrase. C'est pourquoi cette division en deux membres de la phrase est perçue, jusqu'à présent, distinctement dans la langue, tandis que les phrases unimembrées, c'est à dire sans sujet, sont relativement plus tardives, en tant que

phénomène secondaire et ne constituent qu'une provision assez faible d'expressions linguistiques.

La forme personnelle du verbe en tant que possédant la valeur d'une phrase, est de même distinctement bimembrée, surtout la forme de la première et de la seconde personne de tous les nombres. La différence entre la forme personnelle verbale et le nom consiste en premier lieu en ce que c'est justement en cette forme verbale que les deux membres sont aperçus avec la même intensité, en second lieu par le fait que depuis les temps les plus anciens son membre identifiant est constitué non par un suffixe quelconque, mais exclusivement par un suffixe qui correspond sémantiquement au pronom personnel, de plus en fonction du pronom personnel de la troisième personne n'apparaissent que certains suffixes très peu nombreux.

Par contre, dans le nom, aucun des membres constitutifs ne sert à l'orientation dans le temps; tous deux possèdent à ce point de vue un caractère, en principe et primitivement, identique. Leur liaison par couples n'est donc pas nécessaire et pourrait ne pas avoir lieu du tout. Nous avons mentionné que les noms primitifs radicaux védiques étaient sans doute dès le début des créations unimembrées, c'est-à-dire sans suffixe. Théoriquement, nous nous représentons donc la langue primitive comme formée de mots sémantiquement unimembrés, et les recherches des racines de la langue nous amènent à supposer qu'au point de vue phonétique les mots primitifs étaient monosyllabiques. Le rapport de leur son au sens se basait sur l'association par la contiguïté, comme cela a lieu actuellement, et non sur l'association par la ressemblance, comme c'était le cas pour l'écriture primitive à laquelle nous faisons remonter génétiquement notre alphabet. (L'écriture inconnue idéographique, les hiéroglyphes avec leurs transformations, c'est à dire avec l'écriture hiératique et démotique, ensuite l'écriture des Phéniciens, auxquels les Grecs ont emprunté leur alphabet).

Ainsi donc les mots primitifs étaient de toute probabilité unimembrés sémantiquement et formellement, ce qui ne les empêchait pas d'être en même temps des équivalents de phrase, car le second membre, sans lequel il ne peut y avoir de phrase, était impliqué dans la situation comme aujourd'hui encore les expressions exclamatives, p. ex. *jesć!* ('manger!'), *pic!* ('à boire!'), sont les

équivalents des phrases: »servez le dîner«, »je désire en buvant apaiser ma soif«, »donnez-moi, je vous prie, un verre d'eau de vie«, etc... suivant les circonstances qu'on appelle généralement une situation.

L'homme pensait avant de pouvoir se servir de la langue, car autrement celle-ci n'aurait pu naître. Aujourd'hui penser non linguistiquement nous paraît impossible, car nous sommes habitués depuis notre enfance à penser en une langue quelconque. Cependant encore maintenant nous n'arrivons pas toujours à exprimer par des mots notre pensée: quelquefois nous avons une notion bien précisée pour laquelle en vain nous cherchons un nom; nous disons alors que nous l'avons: »sur le bout de la langue«. Le langage humain est un moyen de communication réciproque avec les hommes. Il sert aussi à faire communiquer (dans certaines limites) l'homme avec les animaux, c'est donc un phénomène social et c'est dans la société qu'il est né. La famille est la forme la plus primitive de la société, même si cette famille n'existe que d'une façon temporaire, c'est dans cette famille qu'est née la langue. Il suffit, à celui qui pourrait douter de l'existence de la famille sans emploi de langue, de rappeler des familles de certains animaux, de mammifères ou d'oiseaux.

Ainsi donc, lorsque l'homme ne possédant pas encore le langage, pensait et créait une famille, il était obligé d'employer certains moyens pour communiquer avec les membres de sa famille. Les animaux, dans ce cas, ne partagent entre eux que les expressions de leurs sentiments, de leurs désirs, de leurs craintes, de leurs joies, et leur langage n'est que l'expression de leurs sentiments. L'homme en diffère essentiellement par son langage de notions. L'animal comprend en une certaine mesure le langage des notions, le langage humain, mais l'homme seul s'en sert activement. Avant d'employer le langage des notions, l'homme différait essentiellement des animaux par son esprit, car il possédait déjà la capacité innée de créer un langage de notions et il ne fallait qu'une excitation de hasard pour que cette faculté se transformât en action.

Il faut supposer que cet homme pensant et sociable employait d'abord les gestes, puis le langage articulé. Ceux qui ont observé les tribus de sauvages affirment que ceux-ci ne peuvent se passer des gestes et qu'il y a même certaines tribus dont les

membres ne peuvent communiquer dans l'obscurité, quand on ne voit pas leurs gestes, tellement peu d'expression possèdent leurs paroles. Imaginons l'homme primitif dans sa famille qui communique ses pensées au moyen de gestes, et il est tout naturel chez l'homme que ces gestes soient accompagnés de sons. S'il est arrivé, p. ex., qu'un certain geste montrant un certain genre de nourriture désirée était toujours accompagné d'un certain cri, qu'un jour dans l'obscurité on ait refait ce geste et le cri qui l'accompagnait et qu'un second individu ne voyant pas le geste ait, malgré cela, associé la notion de la nourriture au son émis, alors dans ce même moment cet individu a inventé le langage humain.

On se mit à associer d'autres sons avec d'autres notions de même que le fait aujourd'hui l'enfant qui commence à parler également dès qu'il prend conscience pour la première fois du rapport entre le son entendu et l'objet désigné en même temps par le geste. Naturellement, cette démonstration est schématique, simplifiée à l'extrême; en réalité tout ceci a pu se passer d'une façon semblable, mais beaucoup plus compliquée et difficile.

Il pouvait y avoir beaucoup de difficultés et entre autres le fait que l'individu même à un état primitif de la civilisation a une forte provision de notions et que cette provision augmente avec le temps. Si pour chaque notion nouvelle une nouvelle dénomination était créée, il arriverait que ces dénominations *deviendraient très nombreuses et seraient difficiles à retenir, car elles ne constitueraient aucun système.* De plus les complexes des sons surtout pour les monosyllabes auraient vite été épuisés, il aurait donc fallu recourir à des distinctions aussi subtiles qu'en chinois, par exemple, où l'on ne parvient à différencier au point de vue sémantique les monosyllabes que par des variations de ton.

Heureusement, les ancêtres des Indo-Européens ont trouvé le moyen de perfectionner la production linguistique par le principe de la construction à deux membres des mots. La matière des membres identifiants finaux était constituée par les mots les plus primitifs à signification très étendue de substance, c'est-à-dire d'objets, d'agent, de matière, d'instrument, de moyen, etc..., en un mot par les suffixes actuels. La matière des membres discernants initiaux était constituée par les mots à contenu plus riche mais à moindre extension (les radicaux). Ainsi naquit un type,

connu aujourd'hui sous le nom de mots simples. — Grâce à quoi, en combinant ces deux matières (les radicaux et les suffixes), on pouvait construire les mots dérivés, selon des principes bien que peu clairement conscients, mais faciles à réaliser dans la pratique, de la même façon que nous créons encore aujourd'hui de nouveaux dérivés. Ce moyen s'est trouvé à tel point suffisant que la création de nouveaux suffixes ou de nouveaux radicaux est devenue inutile. Avec le temps les hommes ont perdu la faculté de le faire et ont commencé, en revanche, à utiliser les emprunts des autres langues.

Cependant la source principale de l'enrichissement de la langue est demeurée et demeure encore dans les procédés de la formation des mots de la langue donnée, la combinaison des radicaux et des suffixes et par analogie des mots entre eux (mots composés, expressions syntaxiques). Cette production est toujours accompagnée d'un procès psychologique qui consiste à transporter le sens d'un objet sur un autre en partie lui ressemblant. A vrai dire, même un suffixe possédant une signification tout à fait générale était le symbole linguistique d'un certain nombre d'objets; quand on l'eut employé pour former un mot composé d'un radical et de ce suffixe même, la signification en fut transférée sur un autre objet et jointe à autant de groupes d'objets qu'il y avait de radicaux, auxquels se joignait ce suffixe.

Dans ce cas le même processus se passait qu'actuellement pour la production d'une métaphore, ce qui veut dire que cette dernière est aussi ancienne que la langue même. Elle est basée sur cette faculté humaine de percevoir les ressemblances et les différences, faculté universelle, éternelle que nous exploitons encore à l'heure actuelle. Lorsque nous voulons exprimer linguistiquement une impression produite par la vue d'un objet nouveau, inconnu jusqu'à ce moment, nous tâchons d'y trouver une ressemblance avec d'autres objets connus. Nous ne l'identifions pas avec eux cependant, mais sur l'heure nous désignons la qualité qui l'en différencie: ainsi en polonais nous appelons *lys d'eau* (nénuphar) une plante qui ressemble au lys et qui en diffère entre autres parce qu'elle croît dans l'eau. Nous faisons de même quand nous ne savons pas à quoi comparer la chose perçue, mais alors nous employons comme objet de comparaison une notion exprimée par le pronom indéfini: par ex.: *quelque chose d'horrible*,

quelque chose d'agréable. Dans le premier cas une notion de détail nous sert à comparer, dans le second — une notion générale; dans les deux cas cette notion est un membre identifiant dans cette expression bimembrée, l'autre membre est discernant. Le milieu sera occupé par une expression dont le membre identifiant sera une notion générale, mais à extension restreinte, par exemple une notion d'agent, d'action, d'instrument, etc... Une notion de ce genre est exprimée aujourd'hui soit dans un substantif, soit dans un suffixe tel que *-ciel* (corr. au français *-eur*) et possède une signification d'agent, de personne qui accomplit, ou bien est égale à ce qui constitue la seconde partie des mots composés: *-czyńca*, *-dziej*, etc... (fr. *-(bien)fauteur*, *-auteur*), de même le suffixe *-dło* possède une signification de moyen, d'objet servant à l'accomplissement d'une chose (*mydło* ('savon') = moyen pour se laver, *szydło* ('aiguille de cordonnier') = moyen, instrument à coudre, etc...). Quand deux mots sont employés toujours ensemble et quand tous deux désignent une même notion, alors ils se soudent formellement en un seul mot. (Cf. les soudures plus tardives: *Wielkanoc* ('Pâques'), *swawola* ('frivolité')). Ils se sont soudés et ont constitué des mots simples quand le membre identifiant était constitué par en mot à signification de notion générale ou — au cas contraire — par des mots composés. A la production des mots unimembrés dont la relation avec les notions par eux désignées se basait uniquement sur la loi de l'association par contiguïté, a succédé une production plus facile de mots à deux membres, basés sur la loi de l'association par la ressemblance et la différence: il advint une période de création de mots combinés. Bien qu'avec le temps dans nombre de mots le principe de ressemblance consciente et de différence se soit entièrement effacé, de façon que nous associons de nouveau ces mots à leur sens en nous basant sur la loi de contiguïté (même des linguistes de profession n'arrivent pas parfois à retrouver leur étymologie), pourtant ce principe de division en deux membres pour la création de mots nouveaux selon la ressemblance n'a pas été ébranlé. Le procès de la production de mots unimembrés est terminé depuis des temps immémoriaux, le second processus dure toujours: de nouveaux mots simples naissent, créés avec l'aide des suffixes, dits productifs, donc ils sont bimembrés; de nouveaux mots composés apparaissent, de nouvelles expressions syntaxiques, qui sou-

vent sont transformées en mots composés (on en possède de nombreuses preuves, déjà historiques). En même temps cependant un mot dans une certaine époque compréhensible dans ses deux parties, imagé, plastique, devient avec le temps un signe mort, par tradition, mnémoniquement relié à une certaine notion; de bimembré il devient unimembré, cf. p. ex. *człowiek* ('homme'), *jastrząb* ('épervier'), *bartóg* ('couche, tanière, grabat'), etc. Mais la même chose se produit dans les métaphores: celles-ci aussi se fanent, pâlissent, se banalisent, deviennent des signes morts (p. ex. *le soleil se lève*). Dans la métaphore nous avons également deux membres: identifiant et discernant, la même comparaison avec délimitation comme dans tout mot simple ou composé. La différence entre la métaphore et un type morphologique ordinaire consiste en ce que dans ce dernier le nom servant de membre identifiant se transporte d'un objet sur un autre qui a avec celui-là beaucoup de ressemblance, ne fût-ce qu'apparente (p. ex. *wieloryb* ('baleine') = un gros poisson, bien que ce ne soit pas du tout un poisson), tandis que dans la métaphore nous nous contenons d'un seul trait commun aux deux objets, pour que le nom de l'un devienne le membre identifiant dans le nom bimembré de l'autre, par exemple une métaphore vivante: *sosna dymu* ('un pin de fumée') »Pan Tadeusz« IV, 812, morte: *pióro stalowe* ('une plume d'acier'). De là, la différence formelle: dans le mot, c'est le membre identifiant, le suffixe qui disparaît, de même dans l'expression syntaxique p. ex.: *Czarna* 'la noire' (rivière), dans la métaphore c'est le membre discernant, p. ex. *la plume* (d'acier). Le résultat est formellement le même dans tous les cas et c'est — la composition à un membre unique¹.

10. Conclusion.

Nous pouvons résumer les résultats définitifs de nos démonstrations de la façon suivante:

Le point de départ, c'est l'homme qui ne parle pas encore, mais qui possède des capacités spirituelles qui le différencient entièrement de l'animal et lui permettent de trouver le langage

¹ Ce chapitre, modifié maintenant en partie, a été publié dans le *Po-radnik Językowy*, nr 3, an 1910, à Cracovie.

articulé. L'homme vivait en famille, ne fût-ce que le temps nécessaire à l'éducation première de l'enfant, c'est-à-dire une période de 5 à 7 ans. Durant ce temps il employait non seulement le langage affectif des sons (comme les animaux), mais aussi la gesticulation, et surtout les gestes montrant certains objets. Ces gestes se trouvaient accompagnés par des cris involontaires qu'on n'associait à rien tout d'abord. Cependant, avec le temps il a pu se produire que certains gestes étaient accompagnés par certains sons seulement. C'est alors qu'un tiers n'apercevant pas, par hasard, le geste, mais ayant entendu le son déterminé qui l'accompagnait, ayant compris de quoi il s'agissait, c'est-à-dire pour la première fois ayant associé un certain son à une certaine notion, a de la sorte inventé le langage: un son associé à une certaine notion est devenu un mot.

Il se peut que ces mots primitifs s'associaient non à des objets déterminés mais qu'ils avaient plutôt une valeur de gestes indicateurs: les uns désignaient des objets rapprochés, les autres éloignés ou moins accessibles, de même qu'aujourd'hui nous employons avec cette valeur les pronoms démonstratifs. Avec le temps pourtant on se mit à associer certains complexes de sons à certains objets et c'est alors que le mot se mit à désigner une certaine notion possédant un contenu et une extension à peu près définis. Les mots de la première catégorie sont devenus dans la suite des suffixes, les mots de la seconde catégorie — des radicaux ou racines. Les premiers désignaient toujours la notion d'une chose perçue dans l'espace ou plutôt ils indiquaient la chose perçue dans l'espace, ils avaient donc un caractère de substantifs ou plutôt de pronoms substantifs. Par contre, les seconds se basaient sur la perception de certaines qualités, mais ne possédaient ni un caractère de substantif, ni d'adjectif, ni de verbe; ils pouvaient être le premier, le second ou le troisième. Les premiers indiquaient, les seconds exprimaient.

Cependant ces »gestes phoniques« démonstratifs se sont associés (du moins en partie) avec des notions définies très générales, c'est à dire a contenu assez restreint, mais à extension très grande (de ce genre de notions font partie les notions d'agent, d'instrument ou de moyen employé à l'accomplissement d'une action, etc.). Par là ils se sont rapprochés par leur signification de cette seconde catégorie de mots primitifs associés à certaines

qualités perçues. Le nombre de ceux-ci augmentait d'abord à mesure qu'augmentait le nombre des notions chez l'homme. Avec le temps il cessa de s'accroître, peut être à cause de la difficulté de trouver et de retenir des combinaisons de sons toujours nouvelles et monosyllabiques (les radicaux bisyllabiques sont très rares) et de l'incapacité d'en former un système.

C'est alors que, au moins dans le domaine du groupe linguistique indo-européen (nos considérations ne portent que sur lui), le principe d'unir des mots ayant une signification générale avec des mots ayant un contenu de signification plus délimité est né dans les esprits des hommes. Ce principe résulte d'une fonction habituelle de l'esprit qui perçoit quelque chose de nouveau: tout d'abord, c'est la ressemblance avec un état de chose déjà connu qui nous frappe, ensuite la différence, autrement dit l'identification avec une notion très générale et sa différenciation au moyen de l'indication d'une qualité de détail. C'est un procès analogue à la création de métaphores actuelles qui diffèrent seulement des mots bimembrés primitifs par la valeur esthétique qu'elles ont ou qu'elles devraient avoir; pourtant il n'y a pas de différence, en principe, entre la métaphore et un mot bimembré quelconque.

Ainsi donc, dans un mot bimembré le membre final, le suffixe, est identifiant tandis que le premier, le radical, est discernant. Dans bien des mots le suffixe est très expressif, et c'est lui qui donne son caractère au mot entier, naturellement un caractère de substantif: *nauczy-ciel* ('maître'), *my-dło* ('savon'), *grab-arz* ('fossoyeur'), *mił-ość* ('amour') etc. Il y a néanmoins des suffixes inexpressifs qui ont disparu en partie des langues slaves, par exemple les indo-européens: *-o-*, *-a-*, *-jo-*, *-ja-*; les mots formés à l'aide de ces suffixes pouvaient être en même temps des substantifs ou des adjectifs suivant que le sujet parlant et l'auditeur percevaient plus fortement le membre identifiant (qui exprimait la personne ou la chose) ou bien le membre discernant (qui exprimait la qualité); dans le premier cas le mot était pris avec une valeur de substantif, dans le second — avec une valeur d'adjectif. C'est pourquoi, encore aujourd'hui, le substantif peut être employé en fonction adjectivale (p. ex. comme apposition) et vice-versa, l'adjectif en fonction de substantif, p. ex. *un pauvre*, *un misérable* (*ubogi = źebrak*).

Assurément dans la suite des temps, en polonais très tard par exemple, ces parties formelles de la langue se sont différenciées: le nom a ses terminaisons propres, l'adjectif possède les siennes, mais il n'en a pas toujours été ainsi lorsque, par exemple, les langues slaves ne possédaient pas encore la déclinaison composée des adjectifs.

Le verbe (c'est à dire la forme personnelle du verbe) diffère du nom (substantif ou adjectif) en ce que nous percevons simultanément en lui et avec une même netteté les deux membres discernant (radical, thème) et identifiant (suffixe appelé d'habitude terminaison personnelle). La seconde particularité qui différencie le verbe du nom c'est que ses suffixes ont une valeur strictement déterminée de pronoms personnels.

Encore avant la différenciation formelle du nom en substantif et adjectif, ces deux parties du discours se sont différenciées sémantiquement sous l'influence de facteurs qui ne sont pas clairs pour nous aujourd'hui; nous ne savons pas indiquer pour chacun des cas particuliers, pourquoi dans la prononciation d'un nom c'était le membre identifiant qui attirait surtout l'attention du sujet parlant, tandis que dans la prononciation d'un autre nom, c'était le membre discernant, autrement dit, pourquoi certains mots sont devenus des substantifs et d'autres des adjectifs. On ne peut contester cependant qu'il y ait entre eux une relation étroite, grâce à elle certains adjectifs ont pu passer dans la catégorie du substantif (*Kraków, Częstochowa, Trzemeszno*).

Quand il y eut une division fixe en substantifs et adjectifs différenciés formellement, le sentiment de la composition en deux membres commença à s'effacer; les noms furent sentis comme unimembrés, là surtout où le membre identifiant avait disparu complètement, par. ex.: *syn* ('fils'), *pies* ('chien'), *mąż* ('mari'), *zięć* ('gendre'), etc...; sl. comm. **syn-ъ*, **pes-ъ*, **mōž-ъ*, **zet-ъ* ou les terminaisons -ъ, -ъ proviennent de l'ie. -us, -os, -jos, -is.

En revanche, dans le verbe, il n'y eut que la troisième personne qui devint, en fait, unimembrée, car en elle le suffixe exprimait une personne indéterminée qui ne fut déterminée que par le substantif qui lui fut ajouté. Celui-ci ne fut tout d'abord qu'une apposition pour devenir ensuite la désignation réelle de la personne *idzie* (*ktos*) ('il vient quelqu'un') est l'expression d'une action accomplie par une personne qui n'est pas déterminée de très près;

idzie mąż ('un homme vient'); l'agent est mentionné et la forme *idzie* est comprise aujourd'hui comme un mot unimembré.

Nous parlons de trois, ou plutôt de deux, parties du langage: du nom et du verbe, en divisant le nom en substantif et en adjectif. En dehors de celles-ci et de l'interjection toutes les autres parties du discours sont dérivées, elles sont le produit de différenciations plus tardives dans la langue. L'interjection est primitivement une simple expression du sentiment, dans la langue humaine c'est l'élément animal.

Cependant le facteur émotif de l'interjection peut s'accompagner d'un élément conceptuel [*biada! nieszczęście!* 'malheur!'] et inversement à un mot désignant une certaine notion peut être joint un élément émotif (*bien-aimé! je déteste!*). De là, le degré différent de coloration du langage par l'élément affectif, de là aussi les diverses transitions d'un mot froid à une exclamation passionnée, et en même temps d'une phrase à l'énoncé de mots sans lien, mais fortement expressifs.

L'oeuf d'où est éclos la phrase, c'est la forme personnelle du verbe: le prédicat correspond à son thème ou à son radical, le sujet à sa terminaison personnelle. Ainsi donc la phrase est bimembrée de même façon que tout mot (simple ou composé, car le nom composé est construit comme le nom simple). Toute phrase se divise sans reste en deux parties: celle du sujet et celle du prédicat (le seul reste de cette division dans les phrases subordonnées est constitué par les conjonctions qui n'entrent pas dans le contenu de la phrase). La phrase ne peut être divisée en plus de deux membres, car le prédicat nous oriente dans le temps et le sujet dans l'espace et qu'aussi nos deux seules formes de pensée — le temps et l'espace — se trouvent être épuisées. Tel est le fondement psychologique du prédicat et du sujet.

Mais de même que le mot bimembré (le nom surtout) peut être perçu comme unimembré, de même la phrase peut perdre son membre identifiant et devenir sans sujet. A vrai dire il y a très peu de phrases sans sujet: en polonais celles-là seules pourraient être considérées comme telles qui expriment leur prédicat au moyen du pronom *się* (p. ex.: *tu chodzi się dobrze*); les autres types sont en réalité des phrases à sujet indéterminé.

Dans notre exposition nous n'avons touché qu'aux questions qui nous paraissaient être essentielles; nous n'avons pas essayé

de résoudre d'autres problèmes linguistiques recouverts de mystère. D'ailleurs, en général, dans ses recherches l'homme, même lorsqu'il croit avoir vaincu une difficulté, se trouve en présence d'un nouveau mystère beaucoup plus profond et plus difficile à percer. Et qui sait, s'il n'en était pas ainsi, les recherches et la vie même peut-être perdraient toute leur valeur.

Wiktor Porzeziński.

Wiktor Porzeziński a appartenu à deux mondes. Polonais d'origine, il l'était également par ses traditions de famille et par de profonds instincts de race; il se rattache cependant au milieu russe par son éducation, ses souvenirs de jeunesse, auxquels se mêlent les sentiments d'amitié et de camaraderie; plus tard les travaux de son âge mûr l'ont lié pour presque toute sa vie à ce milieu.

Porzeziński est né à Moršansk dans le gouvernement de Tambov, le 4 août 1870. Il fit ses études secondaires en cette ville et ses études universitaires à Moscou, terminées en 1892, sous la direction des savants russes les plus éminents: Fortunatov, son maître bienaimé, Miller et Korš.

Après avoir fait sa licence et avoir eu deux conférences »pro venia legendi« il fut nommé en 1895 docent de l'Université de Moscou. En 1903, nommé professeur extraordinaire, il succéda à son professeur Fortunatov qui, démissionnaire à cause de son grand âge, avait désigné Porzeziński, comme le plus remarquable parmi ses élèves. Deux ans plus tard, Porzeziński obtint sa nomination comme professeur ordinaire. Il professa en cette qualité jusqu'au mois de juin 1921. A cette époque, ayant appris qu'on lui offrait une chaire à l'Université polonaise rétablie à Varsovie, il donna sa démission.

Porzeziński fut nommé membre de diverses sociétés savantes, tant polonaises qu'étrangères, telles la Commission dialectologique de l'Académie Russe des Sciences, la Société Psychologique Russe, la Société Ethnographique, la Société de Linguistique de Moscou, dont il fut pendant quelque temps le président. En 1915, il fut élu membre de la Société des Sciences et des

Lettres de Varsovie et, en 1925, de la Société Scientifique de Lwów. Il collabora, pendant de nombreuses années, aux travaux de la Commission de linguistique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres et, en 1925, il en devint membre correspondant, en 1927, membre titulaire.

L'activité scientifique de Porzeziński s'étendait, dès son commencement, aux domaines suivants: la linguistique générale, la grammaire comparée des langues indo-européennes, des langues baltiques et des langues slaves.

Dans le domaine des langues baltiques, il s'intéressa avant tout aux dialectes et à la morphologie historique du lituanien, et à l'histoire des formes verbales dans les langues baltiques. Le hasard voulut que l'étude des dialectes lituaniens fût également son dernier travail scientifique. En effet, il passa les derniers mois de vacances 1928 aux environs de Druskieniki, où il se livra à l'étude des dialectes lituaniens.

Dans le premier de ses traités qui fut imprimé: »Zamětki po dialektologii litovskago jazyka« (= »Remarques sur les dialectes lituaniens«) en s'appuyant sur des observations détaillées, Porzeziński s'est efforcé de déterminer les limites des dialectes de la Lituanie orientale, et celles du dialecte que Fortunatov appelait, en sa terminologie propre, le dialecte lituanien central (dans la terminologie allemande le haut lituanien). Il étudia ensuite, sur un plan historique et comparatif, la phonétique et la morphologie des dialectes de la Lituanie orientale.

Quelques années plus tard, Porzeziński publia un vaste traité: »K istorii form sprjaženija v baltijskich jazykach« (= »Remarques sur l'histoire de la conjugaison dans les langues baltiques«). C'est un des problèmes les plus ardues de la grammaire historique de ces langues. On sait en effet que si, dans l'histoire des formes de la déclinaison, les langues baltiques ont évolué assez lentement, conservant assez bien le caractère indo-européen commun, dans la conjugaison, par contre, il n'est pas resté pierre sur pierre du système indo-européen primitif, ainsi que le dit Berneker dans sa critique du traité de Porzeziński (Arch. f. slav. Phil. XXV, p. 473). Ici, en effet, on rencontre à chaque pas des formes nouvelles, dont l'origine est d'une explication fort difficile. Porzeziński a osé en entreprendre la solution. Dans son traité, il s'est tout d'abord efforcé d'expliquer l'origine et d'es-

quisser l'histoire des désinences personnelles dans les modes indicatif et subjonctif; ensuite il a étudié en détail la formation du présent, du futur et du passé, ainsi que les thèmes des modes. En ce qui concerne les formes de présent, le traité de Porzeziński constitue un précieux complément des travaux d'Uljanov, »*Osnovy nastojaščago vremeni v staroslavjanskom i litovskom jazykach*« (= »Les thèmes de présent en vieux slave et en lituanien«), Varsovie 1888.

Un autre traité important de Porzeziński, c'est son travail sur les formes réfléchies dans les verbes lituaniens et lettes: »*Vozvratnaja forma glagolov v litovskom i latyšskom jazykach*«. En s'appuyant sur une analyse détaillée et en prenant en considération l'état dialectal actuel ainsi que les vestiges de l'état ancien des langues étudiées, Porzeziński s'est efforcé de reconstituer les formes primitives et les fonctions sémantiques de la voix réfléchie en baltique commun, et dans le chapitre final il a mis en parallèle les données des langues baltiques avec les faits correspondants des langues slaves, allemande et romanes.

Outre ces deux vastes monographies, Porzeziński a publié quatre articles concernant les langues baltiques. Le premier (»*Javlenija konca slov v latyšskom i prusskom jazykach*« = »Phénomènes de fin de mot dans les langues lette et prussienne«) concerne la phonétique historique de ces langues et traite des voyelles et des diphtongues en fin de mot.

Dans le deuxième article P. a soumis à l'analyse les formes du datif singulier des thèmes lituaniens en *-i-* du type ancien *vėsapaty* (»Dat. sg. der *-i-* Stämme im Litauischen«) et en s'appuyant sur les faits dialectaux, il prouve que l'on ne peut pas les identifier, comme le voulait Brugmann, avec les formes du type sanskrit *ūtī*, gr. ion. $\beta\alpha\sigma\iota$, mais qu'il y a lieu de considérer *-i* comme provenant du prélituanien $\bar{e} \Leftarrow$ i.-e. $\bar{e}i$.

Dans le domaine de la langue lituanienne, Porzeziński a publié à la fin de sa vie encore deux études. Dans les »*Przyczynki do dziejów języka litewskiego*« (= »Contributions à l'histoire de la langue lituanienne«) 1) il examine les catégories grammaticales dans lesquelles les voyelles finales nasales *a* et *ę* sous une intonation rude passent dans le dialecte lituanien central (et dans la langue littéraire) aux voyelles orales *a*, *e*, et dans certains dialectes de la Lituanie orientale à *a*, *e* ou à *o*, *é* ou même à *u*,

i, 2) il examine la désinence de l'acc. pl. des thèmes des substantifs en *-o-* || *-e-* et suppose qu'à une certaine époque de l'histoire de la langue lituanienne cette désinence comportait un *û* nasal, 3) il examine la prononciation de la consonne *l* qui se prononce dans la Lituanie de l'Est comme *ʎ* devant la voyelle *e*, 4) il examine le développement dialectal des groupes *ti, di*.

Dans son second article «Litewskie *a e* pod akcentem» (= «Les *a* et *e* lituaniens sous l'accent») Porzeziński établit que tous les cas «dans lesquels les *a* et *e* sous l'accent dans toute syllabe non finale ne sont pas longs ou demi-longs sont secondaires».

Dans le domaine slave, Porzeziński a consacré des travaux détaillés aux langues polabe, russe et polonaise. Il s'est également occupé des questions de la grammaire comparée des langues slaves, de celle du slave commun et des rapports mutuels entre les divers idiomes slaves.

Dans son ouvrage «Něskolko slov o došedšich do nas pamjatnikach jazyka polabskich slavjan» (= «Quelques mots sur les monuments polabes») on trouve la description des monuments de la langue polabe. L'auteur accorde avec raison une attention spéciale aux manuscrits de Hennig, établissant les rapports réciproques et les traits caractéristiques des manuscrits originaux et des copies. Cette étude approfondie du recueil le plus riche de la langue polabe est d'autant plus importante, qu'à cette époque ce recueil n'avait pas encore été publié par Rost («Die Sprachreste der Dravāno-Polaben im Hannoverschen», Leipzig 1907). Porzeziński a soumis cette publication à une critique détaillée dans le RS II, p. 189 suiv.

Il s'est attaché aussi à donner une description exacte de la chronique de Parum Szulce. Quelques années plus tard dans le «Zbornik u slavu Vatroslava Jagića», Berlin 1908, P. publia un article sur un extrait lexicologique et phraséologique de ce monument, préparé et caractérisé par A. Kalina (tomes XVIII et XXI de la publication «Rozprawy Wydziału Filologicznego Akademji Umiejętności»).

Dans son ouvrage intitulé «Zamětki po jazyku polabskich slavjan» (= «Remarques sur la langue des Slaves polabes»), en s'appuyant sur l'analyse des réflexes de l'*o* du slave commun et des voyelles nasales ainsi que sur la manière de traiter les *k g'*

palataux, Porzeziński a essayé de mettre en relief les différences dialectales entre les idiomes pratiqués jadis sur les rives gauche et droite de l'Elbe (v. les remarques récentes de Lehr-Splawiński sur ce sujet dans sa «Grammaire polabe»).

En dehors de la langue polabe Porzeziński s'est beaucoup intéressé aux langues russe et polonaise. Il a publié deux manuels de la langue russe. L'un («Elementy jazykovéděnija i istorii ruskago jazyka» = «Eléments de linguistique et d'histoire de la langue russe») était destiné aux écoles secondaires; l'autre («Kratkoje posobije k lekcijam po istoričeskoj grammatikě ruskago jazyka» = «Manuel abrégé de la grammaire historique de la langue russe») avait le caractère de cours universitaires.

En ce qui concerne la langue polonaise nous ne possédons qu'un petit travail sous forme d'un article publié dans le périodique «Echa Płockie i Włocławskie» et contenant une caractéristique générale du dialecte populaire de la région de Kujawy, avec deux essais en vers.

Porzeziński a en outre publié un cours universitaire lithographié d'une grammaire historique de la langue polonaise. Il est à regretter que ce cours n'ait pas été imprimé.

Porzeziński a montré un grand intérêt aux questions de la slavistique générale. Parmi les travaux de ce genre il faut surtout souligner son ouvrage intitulé «Srvnitelnaja grammatika slavjanskich jazykov» (= «Grammaire comparée des langues slaves»). Cet ouvrage n'a malheureusement pas été achevé par l'auteur, mais dans le premier fascicule qu'on possède Porzeziński a donné une esquisse détaillée de la phonétique et de la morphologie du slave commun.

Dans les dernières années, Porzeziński a consacré beaucoup de temps et d'attention aux problèmes des rapports réciproques des langues slaves. Dans son ouvrage «O stosunkach wzajemnych języków zachodnio-słowiańskich» (= «Sur les rapports réciproques des langues slaves de l'Ouest»), en s'appuyant sur l'analyse des caractères spéciaux qui opposent les langues slaves de l'Ouest au groupe du Sud et de l'Est, il prouve que toutes ces propriétés remontent à l'époque du slave commun et ne peuvent, par suite, être considérées comme base suffisante pour admettre une communauté historique des langues slaves de l'Ouest.

Dans son article »Rzekome pierwiastki lechickie w językach wschodnio-słowiańskich« (= »Les éléments prétendus léchites dans les langues slaves de l'Est«) Porzeziński, en se basant sur des faits ethnographiques, historiques et linguistiques, démontre le mal-fondé de la théorie de Šachmatov sur l'extension préten- due de la langue polonaise dans les pays slaves de l'Est (v. son travail »Očerki drevnějšago perioda istorii russkago jazyka«).

Dans son article »Zagadnienia sporne gramatyki słowiańskieje« (= »Questions controversées de grammaire slave«), tout en faisant la critique des manuels de la grammaire du vieux slave de J. Łoś et de T. Lehr-Splawiński, Porzeziński a soumis à une analyse critique et détaillée une série de questions du do- maine de la phonétique et de la morphologie du vieux slave et du slave commun.

Dans le domaine de la grammaire comparée des langues slaves, il y a lieu de noter également une critique très détaillée de la »Vergleichende slavische Grammatik« t. I de W. Vondrák.

Porzeziński s'est aussi efforcé d'établir les rapports réci- proques entre les langues slaves et baltiques. Dans son ouvrage »Die baltisch-slavische Sprachgemeinschaft«, il a soumis cette question à une critique détaillée en ajoutant aux arguments pré- sentés par Brugmann (»Kurze vergl. Gram.«) et Meillet (»Les dia- lectes indo-européens«) quelques faits nouveaux qui confirment l'existence d'une époque de communauté balto-slave.

Dans l'introduction à son premier travail (»K istorii form sprjaženija v baltijskich jazykach«) Porzeziński a exprimé l'opi- nion que la tâche la plus importante de la linguistique indo- européenne de nos jours devrait consister en des études ap- profondies des langues particulières considérées du point de vue historique tout aussi bien que du point de vue descriptif. Il n'a cependant jamais perdu contact avec l'ensemble de sa science. Comme professeur de linguistique indo-européenne à Moscou et à Varsovie, il a toujours eu à s'occuper des problèmes fonda- mentaux de la grammaire comparée. Il a consacré à l'étude de ces questions un livre où il a présenté un exposé de la phoné- tique comparée du sanskrit du grec, du latin et du vieux slave (»Očerok sravnitel'noj fonetiki drevneindijskago, grečeskago, latin- skago i staroslavjanskago jazykov«).

En linguiste à vues larges, Porzeziński s'était toujours

beaucoup intéressé à la linguistique générale. Il s'est occupé surtout de l'histoire de cette science ainsi que des questions de méthode et des problèmes sémantiques et orthoépiques.

Une esquisse succincte de l'histoire de la linguistique constitue un des premiers ouvrages de Porzeziński. C'était une conférence »pro venia legendi«, faite à l'Université de Moscou, et intitulée »Vážnějšije momenty v istorii sravnitel'nago jazykově-děnija« (= »Les moments les plus importants dans l'histoire de la linguistique comparée«).

Trente ans plus tard, vers la fin de sa vie, Porzeziński publia une belle étude sur l'histoire de la linguistique générale en Pologne, depuis les premiers travaux scientifiques de Baudouin de Courtenay dans ce domaine jusqu'à nos jours (»Die allgemeine Sprachwissenschaft in Polen seit 1868«).

Porzeziński suivait avec un vif intérêt les progrès de la linguistique. Les comptes-rendus annuels, publiés systématiquement durant son activité scientifique à Varsovie, en sont en partie la preuve.

Parmi les travaux de Porzeziński plusieurs se trouvent consacrés aux questions de méthode. Dans un mémoire présenté à la séance de la Société Scientifique de Lwów, il a examiné la question des reconstitutions linguistiques et, après avoir soumis à l'analyse critique les opinions de Bopp, de Schleicher, de Meillet et d'autres savants, il a motivé son propre point de vue sur la valeur réelle et méthodologique de ces reconstitutions.

Dans un discours qu'il a eu au premier Congrès de la Société Polonaise de Linguistique à Lwów en 1925, en s'appuyant sur l'analyse critique des opinions et des hypothèses présentées par divers savants à propos des formes du locatif lituanien du type *namė*, Porzeziński a souligné la nécessité de tenir compte, dans une mesure plus large qu'on ne le fait d'ordinaire, des faits dialectaux des langus particulières avant de les comparer les unes avec les autres.

Dans un article, consacré au prof. J. Łoś, dans le tome XII des »Prace Filologiczne« (»De la méthode des recherches sémantiques«), après avoir procédé à l'analyse critique des travaux de Delbrück, d'Agrell, d'Uljanov et de Streitberg, Porzeziński fait valoir les trois principes suivants de méthodologie: 1) dans l'étude de la valeur sémantique des formes grammaticales, il est

indispensable de distinguer le sens inhérent à la forme linguistique du sens fortuit, secondaire, impliqué dans le contexte; 2) il y a lieu de distinguer l'état de choses actuel de l'état historique; 3) il faut distinguer un sens grammatical marqué par un trait formel d'un sens auquel ce trait manque.

Dans le domaine de la sémantique Porzeziński a publié un article important consacré aux parties du discours: »O tak zwanych częściach mowy słów kilka« (= »Sur ce que l'on appelle les parties du discours«)¹.

Le problème de la correction en matière du langage a été étudié par Porzeziński dans un de ses travaux. C'était une conférence faite à la séance publique annuelle de la Société des Sciences et des Lettres de Varsovie le 26. XI. 1926. On y trouve, dans un récit bref et clair, un exposé de l'évolution historique de ce problème depuis le temps où, dans l'antiquité, il faisait l'objet de discussion entre anomalistes et analogistes, jusqu'à la conception moderne du problème tel qu'il se présente à la lumière de la science linguistique actuelle.

En dehors des essais monographiques consacrés aux problèmes particuliers, Porzeziński a écrit aussi des ouvrages synthétiques de linguistique générale. Un de ses travaux, publié en russe en 1907 sous le titre de »Vvedenie v jazykovédénie«, a été traduit en allemand par E. Böhme sous le titre de »Einleitung in die Sprachwissenschaft«. C'est un manuel bien connu. Un autre, écrit en polonais: »Wstęp do językoznawstwa indo-europejskiego« (= »Introduction à la linguistique indo-européenne«) va paraître comme ouvrage posthume du défunt.

Tels sont dans leurs traits les plus saillants les résultats du travail auquel Porzeziński a consacré 33 ans de sa vie et de son activité scientifique. En voulant caractériser l'esprit qui animait cette oeuvre, on doit souligner la probité scientifique de l'auteur et sa persévérance.

Ces deux qualités morales s'unissaient chez Porzeziński à une clarté et une solidité de raisonnement remarquables. Ces prédispositions innées donnaient à son oeuvre une empreinte spéciale et une direction définie. Il évitait les problèmes qui ne pouvaient lui fournir des matériaux de fait suffisants; il ne vou-

¹ v. p. 82 et sv. du présent numéro.

lait pas généraliser sans disposer de bases réelles et sûres; il rejetait les hypothèses qui n'étaient pas suffisamment justifiées par des preuves évidentes. Il exigeait des autres aussi bien que de lui-même et avant toute autre chose, de rassembler les faits, de les examiner scrupuleusement et d'en tirer des conclusions.

En face de ces qualités on ne peut qu'admirer davantage encore l'esprit d'investigation qui le poussait à aborder et à résoudre les problèmes les plus difficiles et les plus ardu, p. ex. celui de l'unité des langues slaves de l'Ouest, celui de la communauté préhistorique des langues slaves et baltiques, ou encore les questions controversées de la phonétique du slave commun.

Voilà pourquoi, même dans les cas où il était difficile d'accepter les vues de Porzeziński, son argumentation contribuait toujours à approfondir nos opinions sur le sujet traité. Malgré son attachement aux faits et malgré son principe méthodologique de ne tenir compte que des faits, Porzeziński ne s'est jamais renfermé uniquement dans le cercle étroit des faits. Son horizon scientifique était très étendu et c'est ce qui lui permettait de concilier sa réserve de principe avec une tendance prononcée à la généralisation.

Le travail scientifique et une foi religieuse profonde remplissaient entièrement la vie intérieure de Porzeziński. Il a mérité de la science polonaise non seulement en tant qu'auteur et professeur, mais aussi, dans ses dernières années, en tant qu'organisateur du travail linguistique en Pologne. Il a pris une part active aux travaux de la Société Polonaise de Linguistique dès sa fondation. Pendant quelques années vice-président, il mourut président de cette Société.

Stanisław Szober

Varsovie, juin 1929.

Publications scientifiques.

Abr. Izv = Izvěstija Otdělenija russkago jazyka i slovesnosti Imperat. Akademii Nauk; *PF* = Prace Filologiczne, wydawane przez J. Baudouina de Courtenay, A. A. Kryńskiego, Z. Łempickiego, W. Porzezińskiego, S. Słońskiego i S. Szobera w Warszawie; *PH* = Przegląd Humanistyczny pod redakcją dr. W. Wąsika, Warszawa; *RS* = Rocznik Sławistyczny, wydawany przez J. Łosia, K. Nitscha i J. Rozwadowskiego

w Krakowie; *RFV* = Russkij Filologičeskij Věstnik; *SO* = Slavia Occidentalis, wydawana pod redakcją M. Rudnickiego w Poznaniu; *ŽMNP* = Žurnal Ministerstva Narodnago Prosvěščenija.

- (1896) 1. Zamětki po dialektologii litovskago jazyka. Čast' I: 1. Dialektologičeskija granicy v russkoj Litvě. 2. K fonetikě vostočno-litovskago narěčija: vostočno-litovskije govory Kovenskoj gubernii (= Remarques sur les dialectes lituaniens. I-re partie: 1. Les frontières des dialectes de la Lituanie russe. 2. Remarques sur la phonétique des dialectes lituaniens de l'Est: les dialectes de l'Est du gouvernement de Kovno). *Izv* I, 467—494.
- (1897) 2. Važnejšije momenty v istorii sravnitel'nago jazykovědenija (= Les moments les plus importants dans l'histoire de la linguistique comparée). *RFV*. 26 p.
- (1898) 3. Zamětki po dialektologii litovskago jazyka. Čast' II: 1. K fonetikě vostočno-litovskago narěčija: vostočno-litovskije govory Suvalskoj gubernii. 2. K morfologii vostočno-litovskago narěčija (= Remarques sur les dialectes lituaniens. II-me partie: 1. Remarques sur la phonétique des dialectes lituaniens de l'Est: les dialectes lituaniens de l'Est du gouvernement de Suwałki. 2. Remarques sur la morphologie des dialectes lituaniens de l'Est). *Izv* III, 1110—1139.
4. Critique du livre de A. Pogodin: »Osnovnoj kurs jazykoznanija« (= »Principes de linguistique«). *ŽMNP*.
5. Critique du livre de O. Wiedemann: »Handbuch der litauischen Sprache«. *RFV* XXXIX, 277—303.
- (1899) 6. Critique du livre de A. Al'ferov: »Očerki iz žizni jazyka« (= »Essais sur la vie du langage«). *ŽMNP*.
- (1900) 7. Něskoľko slov o došedšich do nas pamjatnikach jazyka polabskich slavjan (= Quelques mots sur les monuments polabes parvenus jusqu'à nous). *Izv* V, 969—995.
- (1901) 8. K istorii form sprjaženija v baltijskich jazykach. Obščee vvedenije; obrazovanije form lica i osnov vremeni i naklonenija (= Remarques sur l'histoire de la conjugaison dans les langues baltiques). Moscou. 166 p.
- (1902) 9. Zamětki po jazyku polabskich slavjan (= Remarques sur la langue des Slaves polabes). *Izv* VII, 192—203.
- (1903) 10. Javlenija konca slov v latyšskom i prusskom jazykach (= Phénomènes de fin de mot dans les langues lette et prussienne). »Mélanges offerts à Fortunatov«, p. 608—646. Varsovie.
11. Vozvratnaja forma glagolov v litovskom i latyšskom jazykach (= Forme réfléchie des verbes dans les langues lituanienne et lette). Moscou. 107 p.
- (1904) 12. Critique des ouvrages de S. Kuľbakin: »K istorii i dialektologii polskago jazyka« et »Morfologija svaženskago govora« (= »Re-

- marques sur l'histoire et la dialectologie de la langue polonaise et Morphologie du dialecte de Swarzędz»). »Sbornik Otdělenija ruskago jazyka i slovesnosti Imperat. Akademii Nauk«. LXXXI. 28 p.
- (1905) 13. Gwara kujawska w okolicy Ciechocinka (= Le dialecte populaire de Kujawy dans la région de Ciechocinek). »Echa Płockie i Włocławskie«. Année VIII. N° 62 (766) p. 3. Płock.
- (1906) 14. W sprawie języka litewskiego (= A propos de la langue lituanienne). »Kraj«. St.-Pétersbourg.
15. Indoeuropejskija drevnosti s točki zrěnija sovremennoj nauki. Po povodu novago izdanija truda prof. Šradera »Sprachvergleichung und Urgeschichte« (I i II 1, Jena 1906) (= L'histoire de l'antiquité indo-européenne envisagée du point de vue de la science moderne). *ŽMNP* VI, 155—190.
- (1907) 16. Vvedenije v jazykověděnija. Moscou (4-ème éd. 1916). = Einleitung in die Sprachwissenschaft. Uebersetzung aus dem Russischen von E. Böhme. Leipzig 1910. 229 p.
17. Critique de l'ouvrage de W. Vondrák »Vergleichende slavische Grammatik« I Band. »Archiv für slav. Phil.« XXXIX, 411—428. Berlin.
- (1908) 18. Berichtigungen zu Kalina »Jana Parum Szulcego Słownik języka połabskiego«. »Jagić-Festschrift. Zbornik u slavu Vatroslava Jagića«, p. 401—5. Berlin.
- (1909) 19. K istorii ruskogj grammatiki i grammatičeskoj terminologii (= Remarques sur l'histoire de la grammaire russe et de la terminologie grammaticale). »Mélanges offerts à V. O. Ključevskij«, p. 556—562. Moscou.
20. Critique de l'ouvrage de Rost »Die Sprachreste der Drävāno-Polaben«. *RS* II, 189—204.
- (1910) 21. Elementy jazykověděnija i istorii ruskago jazyka. Posobije dlja staršich klassov srednich škol (= Eléments de la linguistique et de l'histoire de la langue russe. Manuel pour les classes supérieures des écoles secondaires). Moscou. VI + 170 p.
22. Sravnitel'naja morfologija drevne indijskago, grečeskago, latinskago i slavjanskago jazykov (= Morphologie comparée du sanskrit, du grec, du latin et du vieux-slave). Moscou.
- (1911) 23. Kratkoje posobije k lekcijam po istoričeskoj grammatikě ruskago jazyka. Vvedenije i fonetika. (= Manuel abrégé de la grammaire historique de la langue russe. 3-ème éd. 1920). Moscou. 79 p.
24. Die baltisch-slavische Sprachgemeinschaft. *RS* IV, 1—26.
- (1912) 25. Očerok sravnitel'noj fonetiki drevne-indijskago, grečeskago, latinskago i staroslavjanskago jazykov (= Esquisse de la phonétique comparée du sanskrit, du grec, du latin et du vieux-slave). 83 p.
26. Der Dativ sg. der -i-Stämme im Litauischen. »Indogermanische Forschungen« XXXI, 423—426. Leipzig.

- (1914) 27. Caractéristique de l'activité scientifique de V. Miller. *ŽMNP*.
 28. F. F. Fortunatov, *prepodavatel'skaja deĭatel'nost'* (= F. F. Fortunatov, son enseignement universitaire). Comptes rendus de l'Université de Moscou.
 29. *Sravnitel'naja grammatika slavjanskich jazykov*. Vypusk I. Vvedenije, *Obščeslavjanskij jazyk v světe dannyh sravnitel'noj grammatiki indoevropskich jazykov* (Fonetika, Formy sklonenija (= Grammaire comparée des langues slaves. Fasc. I. Introduction. Le slave commun à la lumière des données de la grammaire comparée des langues indo-européennes). 120 p.
 30. Něskoľko dannyh dlja charakteristiki jazyka sočinenij litovskago pisatelja Daukši (= Quelques données servant à caractériser la langue de Daukša). »Χαριστήρια«, recueil de travaux dédiés à E. F. Korš
- (1915) 31. *Obrazcy sredne-verchne-německago jazyka so slovarem* (= Paradigmes du haut allemand du moyen âge). Moscou.
 32. Caractéristique de l'activité scientifique de F. Fortunatov. *ŽMNP*.
- (1916) 33. *Uniwersytet Jagielloński a gwaroznawstwo polskie* (= L'Université Jagellonne et la dialectologie polonaise) »*Mysł Narodowa*« fasc. 5—6. Moscou.
- (1922) 34. *Z žyčia uniwersyteckiego w Rosji* (= La vie universitaire en Russie). »*Przeĭład Akademicki*« II, 39—45. Varsovie.
- (1923) 35. O tak zwanych częściach mowy (= Quelques mots sur les »parties du discours«). *PH* II, 129—150.
 36. *Językoznawstwo*. *Przeĭład polskich prac językoznawczyh z r. 1923* (= Linguistique. Revue des travaux polonais de linguistique). *PH* II, 399—414.
 37. *Wartość rekonstrukcyj lingwistycznych* (= Valeur des reconstitutions linguistiques). »*Comptes-rendus de la Société scientifique de Lwów*« III, fasc. 3.
- (1924) 38. *Językoznawstwo*. *Przeĭład polskich prac językoznawczyh z r. 1924* (= Linguistique. Revue des travaux polonais de linguistique). *PH* III, 294—305.
 39. *La linguistique en Pologne. Passé et état actuel*. *PH* III, 82—98.
- (1925) 40. *Językoznawstwo*. *Przeĭład polskich prac językoznawczyh z r. 1925* (= Linguistique. Revue des travaux polonais de linguistique). *PH* IV, 326—337.
 41. O stosunkach wzajemnych języków zachodnio-słowiańskich. (= Sur les rapports réciproques des langues slaves de l'Ouest). *SO* III/IV, 215—231.
- (1926) 42. *Rzekome pierwiastki lechickie w językach wschodnio-słowiańskich* (= Les éléments prétendus lechites dans les langues slaves de l'Est). *PF* X, 86—104.

43. Zagadnienia sporne gramatyki słowiańskiej (= Questions controversées de la grammaire slave). *PF X*, 110—143.
- (1927) 44. Die allgemeine Sprachwissenschaft in Polen seit 1868. »Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique« I, 47—79. Cracovie.
45. Językoznawstwo polskie w r. 1926 (= Linguistique polonaise en 1926). *PF XI*, 465—486.
46. Z metodologii badań semantycznych (= De la méthode des études sémantiques). *PF XII*, 323—329.
47. Zagadnienie poprawności w języku (= Le problème de la correction en matière de langage). »Rocznik XIX« de la Société des Sciences et des Lettres de Varsovie, p. 83—91.
- (1928) 48. Językoznawstwo polskie w r. 1927 (Linguistique polonaise en 1927). *PF XIII*, 505—533.
49. Przyczyunki do dziejów języka litewskiego (= Contributions à l'histoire de la langue lituanienne). »Symbolae grammaticae in honorem Ioannis Rozwadowski«. II, 27—33. Cracovie.
50. Litewskie *a* i *e* pod akcentem (= Les *a* et *e* lituaniens accentués). »Mélanges, offerts à A. I. Sobolewskij«, p. 357—368. Leningrad.
- (1929) 51. Wstęp do językoznawstwa indo-europejskiego (= Introduction à la linguistique indo européenne) [sous presse].

Quelques mots sur les »parties du discours«¹.

Tout le monde sait bien que notre grammaire traditionnelle s'applique à suivre d'une façon presque servile les définitions et les schémas de la grammaire antique, élaborée par les Grecs et adaptée quelque peu à l'usage du latin par les Romains. Cependant, l'imitation s'écarte toujours un peu de l'original, soit parce que les vieilles formules nécessitent quelques modifications pour pouvoir être appliquées à des faits aberrant des modèles classiques, soit parce que l'on tient à rendre plus proche de la science moderne le respectable héritage des siècles passés. Ainsi, des innovations ont paru inévitables dans les classements des substantifs et des verbes en déclinaisons et en conjugaisons, dans le domaine des modes, des aspects etc. Parmi les essais de la »modernisation« de la grammaire, on pourrait mentionner d'abord les efforts faits pour séparer rigoureusement les »lettres« et les »sons«, ce que d'ailleurs la pratique scolaire n'a pas encore réalisé, ensuite quelques applications des méthodes scientifiques à l'analyse des mots etc. Mais, somme toute, entre la grammaire scolaire et la linguistique moderne le désaccord est manifeste.

Je ne veux nullement rendre uniquement responsable de cet état de choses la grammaire scolaire. Vouloir concilier les doctrines traditionnelles avec la linguistique moderne dans le cadre de l'enseignement élémentaire, entravé par de vieilles règles et d'aussi vieilles habitudes, me paraît chose aussi vaine que tenter la solution de la quadrature du cercle ou la construction d'un »perpetuum mobile«. Si l'on ne parvient pas à réformer de fond

¹ »Przegląd Humanistyczny« (Revue des Humanités), II, 1923, p. 129-150.

en comble la façon dont on envisage la grammaire en tant qu'objet d'enseignement élémentaire, on ne résoudra pas le problème qui nous intéresse. Tout en ayant pleine conscience de la responsabilité que j'assume, j'affirme qu'il y a nécessité urgente d'abandonner le préjugé qui nous fait surestimer le rôle de la grammaire élémentaire et croire à la soi-disant facilité de l'analyse des phénomènes linguistiques.

Il n'est pas difficile de démontrer quelles sont les origines de l'état actuel des choses. Il suffit de nous rappeler que notre école, comme d'ailleurs partout en Europe occidentale, n'a pas connu à ses origines d'autre grammaire que la grammaire latine. C'est la grammaire latine qui a servi de modèle pour l'enseignement des langues vivantes. Il est évident que le rôle de la grammaire s'est trouvé, en ce cas, nécessairement modifié et cependant les définitions élaborées en vue des besoins de la grammaire classique furent appliquées à l'étude des langues vivantes, sans qu'on ait ressenti le besoin de vérifier, d'approfondir et d'adapter aux fins nouvelles les méthodes d'enseignement. Nous avons, nous autres, suivi en cette matière le chemin tracé par d'autres communautés européennes, plus immédiatement proches de la culture antique. Une tradition respectée pendant de longs siècles contribua à créer enfin dans tous les pays une unanimité presque parfaite à l'égard des problèmes en question et il est difficile de surmonter cet état d'esprits, bien que la linguistique comparée, depuis le début du XIX-ème siècle, ait orienté l'étude du langage vers des voies nouvelles, ignorées du monde classique, et bien qu'elle ait transformé du tout au tout les vieilles conceptions sur la nature de la langue et sur son évolution. La langue paraissait aux anciens manquer de continuité; d'autre part, on tenait peu de compte du fond psychique du langage et on s'attachait à démontrer le rôle dominant du facteur logique dans les procès linguistiques. La nouvelle science appliqua à l'analyse des phénomènes linguistiques la méthode historique et comparative, en tendant à se défaire des vaines spéculations logiques, dépourvues de fondements et basées uniquement sur des »points de vue« théoriques.

Les nouvelles opinions et les nouvelles méthodes ne sont pas faciles, surtout pour un esprit jeune n'ayant ni préparation, ni discipline nécessaires. Durant de longs siècles, pour s'appro-

prier les formules grammaticales on avait recours aux exercices mécaniques qui sauvaient plus ou moins la situation et aboutissaient à des résultats satisfaisants, au moins en apparence; la nouvelle méthode des études linguistiques exige, par contre, des connaissances approfondies des domaines tels que la physique, la physiologie, l'histoire politique, l'histoire de la culture, et autres, et repose surtout sur l'idée de l'évolution. Il est impossible de concilier superficiellement les vieilles habitudes et les vieilles traditions avec la nouvelle méthode, et il n'est pas, par suite, étonnant de voir la pratique scolaire ou bien ignorer complètement les nouvelles tendances, ou bien les bagatéliser dans l'espoir fallacieux de pouvoir remédier à tout en utilisant quelques fragments détachés du système nouveau, anti-traditionnel.

On rencontre, d'autre part, des tentatives de surmonter toutes les difficultés en renonçant définitivement à tout ce qui est périmé et faux et en appliquant, dès les débuts de l'enseignement élémentaire, les méthodes modernes. Pour ma part, je partage en principe cette opinion, car on ne devrait jamais enseigner dans les écoles des choses qui sont en désaccord avec la science; d'autre part, il faut pourtant rejeter décidément l'opinion suivant laquelle la partie théorique de la grammaire devrait faire l'objet de l'enseignement élémentaire. J'ai déjà fait plus haut quelques allusions à mon point de vue, je voudrais maintenant apporter quelques arguments plus détaillés en sa faveur.

Il faut tenir compte de deux choses:

- a) de l'accord qui doit exister entre l'école et la science,
- b) de la façon dont le matériel scientifique doit être exposé, autrement dit:

tout ce que l'on enseigne doit être strictement vrai du point de vue scientifique, mais on ne peut oublier l'âge et le degré de préparation des élèves qui nécessitent une gradation et une prudente circonspection dans l'exposé des faits. Cependant que dans d'autres domaines l'enseignement s'adapte à ces principes, l'enseignement de la grammaire s'en écarte très souvent, tout aussi bien en ce qui concerne le maniement de la langue maternelle que l'apprentissage des langues étrangères. Ceci est dû aux préjugés, enracinés depuis longtemps dans les esprits, qui font croire que la langue est l'objet le plus immédiatement accessible à notre conscience en vertu du fait que

notre vie psychique s'exprime à l'aide du langage et que les procès intellectuels dit supérieurs sont indissolublement liés aux faits de langue. Or les faits de langue, bien qu'ils constituent pour nous des »données« immédiate, ne laissent pas de présenter de sérieuses difficultés dès que nous voulons nous mettre à les étudier et à les interpréter. Chacun de nous sait manier sa langue avec plus ou moins de dextérité, mais chacun n'est pas prédestiné à devenir un savant théoricien. L'arithmétique n'est, dans l'enseignement élémentaire, que l'apprentissage du calcul et point du tout une science théorique; de même les sciences naturelles n'osent révéler leurs synthèses qu'à celui qui est parvenu à un degré élevé des connaissances scientifiques: ce n'est que dans l'enseignement de la langue que les choses se présentent d'une façon toute différente, et ceci grâce à l'exagération avec laquelle on parle de la »facilité« et de l'accessibilité de la partie théorique de la grammaire scolaire. A quels conflits et à quels malentendus peut aboutir le désir d'exposer les problèmes les plus difficiles dès les débuts de l'enseignement, ceci peut être clairement démontré sur l'exemple des »parties du discours«.

C'est une chose généralement connue que la division traditionnelle des mots en parties du discours ne satisfait ni les postulats de la logique, ni ceux de la linguistique. Les linguistes ont déjà constaté plus d'une fois que le classement en question du point de vue logique, manquait de base¹.

On a tenu compte, dans ce classement: 1) du sens des mots (p. ex. le substantif et l'adjectif), 2) des traits formels (les formes de déclinaison et de conjugaison, enfin, l'absence des formes), 3) des fonctions de certains éléments dans la phrase (les prépositions, les conjonctions). On confondit, dans le domaine des substantifs, en tant que ceux-ci sont des noms d'»objets«, le point de vue sémantique avec le point de vue formel, car les noms des »qualités« (*blancheur, pâleur*) rentrent aussi dans cette catégorie, pourvu qu'ils aient la forme des substantifs. Pour pouvoir maintenir le classement on recourt au subterfuge en déclarant

¹ V. p. ex. les »Prinzipien der Sprachgeschichte« de Paul, chapitre XX, la »Vergleichende Syntax« de Delbrück, I, p. 6 et ss., p. 75 et ss.; mon travail en langue russe et allemande »Einleitung in die Sprachwissenschaft«, p. 14—15 et 135; »Le classement des parties du discours« de Łoś dans le »Język Polski«, IX, p. 7 et ss.

que les substantifs, ce sont des mots qui désignent des personnes, des animaux, des plantes, des choses, ou des notions. En laissant de côté l'inexactitude de l'opposition des personnes, des animaux, des plantes et des choses aux notions (aux substantifs abstraits, évidemment), je ne voudrais signaler ici que le pronom *je*, par exemple, lequel signifie aussi une personne; on a beau expliquer que *je* »remplace« le nom de la personne, chacun ressent bien que *je* et *Pierre*, p. ex., ne peuvent rentrer dans une seule et même catégorie, car *je* ne peut être l'équivalent de *Pierre* que si *Pierre* est la personne qui parle. Dans le domaine des numératifs (noms de nombre) on réunit dans une même classe les numératifs cardinaux qui sont des substantifs et les numératifs ordinaux qui sont, formellement, des adjectifs; on trouve enfin dans la même classe des adverbes (pol. *dwakroć* 'deux fois', *trzykroć* 'trois fois'). Comment concilier tout ceci avec la définition générale des substantifs? Le nombre »deux«, par exemple, n'appartient-il pas vraiment à la catégorie des notions?

La classe des interjections n'est pas, de son côté, parallèle et équivalente aux autres »parties du discours«, les mots de cette catégorie étant des symboles des sentiments et non ceux des objets ou des qualités.

Le soin de garder intacte la rigueur du classement obligerait aussi de formuler quelques réserves en ce qui concerne les classes des mots invariables. Il est clair qu'on ne peut appliquer à ces mots les mêmes principes de classement qu'aux parties du discours dites »variables«: tandis que celles-ci se répartissent en différentes catégories, abstraction faite de quelque confusion et de quelques inexactitudes, en fonction de leur forme, les »invariables« sont traités comme si réellement tous ces mots avait le caractère d'»invariabilité«, ce qui est manifestement faux pour les adverbes, par exemple: il suffit de mentionner les formes telles que pol. *łatwo* ('facilement'), *łatwiej* ('plus facilement'), *najłatwiej* ('le plus facilement').

Il est un peu plus difficile de démontrer que le classement des »parties du discours« cache de graves malentendus même du point de vue strictement linguistique (et non seulement du point de vue logique). J'ai déjà souligné plus haut quelques insuffisances de ce classement et je me propose maintenant de prouver une thèse que je voudrais voir aussi universellement admise

que celle par exemple qui interdit de faire reposer un classement sur plusieurs bases à la fois. La linguistique, ce me semble, dépasse souvent les cadres de sa compétence, en empiétant sur des domaines qui, ne lui étant pas soumis, devraient lui rester étrangers. Cette erreur est surtout facile à commettre dans le domaine des fonctions sémantiques des unités et des groupes d'unités linguistiques: les conséquences de cette erreur se font très fâcheusement sentir. Je ne pense point, évidemment, contester le droit des linguistes à s'occuper d'études sémantiques, même lorsque celles-ci dépassent les cadres de la linguistique; je suis même d'avis que ces études ont souvent souffert de l'unilateralité des psychologues, des logiciens et des épistémologues et que, par conséquent, la collaboration et l'aide des linguistes peuvent, en cette matière, être précieuses. Je tiens seulement à souligner que nous devrions ne pas faire rentrer dans le domaine de la grammaire des choses qui n'en font pas partie.

Qu'est-ce que c'est que la grammaire? Selon toute évidence, c'est avant tout une science ayant pour objet les formes linguistiques; suivant une très vieille tradition, on regarde encore, comme faisant partie de la grammaire, la phonétique, laquelle par elle-même, en tant que s'occupant du matériel phonique de la langue, dépasse en réalité le cadre de la grammaire. Quelles sont les compétences de la linguistique en ce qui concerne l'étude des formes et de leurs significations? Il ne faudrait jamais oublier que l'aspect réel (matériel) du sens de n'importe quel élément linguistique ne peut faire l'objet d'études grammaticales qui s'intéressent exclusivement à l'aspect, nommons-le verbal, de ces éléments. Peu nous importent les problèmes tels qu'ils sont étudiés en eux-mêmes dans diverses disciplines scientifiques, peu nous importent aussi les classements logiques des notions entrepris en vue des besoins de certaines sciences spéciales: la tâche qui nous incombe à nous autres, linguistes, c'est l'étude des problèmes sémantiques tels qu'ils se laissent entrevoir à travers la charpente des formes linguistiques. C'est là le terrain de notre travail professionnel en lequel personne ne peut nous remplacer.

De ce point de vue on ne saurait admettre dans la grammaire un classement des mots, basé exclusivement sur les différences de sens, et on doit, par contre, considérer comme seul

justifié un classement fondé sur un principe strictement formel. Puisque dans les langues de notre groupe linguistique les mots ont des formes, il faut les classer en prenant les formes pour bases de classement. Il est évident que même dans les langues le plus étroitement apparentées les unes aux autres on trouvera souvent des différences notables de formes dues à des particularités de leur évolution historique et qu'un classement, bon pour une langue, ne le sera pas pour une autre. Ainsi, par exemple, le polonais a des formes d'adjectifs inconnues à l'anglais moderne etc.

On se rendait compte depuis longtemps que les schémas de la grammaire scolaire ne sont pas exempts de nombreux défauts. Pourtant, surtout depuis la septième décennie du XIX-ème siècle, les linguistes s'intéressant de préférence à ce que l'on pourrait appeler la dynamique de la langue ou bien ne tenaient point compte de son élément statique, ou bien sous-estimaient cet élément. Le psychologisme était à l'ère de ces triomphes et ce n'est qu'à partir de la fin du XIX-ème siècle et du début du siècle courant que commence à poindre une nouvelle époque apportant quelque changement à l'ancien état de choses.

Assurément, la grammaire dite descriptive, non historique, a toujours joui, en principe au moins, d'une certaine estime, mais, pratiquement, on ne savait trop distinguer le point de vue descriptif du point de vue historique, d'autant plus que la méthode strictement descriptive n'était habituellement appliquée qu'aux recherches dialectales et aux études de phonétique. Je ne conteste nullement cette vérité que pour comprendre un état de choses donné et se rendre compte de sa genèse il n'y a pas d'autre chemin à suivre que celui qui a été tracé par Bopp, l'initiateur de la méthode historique et comparative; j'appartiens moi-même à cette catégorie de savants. J'affirme cependant qu'il est indispensable de passer en revue le matériel linguistique en faisant abstraction de sa genèse et en se plaçant au point de vue des conditions actuelles.

Ce qui a été fait jusqu'à présent en cette direction ne me paraît pas satisfaisant. Sans parler des descriptions générales, des études psychologiques, stylistiques, esthétiques et autres, il faut reconnaître que le meilleur travail que nous ayons en ce domaine pour le polonais n'est pas sans reproche. Je pense à la »Grammaire de la langue polonaise« de M. Szober, laquelle

paraît¹ en une édition nouvelle, revue et corrigée, et constitue incontestablement une précieuse acquisition pour notre littérature pédagogique et scientifique, en même temps qu'un encouragement au travail pour les autres.

L'auteur, en se rendant compte des inconvénients que pourrait entraîner la confusion des deux principes dont il a été question plus haut, a eu le mérite de faire, en ce qui concerne la phonétique, un départ net entre l'explication de la genèse des faits et la description de leur état actuel en polonais. J'aurais cependant un reproche à lui faire, tout en reconnaissant d'ailleurs ses grands mérites pour notre école. On ne devrait jamais, en faisant de la grammaire, dépasser ses strictes limites, surtout en matière de sémantique, et on devrait cesser de penser que l'aspect théorique de nombreuses questions de linguistique peut être rendu clair dès les débuts de l'enseignement scolaire. Sans vouloir faire ici la critique de la »Grammaire« de M. Szober, je tâcherai d'élucider seulement quelques problèmes cardinaux.

Le deuxième fascicule de la »Grammaire« de M. Szober, contenant la sémantique, commence par un chapitre intitulé »Les catégories sémantiques fondamentales des mots«. Seul, ce titre est susceptible de faire naître des doutes dans l'esprit de tout linguiste enclin à accepter la thèse que je défends. La sémantique fait sans nul doute partie de la linguistique, mais dans la mesure seulement, en laquelle l'élément »signification« s'extériorise dans les faits de langue; par contre, la sémantique générale qui a pour objet les bases mêmes du classement sémantique et qui tend à établir les catégories les plus générales des significations ne fait pas exclusivement partie de la linguistique, mais constitue un domaine limitrophe, où se rencontrent plusieurs disciplines, dont la logique, la psychologie, l'ontologie. Mais ceci pourrait, à la rigueur, n'être pas décisif; bien que la partie générale de la phonétique, par exemple, se rattache à la linguistique par des liens assez lâches, les notions de phonétique générale entrent pourtant dans les manuels de phonétique descriptive ou historique et même dans les grammaires. Je serais donc d'accord pour faire rentrer aussi la sémantique générale dans le cadre de la grammaire au sens strict de ce mot, sous cette ré-

¹ Ceci a été écrit en 1923.

serve cependant: 1) qu'il ne faut pas confondre les faits de langue avec d'autres faits, n'intéressant pas le linguiste, 2) que la sémantique générale ne peut faire l'objet de l'enseignement élémentaire, surtout d'un enseignement systématique. Cet enseignement est cependant exigé par les programmes scolaires, et M. Szober, par exemple, qui traite amplement ce sujet dans sa »Grammaire« destinée aux étudiants des universités en parle pareillement dans ses »Exercices de grammaire«, manuel scolaire.

Je commencerai par une question de principe pour passer ensuite à l'application de ce principe dans l'enseignement scolaire.

Je considère comme tout à fait juste l'opinion, que je défends d'ailleurs depuis longtemps¹, que les interjections ne peuvent constituer une classe de mots parallèle à la classe des substantifs, des verbes et d'autres parties du discours. Car les interjections sont des symboles des sentiments. J'ajouterais seulement que la classe des interjections comprend non seulement les mots exclamatifs du type *eh, ohé, holà!* etc., mais aussi tous les autres mots, dès qu'ils sont employés non comme symboles des pensées, mais comme symboles des sentiments. Cet emploi est caractérisé en polonais par la désinence spéciale du vocatif (en certains cas), p. ex. *Boże!* 'Dieu!' (nom. *Bóg*), *ojcze!* 'père!' (nom. *ojciec*), *królu* 'roi!' (nom. *król*) etc. Le vocatif diffère aussi du nominatif par le ton qui à lui seul d'ailleurs suffit à différencier ces deux cas là, où le vocatif n'a pas de désinence spéciale. Il existe en outre des mots qui, tout en étant historiquement des vocatifs, sont tombés au rang de simples exclamations (p. ex. *Boże!* 'Dieu!'); des phrases entières ou des parties de phrases peuvent même revêtir le caractère de simples interjections, p. ex. pol. *masz tobie!* 'tiens!', *a niech cię tam!* (intraduisible littéralement, espèce de souhait inachevé, prononcé dans des moments de dépit, de colère). Evidemment, *Boże!* peut être parfois réellement un vocatif, de même que *masz* ('tiens') un impératif.

Je ne puis souscrire à la définition de la fonction sémantique des pronoms, telle que la propose M. Szober. Voici ce que nous lisons à la page 101 et ss. de sa »Grammaire«: «Les substantifs, les verbes et les adverbes... signifient leur contenu et

¹ V. p. 15 de mon »Einleitung in die Sprachwissenschaft« correspondant à la p. 21 de la 4-ème édition russe du »Введение въ языковѣдѣніе«.

ont une signification précise. A part les mots de cette espèce toute langue en connaît d'autres qui, pouvant avoir le même contenu, ne le désignent pas cependant d'une façon explicite, mais ne font que l'indiquer d'une façon générale. Ce sont les pronoms. Ils ont un contenu, mais ils n'ont pas de signification; leur fonction est celle d'indiquer, non de signifier... Le pronom *ceci*, par exemple, peut devenir le symbole de n'importe quel objet, car son contenu manque de tout détail qui lui serait propre d'une façon constante et nécessaire: ce pronom ne signifie rien par lui-même, il ne fait toujours qu'indiquer quelque chose.

S'il est vrai que les pronoms s'opposent du point de vue sémantique à tous ceux des autres mots qui sont des symboles des pensées, il n'en est pas moins douteux, ce me semble, que les pronoms ne signifient rien et ne fassent toujours qu'indiquer quelque chose. Tout au contraire, les pronoms signifient toujours quelque chose, bien que d'une façon un peu spécifique: ils signifient les objets de la pensée (au sens le plus large du mot »objet«) en leur rapport à l'acte de la parole. P. ex. *je, tu, il* signifient respectivement la 1-ère personne, c.-à-d. celle qui parle au moment donné, la 2-ème personne, c.-à-d. celle à laquelle le sujet parlant s'adresse, et enfin la 3-ème personne qui n'est ni le sujet parlant, ni l'auditeur, mais qui fait »les frais de la conversation«. Les pronoms *celui-ci, lequel?, quelqu'un* appartiennent à la même catégorie, car ils signifient respectivement l'objet auquel, au moment de la parole, se rapporte l'indication (*celui-ci*), l'interrogation (*lequel?*), le manque de définition précise (*quelqu'un*) etc.

Il serait erroné (bien qu'on le fasse souvent) de prendre pour base de la définition des pronoms la doctrine des grammairiens grecs qui considéraient que le pronom (*pronomen, autonymia*) tenait place du nom (*nomen, onoma*), en désignant les personnes. Quant au reste des pronoms, la théorie grecque les rangeait parmi les noms, ou bien les faisait rentrer dans une catégorie spéciale d'articles. Je dis: parmi les *noms*, car la grammaire antique ne reconnaissait qu'une seule catégorie grammaticale pour les substantifs et les adjectifs. Nous verrons bientôt qu'à cet égard les pères de la grammaire moderne avaient plus d'esprit de suite que leurs descendants, si toutefois il est licite de parler d'»esprit de suite«, à propos d'un mélange bizarre d'éléments les plus disparates.

Je considère aussi comme tout à fait erronée l'opinion suivant laquelle les pronoms auraient un contenu n'ayant pas de signification. Tout en trouvant juste le principe qui exige d'isoler les pronoms et de les opposer aux autres »parties du discours«, je ne puis néanmoins accepter la définition de M. Szober, d'autant plus que l'auteur a eu tort, à mon avis, de considérer les numératifs comme quelque chose d'intermédiaire entre les pronoms à fonction soit-disant indicatrice et le reste des mots à fonction significative. Les numératifs (noms de nombre) seraient pour lui des mots ayant la fonction de signifier et d'indiquer en même temps: «les noms de nombre non seulement indiquent, comme les adjectifs et les adverbes, mais encore ils signifient» (p. 102). L'auteur cite en guise d'exemple les noms de nombre, *deux* ou *le deuxième*, *cinq* ou *le cinquième* lesquels »autant de fois que nous les employons, indiquent toujours la même relation et ont, par conséquent, la même valeur sémantique»; au contraire, le pronom *tel*, par exemple, «suivant les circonstances dans lesquelles il est employé peut indiquer les qualités les plus diverses et souvent contradictoires». Le nom de nombre *cinq* ne serait-il donc pas rapporté aux objets les plus divers, au nombre de »cinq«?

Ce qui n'est pas fondé, c'est de vouloir considérer comme une »partie du discours« à part, les noms de nombre qui ne sont, sémantiquement, que de simples »substantifs« ou »adjectifs« et ne forment aucune catégorie sémantique spéciale. Le malentendu tient aussi à ce que, contrairement à la vieille tradition, il a été créé en grammaire deux catégories distinctes de »substantifs« et d'»adjectifs« devant être considérés comme deux »parties du discours« différentes. A la suite, les noms de nombre cardinaux et ordinaux furent aussi considérés comme une catégorie spéciale et c'est ainsi que les envisagent les dernières théories consacrées à ce sujet. Il faudrait cependant modifier ce point de vue. Le numératif *cinq* au sens général, en tant que désignant un groupe quelconque de cinq éléments, n'est qu'un simple substantif; par contre, dans l'expression *cinq tables* le mot *cinq* a une signification spéciale, qu'on pourrait appeler »con-sémantique«: ce mot fait ici partie d'un nom composé (de deux mots) désignant l'objet »table« représenté au nombre de cinq¹; comparons à côté de cela

¹ Il est difficile de rendre plus clairement l'idée de l'auteur. Voici le

les formes de duel que certaines langues indo-européennes ont conservées jusqu'à nos jours à côté du singulier et du pluriel et qui servent à désigner les objets au nombre de deux (p. ex. slov. *brata* 'deux frères'), ce qui est rare, car, généralement, nos langues, au lieu de créer des formes spéciales pour les noms des objets en fonction du nombre de ceux-ci, recourent simplement aux noms de nombre.

Mais le caractère »con-sémantique« des noms de nombre dans certaines expressions n'est pas encore une raison pour en faire une »partie du discours« distincte des substantifs: dans l'expression polonaise *dom ojca* 'la maison du père' le mot *ojca* ('du père', gen. en regard du nom. *ojciec*) a un caractère »con-sémantique« de même que *cing* dans l'expression *cing tables*. Il n'y a pas non plus de raison suffisante pour isoler les noms de nombre ordinaux de la classe des adjectifs.

La division traditionnelle des »noms« en substantifs et en adjectifs fait naître pour le théoricien quelques difficultés. En laissant pour le moment de côté l'aspect formel du problème (auquel je reviendrai plus bas), je voudrais souligner que du point de vue sémantique cette distinction est insoutenable. J'avoue ne pas être sans faute moi-même à cet égard, car je n'étais pas autrefois du même avis qu'à présent. M'en tenant au principe strictement formel, je m'appliquais à démontrer les différences sémantiques entre les catégories, formellement bien distinctes, des substantifs et des adjectifs. Je définissais la fonction sémantique des adjectifs à peu près de la façon dont le fait M. Szober, en constatant que les adjectifs désignent les qualités appartenant aux objets. Je vois aujourd'hui l'injustesse de ce raisonnement et de cette définition. Un adjectif, p. ex. *blanc*, désigne par lui-même non une qualité, mais un objet qui possède cette qualité. Avec ceci s'accorde parfaitement un fait historique bien connu: bien qu'il y ait en certaines langues (en polonais, p. ex.) des différences de déclinaison entre les adjectifs et les substantifs, cet état de choses n'est nullement primitif et on sait qu'en indo-

texte polonais: »wyraz *pięć* w powiedzeniu *pięć stołów* przedstawia się jako wyraz o znaczeniu synsemantycznym, albowiem jest częścią składową nazwy przedmiotu myśli, który nazywamy stołem, a który jest pomysłany w liczbie pięciu«.

européen ces différences n'existaient pas. On pourrait mentionner aussi le sanskrit, le grec, le latin, où les différences en question ne portent que sur des détails et ne sont historiquement que secondaires.

Si l'adjectif *blanc*, p. ex., désigne par lui même tout objet blanc, on comprend facilement, quel est le vrai caractère des groupes de mots du type *un mur blanc* et d'autres semblables. Sémantiquement, ce sont des équivalents des expressions telles que *le roi-héros*, *la vierge-mère* etc. Rien ne justifie le maintien de la distinction, artificielle et injuste, établie entre les substantifs et les adjectifs comme désignant soi-disant ceux-ci les qualités, ceux-là — les objets. Les noms des qualités, ce sont les substantifs du type *blancheur*, désignant des qualités abstraites, non rapportées à un objet défini.

On ne peut tirer d'arguments contre ma thèse de l'existence des adjectifs substantivés du type pol. *glupiec* 'le sot' en regard de *glupi* 'sot', simple adjectif. L'adjectif *glupi* ('sot') peut être rapporté non seulement à un homme, mais aussi à une expression, un accident etc., tandis que le mot *glupiec* a un sens spécialisé dont le suffixe est le porteur; cp. encore *siniec* 'le bleu produit sur le corps par un coup' en regard de *siny* 'bleu', *bialko* 'le blanc de l'oeuf' en regard de *bialy* 'blanc' etc.

Quant aux formes du genre, les adjectifs forment en réalité une catégorie à part (v. plus bas), bien que l'on puisse trouver quelques équivalents dans le domaine des substantifs, p. ex. lat. *victor* — *victrix*, fr. *docteur* — *doctoresse* etc. Mais ces exemples sont limités et les »substantifs« ne s'accordent pas généralement en genre, ainsi que le font les adjectifs. D'ailleurs, même pour les adjectifs la règle n'est pas absolue: ainsi p. ex. l'anglais ne connaît point de distinctions formelles de genre, cf. *the good man* — *the good wife*.

Dans certaines langues du groupe indo-européen, p. ex. dans les langues slaves, il s'est créé historiquement un type de déclinaison des adjectifs nouveau, et c'est en polonais le seul type vivant, car de l'ancienne déclinaison il ne reste plus que quelques vestiges (l'ancien locatif *dobrze*, les formes substantives *dobro*, *królewna*, les formes brèves des adjectifs: *gotów*, *zdrów* etc.). Ce nouveau type de déclinaison s'est constitué à l'époque du slave commun par suite de la soudure du pronom enclitique

qui mettait en relief le caractère attributif de l'«adjectif» au thème du nom (p. ex. gén. *dobra + jęgo*). Il n'est pas étonnant que cette innovation restât limité à ceux des noms seulement qui avaient habituellement une fonction attributive, c'est-à-dire, dans les termes courants, aux adjectifs. Mais c'était là une différence de forme qui ne peut servir de point de départ que pour un classement formel (v. encore plus bas).

En passant au critère sémantique, on notera que la division des mots en «auto-sémantiques» et «con-sémantiques»¹ déplace sensiblement les limites des divisions esquissées par M. Szober (v. les tableaux à la p. 103 de sa «grammaire»). La division que je propose s'accorde en partie avec la division des mots autonomes en ceux qui ont les formes de flexion d'une part et ceux auxquels ces formes manquent d'autre part. C'est à ce dernier classement que je recourais autrefois, en suivant en ceci Fortunatov et en ayant en vue les différences entre les éléments flexionnels et les éléments «formatifs»² des mots. Les formes de flexion reflètent les relations des mots dans une phrase ou dans une partie de la phrase, les éléments formatifs reflètent des différences entre les objets mêmes de la pensée. Ainsi, p. ex., la forme du genre naturel appartient aux éléments «formatifs» de même que la forme du nombre; par contre, la forme du genre grammatical, en tant qu'elle n'est exigée que par les règles de l'accord des mots, est une forme flexionnelle (p. ex. pol. *biał-y dom* 'une maison blanche', masc. en pol., en regard de *biał-a budka* 'une hutte blanche', fém. en pol.: les différences du genre grammatical sont caractérisées par les désinences *-y*, *-a* de l'adjectif). Je vois à présent, cependant, que mon ancien point de vue doit être abandonné, et cela en raison de l'existence de nombreuses catégories de mots «con-sémantiques». Je divise donc maintenant les mots en mots «con-sémantiques» et mots «auto-sémantiques»; ce principe de classement peut avoir une applica-

¹ Cette division est bien fondée du point de vue de la sémantique générale, v. p. ex. Marty «Untersuchungen zur Grundlegung der allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie», Halle 1908, surtout p. 204 et ss.

² «Éléments formatifs» ici et ailleurs dans cette article veut dire exclusivement: éléments en lesquels peut être divisé un mot, abstraction faite de son rôle syntaxique (exprimé à l'aide d'éléments flexionnels), c.-à-d. préfixes, radicaux, infixes, suffixes.

tion très étendue, car on peut s'en servir même pour classer des groupes entiers de mots. Ainsi, p. ex., l'expression polonaise *dobrych rodziców* 'des bons parents' (gén.) ou all. *lese, liest* sont des expressions »con-sémantiques«, pendant que des formes telles que pol. *czytam, czyta* (équivalant au fr. »je lis«, »tu lis«), expression se suffisant à elle-même et n'ayant pas besoin de pronoms, est une expression »auto-sémantique«.

Aux mots ayant toujours le caractère »con-sémantique« appartiennent les adverbes, les prépositions et les conjonctions.

Cette division se croise avec une autre, dont les points opposés sont: d'une part, la notion de l'objet, d'autre part celle de l'action ou de l'état, accomplie ou subi par le sujet.

Il faut enfin faire le départ entre les mots pronominaux et les mots non-pronominaux qui diffèrent les uns des autres par leur rapport à l'acte de la parole (v. plus haut p. 91).

Il est évident que tout ceci, ainsi que je l'ai plusieurs fois constaté, ne tient pas dans le cadre de la grammaire, qui ne devrait construire que des catégories basées sur la forme des mots, pour s'en tenir au principe seul admissible du point de vue strictement linguistique.

Nous savons, ou du moins devrions-nous le savoir, qu'il n'y aura jamais de correspondance exacte entre les classes formelles et les classes sémantiques, si on entend par celles-ci non les naïves et traditionnelles »parties du discours«, mais des catégories logiques, bien fondées et précisées. L'évolution de la langue ne suit pas les tracés de nos spéculations théoriques. Les faits de langue se sont formés sous l'action de multiples facteurs qui règlent notre vie individuelle et sociale. Les théories anciennes, de même que quelques théories modernes, ont eu pour point de départ la fausse prémisse qu'il est possible d'inventer un classement des mots satisfaisant aussi bien du point de vue de la sémantique, que du point de vue de la grammaire. M. Szober, par exemple, poursuit visiblement ce but, mais son classement sémantique n'est qu'un classement formel déguisé (ce qui est aussi le cas de beaucoup d'autres auteurs) et ne peut, par suite de cela, satisfaire ni du point de vue sémantique, ni du point de vue grammatical. En réalité, nous retrouvons dans le classement de M. Szober, avec quelques modifications, toutes les parties du discours conformes à la tradition, mais figurant comme des caté-

gories sémantiques. J'ai essayé de démontrer que ce classement était insoutenable du point de vue de la sémantique.

Voyons comment les choses se présentent du point de vue grammatical.

Il est clair pour moi depuis longtemps que les classements formels des mots ne peuvent être transplantés mécaniquement d'une langue à l'autre, car il y a entre toutes les langues des différences notables de formes qui rendent ces transpositions impossibles, aussi, je souligne que tout ce que je dis dans la suite ne se rapporte directement qu'au polonais moderne.

Il y a, d'une part, des mots qui ont des formes de flexion et, d'autre part, des mots qui en manquent. La première de ces catégories comporte trois groupes: 1) les mots déclinables, 2) les mots déclinables et susceptibles en même temps d'avoir des formes d'accord du genre, 3) les mots conjuguables. N'ayant pas, en ce moment, l'intention de faire un traité de grammaire, je me contente de mentionner brièvement que les formes de déclinaison expriment les relations qui unissent entre eux les mots d'une phrase, les formes de conjugaison expriment le rapport du verbe avec le sujet, si le verbe exprime l'action ou l'état du sujet. Quant aux formes du genre, il en a été question plus haut.

Par suite de l'évolution historique, une seule et même forme peut, évidemment, avoir plusieurs significations, même très différentes: elle peut, par exemple, avoir en même temps la valeur d'une forme de flexion et celle d'un élément formatif. Ainsi, p. ex., pol. *stoł-om* ('aux tables') n'est pas seulement une forme de datif, mais encore une forme de pluriel (la désinence *-om* remplit donc deux fonctions à la fois); les formes *ma—miewa* ('il a', avec des différences d'aspect) ne sont pas seulement des formes de la 3-ème personne du sg. (cette forme du verbe est une forme d'accord) de l'indicatif présent, mais en même temps ce sont des formes d'aspect. Il est à noter que les notions de l'aspect s'expriment à l'aide d'éléments »formatifs« et non flexionnels, car l'aspect du verbe reflète la façon dont se développe une action (un état) sans égard aux rapports syntaxiques des mots à l'intérieur d'une phrase.

Il reste encore une grande catégorie de mots, dépourvus d'éléments flexionnels et n'ayant, par conséquent, que des éléments formatifs, ou bien, ce qui est fréquent, n'ayant point de

forme grammaticale. Cette catégorie comprend les adverbes, les conjonctions et les particules. Certains adverbes ont des formes de comparaison, p. ex. pol. *blisko* 'près', *bliżej* 'plus près' etc. Il importe de noter que tous les mots ne possédant pas d'éléments flexionnels rentrent dans la catégorie des »con-sémantiques« (v. plus haut la signification de ce terme). Autrefois, en divisant les mots en »autonomes« et »non-autonomes«, je considérais les prépositions, les conjonctions et les particules comme faisant partie du dernier de ces groupes: j'y ajouterais aujourd'hui aussi les adverbes. Je rappelle que la division des mots en »auto-sémantiques« et »con-sémantiques« est indépendante de leur classement d'après les formes: ainsi, p. ex., les mots que j'appelais autrefois »autonomes« peuvent être souvent »con-sémantiques« (v. aussi plus haut).

Les choses se présentent donc assez clairement. Si nous tâchons de ne pas manquer de rigueur dans nos raisonnements et si nous nous appliquons à ne pas confondre les choses que l'on confond depuis plus de 20 siècles, nous arriverons nécessairement à la conclusion que l'état de choses actuel ne peut durer et que toute la doctrine des parties du discours doit être refaite et recevoir une orientation nouvelle. En définissant les classes sémantiques, ne manquons pas de conséquence et contentons-nous de tenir compte des différences sémantiques réelles, et non factices. D'autre part, en créant des catégories grammaticales basées sur la forme des mots, ne cherchons pas à en faire coûte que coûte des correspondants exacts des catégories sémantiques. Ce sont des choses aussi différentes que le fond (le contenu) est différent de la forme.

Il reste maintenant à nous rendre compte de la deuxième partie du problème: de tout ce qui a fait l'objet de nos considérations, qu'est-ce qui peut bien être retenu et utilisé dans l'enseignement scolaire? Ainsi que je l'ai dit au début de cet article, je ne puis concevoir qu'un enfant, élève de première ou de deuxième classe, soit susceptible de s'appropriier les principes de la sémantique et comprendre à fond le rapport des catégories construites en conformité avec ces principes. Il ne serait pas raisonnable d'exposer la doctrine des parties du discours, dans toute son ampleur, à des esprits d'enfants de 10 à 12 ans. Ces difficiles questions ne peuvent être abordées et discutées qu'à l'âge

mûr, lorsque l'esprit est suffisamment entraîné aux raisonnements de logique et de psychologie. Par contre, tout ce qui s'exprime dans la langue d'une façon explicite, au moyen des formes, peut faire l'objet de l'enseignement élémentaire, en présumant quelque peu de modération de la part du maître, bien entendu. Car il n'est pas difficile de construire des catégories là où les formes elles-mêmes les suggèrent: il ne s'agit que de faire attirer l'attention sur des faits qui sont par eux-mêmes visibles. Il faut se garder seulement, en enseignant, de toute espèce d'apriorisme et ne passer aux conclusions qu'après une consciencieuse analyse des faits. Les pédagogues expérimentés sauront d'ailleurs se guider eux-mêmes dans ces questions sans que je sois appelé à leur donner des conseils.

Il reste pourtant, en tout ceci, un point délicat à élucider, à savoir: quel est la vraie valeur sémantique des catégories qui se laissent si facilement construire, lorsqu'on prend pour principe de classement la forme des mots? De ce que j'ai dit jusqu'à présent il résulte qu'il faut abandonner tout désir d'appliquer à ces catégories grammaticales des définitions sémantiques et que toute la doctrine des »parties du discours«, dans sa forme traditionnelle ou soi-disant perfectionnée, doit être rejetée, car on ne peut concilier des choses inconciliables. Je serais même d'avis que les définitions traditionnelles font moins de tort, car ces naïves formules sont facilement maniables: il suffit pour cela qu'on les apprenne par coeur et qu'on s'en serve sans raisonner (car raisonner serait trop souvent attenter à leur existence). Tout le problème doit être posé d'une façon claire et sans équivoque. Nos constatations doivent porter sur des faits réels et non fictifs. Nous devons nous borner à mentionner que les classes formelles ne sont pas sémantiquement homogènes, que des éléments divers ont pu s'être trouvés réunis en un groupe par suite de l'identité de la forme. Il suffit, p. ex., de signaler que la catégorie des mots qui peuvent se décliner, mais ne connaissent pas de distinctions de genre, comprend les noms des objets, des nombres, des qualités (*la blancheur, la pâleur*). Les mots susceptibles d'avoir des distinctions de genre (les »adjectifs«) sont aussi des noms des objets (le mot *blanc* est le nom de tout objet blanc), mais des noms qui impliquent toujours une caractéristique de l'objet nommé; de même les noms de nombre, p. ex. *la cin-*

quième maison. Il y a quelque difficulté à expliquer la fonction sémantique des mots du type *je, qui* etc. Ce sont des noms d'objets considérés dans leur rapport à l'acte de la parole (v. p. 91). Une partie de ces mots ne connaît pas de distinctions de genre (*je, tu*), une autre, par contre, n'en manque pas (*il, elle, lequel* etc.). Les mots conjuguables signifient des actions ou des états accomplies ou subis par le sujet du verbe.

Quant aux mots qui ne sont ni déclinables, ni conjuguables, ils servent à préciser le sens d'autres mots, des groupes de mots, ou enfin des groupes de phrases (p. ex. *il écrit correctement; un élève remarquablement doué; moi et toi; le père lit et les enfants écoutent; lorsqu'il pleut, nous restons à la maison* etc.). Quelques mots de cette classe ont des formes de comparaison.

Les participes variables (en polonais) appartiennent formellement aux mots susceptibles de s'accorder en genre, bien que, d'autre part, les formes de temps et de voix les rattachent aux verbes (mots conjuguables).

Les interprétations de cette sorte, bien qu'elles ne soient pas exhaustives, ont cependant le minimum d'approximation nécessaire, si l'on tient compte du niveau de culture intellectuelle pour lequel elles sont destinées.

Il importe encore de fixer la terminologie. Il serait évidemment peu pratique de se servir de définitions démesurément longues. Je pense qu'on pourrait continuer à se servir de formules traditionnelles, en se bornant à éliminer des définitions les éléments contradictoires et en n'y laissant que ce qui a trait à l'élément formel. Ainsi, les deux premières catégories n'en feraient qu'une, portant le nom commun de »substantifs« et subdivisée en deux groupes: 1) le groupe des substantifs ne s'accordant jamais en genre et 2) le groupe des substantifs susceptibles de connaître cette forme d'accord¹. La deuxième catégorie (ou troisième classe formelle) serait constituée par les verbes. Le dernier groupe, enfin, serait celui des »invariables«². Si le terme

¹ Ces subdivisions correspondent aux substantifs et aux adjectifs dans le classement habituel.

² L'auteur propose pour ce groupe le terme polonais *przysłówek* que l'on ne peut en ce cas rendre par »adverbe« en raison de la valeur grammaticale bien déterminée de ce terme en français.

»adjectif« n'impliquait pas une fausse idée au sujet du sens de cette catégorie¹, on pourrait l'appliquer aux mots du deuxième groupe (le mot groupe peut évidemment être remplacé par un autre mot quelconque à valeur synonymique).

M. Benni, en parlant des incohérences de la doctrine traditionnelle des »parties du discours«², conclut que le terme même de »parties du discours« peut prêter à équivoque et devrait être évité, à quoi, volontiers, j'accède. Je trouve juste aussi l'idée de commencer toute tentative de classement par l'analyse des phrases, je ne puis cependant acquiescer à la façon dont M. Benni espère éviter le piège tendu depuis l'antiquité aux maîtres et aux élèves et ses schémas³ ne me paraissent pas très heureusement conçus.

Je ne puis non plus accepter le point de vue de Łoś⁴ qui s'est déclaré partisan du maintien de l'ancien classement, surtout dans les grammaires scolaires; il suffirait, selon Łoś, d'introduire dans ce classement quelques modifications partielles. Ces modifications devraient permettre de diviser les mots en »parties du discours« d'après le critère sémantique: le substantif serait le nom de l'objet, l'adjectif — le nom de la qualité, le numératif — le nom de la notion du nombre ou de la succession numérique, le verbe exprimerait l'action ou l'état, l'adverbe serait le mot désignant le caractère de la qualité. Chacun de ces groupes comporte pour Łoś »des mots à contenu et extension logique bien délimités«. L'auteur mentionne ensuite les mots »à contenu extrêmement mince et à extension énorme: ce sont les pronoms substantifs, adjectifs, numératifs et adverbiaux«. Les prépositions ont pour Łoś le sens adverbial ou bien ce sont des éléments à valeur relationnelle, parfois elles n'ont que cette dernière fonction, p. ex. pol. *dla* 'pour'. Les conjonctions sont exclusivement des symboles des rapports. Les mots à valeur relationnelle forment une classe tout à fait à part de tous les autres mots, dont le contenu, ample ou mince, renferme toujours quelques notions. Les interjections sont

¹ Le terme polonais *przymiotnik* peut être senti comme se rattachant au mot *przymiot* 'qualité'.

² V. »Przegląd Humanistyczny« (Revue des Humanités), I, 1923, p. 319 ss.

³ V. l. c. p. 324 et 326.

⁴ »Język Polski«, IV, 1919, p. 14—15.

aussi des parties du discours, elles expriment toujours l'état affectif du sujet parlant, à quoi peuvent se joindre pourtant des notions. L'auteur mentionne à la p. 13 que la division des mots en substantifs, adjectifs, verbes et éléments à valeur relationnelle »correspond aux quatre catégories essentielles des notions et des choses d'une part, des qualités, des actions (ou des états) et des relations, d'autre part. Les autres parties du discours, notamment les pronoms et les numératifs, se ramènent aux catégories mentionnées«. C'est en principe, comme le constate l'auteur, l'idée de Wundt. M. Rozwadowski¹ distingue quatre formes de mots essentielles: le substantif, l'adjectif, le verbe et les mots exprimant les relations.

On s'aperçoit aisément que ce ne sont pas là des catégories sémantiques, mais, très nettement, des classes formelles dont on a voulu faire des classes sémantiques. Il y a en tout ceci une confusion, car les »adjectifs«, ainsi que je l'ai démontré plus haut, ne sont pas des noms de qualités, et quant aux verbes, ils ne peuvent être définis comme noms d'états ou d'actions, si on ne tient pas compte, en plus, du rapport de l'état ou de l'action avec le sujet: les substantifs verbaux pol. *czytanie*, *leżenie* 'le fait de lire', 'le fait d'être couché' sont aussi des noms d'action et d'état (cp. en français: *entraînement* en regard d'*entraîner* et autres formations semblables). Je laisse de côté les détails pour insister sur un point: on ne peut espérer de concilier les choses inconciliables et il n'y a qu'un moyen de venir à bout des malentendus qui naissent de pareilles tentatives: c'est de proclamer à haute voix que la grammaire ne s'intéresse qu'aux catégories qui se basent sur des différences formelles entre les mots. Le rapport de ces catégories avec les classes sémantiques est très compliqué et, dans l'enseignement élémentaire, on ne peut que signaler ou tout au plus énumérer quelques catégories sémantiques pouvant tenir dans le cadre des catégories formelles.

Le classement scientifique des mots d'après leur sens, basé sur les principes de la sémantique générale, ne peut être enseigné que plus tard, lorsque d'autres chapitres de la grammaire théorique pourront être accessibles aux élèves. N'oublions pas que de

¹ »Wortbildung und Wortbedeutung«, Heidelberg 1904.

même qu'en mathématiques nous enseignons d'abord le calcul et ensuite seulement la théorie des nombres, nous devrions, en grammaire aussi, commencer par les éléments, pour pouvoir ensuite, en avançant sur un terrain solidement préparé, passer aux questions théoriques.

Je n'ai pas besoin de rappeler que, d'accord avec le principe que j'ai formulé à la p. 135, tout ce que j'ai dit au sujet des »parties du discours« ne se rapporte directement qu'au polonais, car entre toutes les langues du groupe indo-européen il y a des différences notables de formes.

Wiktor Porzeziński.

Zagadnienia pokrewieństwa językowego.

Jest to koreferat do referatu T. Lehra-Splawińskiego, wygłoszony na zjeździe Pol. Towarzystwa Językoznawczego w Warszawie 29 czerwca 1928. Pomieszczamy go osobno jako ostatnią pracę językoznawczą zmarłego († 3 listopada 1929). Baudouin de Courtenay był uczonym tej miary i tak wszędzie uznanym, że jakakolwiek niepełna ocena jego wartości naukowej byłaby tu bezcelowa. Donosimy tylko, że Wydział Filologiczny Polskiej Akademii Umiejętności na posiedzeniu 9 grudnia 1929 postanowił wydać wybór jego prac i pomysłów odnoszących się do ogólnego językoznawstwa.

§ 1. Porównywanie języków, określanie ich podobieństw i różnic, ich charakterystyka porównawcza i ich klasyfikacja mogą być dokonywane z trojakiego stanowiska:

1) Pokrewieństwo historyczne, pokrewieństwo faktyczne języków drogą przekazywania i zapożyczenia przez pokolenia następne od pokoleń poprzednich, drogą tradycji czy to w prostej linii następstwa historycznego, czy też przez obcowanie, bądź to wymawianiowo-słuchowe, bądź też pisaniowo-wzrokowe, z innojęzycowcami (z plemionami i narodami innego pochodzenia). Tutaj otrzymujemy szczepy językowe, rodziny językowe, »drzewa genealogiczne« (*Stammbäume*), »prajęzyki« (*Ursprachen*), języki pierwotne (*Grundsprachen*) i wtórne, a dzięki mieszanemu się języków i ich wzajemnemu na siebie oddziaływaniu »wieloprzodkowość« każdego języka, t. j. ujęcie każdego języka jako wypadkowej z krzyżowania się różnych języków.

2) Pokrewieństwo, opierające się na wspólności i podobieństwie cech języków, sąsiadujących ze sobą i związanych ze sobą wspólnym podłożem geograficznym.

3) Podobieństwa i różnice ogólnoludzkie, niez-

leżnie zarówno od genealogji, od pokrewieństwa historycznego, jak i od styczności w przestrzeni, od geografji.

W 1. kategorii, mamy do czynienia z podłożem przeważnie historycznym, w 2. z podłożem przeważnie geograficznym, w 3. z podłożem fizjologiczno-psychologicznym, chociaż we wszystkich trzech musimy traktować fakty rozpatrywane w związku zarówno z historją, jak z geografją, jako też nareszcie z fizjologją i psychologją, a nawet z fizyką i mechaniką.

§ 2. Jak w innych działach językoznawstwa, tak i tutaj razi nas zakorzeniony nałóg personifikacji i wogóle animizacji pojęcia język, mowa ludzka, t. j. nałóg traktowania języków w oderwaniu od ludzi, traktowaniu ich jako osobnych istot, jako »żywych organizmów«. Tylko przy takim błędnym ujęciu mogły powstać »drzewa genealogiczne« języków pokrewnych (*Stammbaumtheorie*) i »teorja fal« (*Wellentheorie*). Naiwnie głoszona teorja »drzewa genealogicznego« opiera się na przypuszczeniu, że język jest istotą w rodzaju zwierzęcia lub rośliny; (wyrażenie A. Schleichera: »Sprachen, wie alle Naturorganismen«). Teorja fal, rozchodzących się z pewnych ośrodków, teorja zarażania się od sąsiadów tendencjami ku pewnym zmianom w tym lub owym kierunku, teorja zapoczątkowana przez Johanna Schmidta (*Wellentheorie*), budzi w nas przypuszczenie, że język, oderwany od człowieka, jest istotą płynną, rozlewną, coś na podobieństwo wody lub nawet gazów trujących.

Związane z teorją fal operowanie izoglosami znajduje uzasadnienie w niezaprzeczonych faktach, pozostających faktami także przy trzeźwym zapatrywaniu się na stosunek języka, jako cechy antropologicznej, jako funkcji, do podmiotu, t. j. do człowieka, jako do istoty mówiącej czyli funkcjonującej językowo.

Przeciwko obu jednostronnie stosowanym teorjom, zarówno przeciw teorji drzewa genealogicznego, jako też przeciw teorji fal, wystąpiłem w swojej petersburskiej rozprawie doktorskiej »Опыт фонетики резыанских говоров«, a następnie kwestję mieszania się języków i konieczność stawiania jej na pierwszym planie przy charakterystyce porównawczej i klasyfikacji wszystkich bez wyjątku języków poruszałem wielokrotnie w rozmaitych rozprawach (np. »О смѣшанном характерѣ всѣх языков«) i na zjazdach naukowych. Mogłem się przytem powoływać na takich wybitnych współideowców, jak Hugo Schuchardt i G. I. Ascoli.

§ 3. Rozpadanie się języków i ich mieszanie się może i powinno być rozpatrywane jedynie w związku z historią wzajemnie na siebie oddziaływających zbiorowisk ludzkich.

Nawet wszystkie języki indywidualne powinny być traktowane jako produkty mieszaniny. Każdy język indywidualny powstaje pod wpływem oddziaływania na dane indywiduum języków indywidualnych otoczenia.

W tej samej rodzinie stwierdzamy ogromne różnice tworzących się i zarodkowych języków indywidualnych. Dzieci tych samych rodziców, wychowywane wspólnie pod jednym dachem, zdradzają przy formowaniu się ich osobistych języków tak daleko idące różnice, że, gdyby rozwój tych języków szedł dalej w tym samym kierunku, trzeba by je, ze stanowiska plemiennego, uważać za różne, jeżeli nie języki, to przynajmniej gwary.

Dzięki osobistym właściwościom przyrzędu wymawianiowo-słuchowego, jako też służącym za podstawę wytwarzania typów morfologicznych układom skojarzeniowym, rodzą się w pojedynczych indywiduach z jednej strony dążności do swoistych podstawiań pewnych prac wymawianiowych i związanych z nimi wrażeń słuchowych (np. *z* zam. *ł*, *r* tylnojęzykowe lub *języczkowe* zam. *r* przedniojęzykowego), z drugiej zaś strony do zastępowania bardziej skomplikowanych typów morfologicznych typami uproszczonymi (np. *plaka* ob. *plakać* zam. *placze* ob. *plakać*). Pod wpływem otoczenia, pod wpływem norm poprawności języka, pod wpływem szkoły te odstępstwa od obowiązującego języka zbiorowego znikają i dane indywiduum zaczyna mówić »poprawnie«, ale owe zarodkowe odstępstwa nie przemijają bez śladu. O ile dane indywiduum ma potomków z rodzącymi się w nich zarówno indywidualnie, jak i dziedzicznie temi samymi tendencjami i o ile powtarza się to w szeregu pokoleń, owe tendencje, kumulując się stopniowo, mogą nabyć takiej siły, takiego natężenia, że stawiają czoło wymaganiom języka panującego i wchodzi w jego skład jako »nowotwory«, już poprawne i obowiązujące dla współczesnego pokolenia i dla pokoleń przyszłych.

Wogóle jednak trzeba zaznaczyć, że wzmiankowane znaczne różnice, zjawiające się w zarodkowym stadium języków indywidualnych, dzięki obcowaniu językowemu w tem samym mniej więcej środowisku społecznym stopniowo zmniejszają się, znaczne odchylenia od normy społecznej i rozszczepiania się stopniowo

maleją, języki indywidualne zbliżają się do siebie, wyrównują się, ujednostajniają się.

§ 4. Znamy języki plemienne, języki kolektywne mieszane, t. j. uznane za mieszane przez wszystkich, zarówno przez językoznawców, jak i przez zwykłą publiczność.

Jednym z takich typowych języków mieszanych jest język rosyjsko-chiński w Kjachcie i Majmaczynie na pograniczu syberyjsko-chińskim, czyli »narzecze kjachtyńskie języka rosyjskiego«: strona leksykalna, zapas wyrazów jest w nim prawie wyłącznie pochodzenia rosyjskiego, ale budowa tego języka, jego strona morfologiczna nosi na sobie wyraźne piętno wpływu myślenia językowego chińskiego.

Mamy też w podobny sposób powstałe gwary angielsko-chińskie, portugalsko-chińskie i t. p., około badania których położył niespożyte zasługi przedewszystkiem Hugo Schuchardt. Podobnie też Schuchardt zwrócił uwagę na mieszane gwary kreolskie z materiałem romańskim.

Na gruncie romańskim dla objaśnienia uderzająco wspólnych właściwości tak nazwanej przez niego *Zona Ladina*, t. j. Friulanów czyli Furlanów w prowincjach Udine i Gorizia (Gorica), Ladynów w Tyrolu i Grigionów w Szwajcarii, G. I. Ascoli uciekł się do hipotezy mieszaniny językowej, polegającej na przyswojeniu sobie materiału językowego łacińskiego czyli romańskiego przez obcy szczep, zamieszkujący niegdyś w rozsypce terytorja, na których mieszkają dziś Furlani, Ladini i Grigioni. Kwestja tej *Zona Ladina* wiąże się z kwestją obszaru językowego gwar franko-galskich.

Podobnie wszyscy uznają za »mieszane« język angielski i język rumuński. Na powstanie pierwszego złożyły się elementy językowe germański i romański (z dodatkiem celtyckiego), na powstanie drugiego elementy romański i słowiański.

§ 5. W oczach historii powstał język łotewski, jako rezultat przyswojenia sobie języka z rodziny ajskiej czyli bałtyckiej, t. j. z rodziny, do której przedewszystkiem należy dziś język litewski, a dawniej należał także język staropruski, przez jedno z plemion fińskich, a w szerszem pojęciu ugrofińskich. Znakomity badacz łotewsko-niemiecki, pastor Bielenstein, wykazał na dokumentach historycznych, jak w wieku XIII dokonywała się stopniowo i dokonała się denacjonalizacja językowa plemienia fińskiego Kurów

pod przeważającym wpływem pokrewnej Litwinom ludności szczepu arjoeuropejskiego.

§ 6. W naszych oczach na gruncie słoweńskim w b. Austrii południowo-zachodniej (dziś w Jugosławji i po części w Italji, która po wojnie zagarnęła znaczny kawał ziem czysto słowiańskich) powstały gwary mieszane niemiecko-słowiańskie. — W Krajinie i w Goricy osiedlano Niemców z Tyrolu i z Bawarji. Większe skupienie tych osadników dało t. zw. Kočevje (Gotschee) około Nowego Mesta i Ribnicy (Reifnitz) w Krajinie Dolnej (Dolenjsko). Prócz tego po kilka wsi było rozsianych w Krajinie Górnej (Gorenjsko) i w prowincji Goricy. M. i. i tu i tam spotykamy nazwy Nemški Rovt (Deutschreuth). Kiedy w r. 1872 i 1873 zwiedzałem te okolice, trafiłem jak raz na okres przejściowy: starzy ludzie mówili między sobą jeszcze po niemiecku, ale rozumieli po słoweńsku; ludzie w średnim wieku mówili między sobą przeważnie już po słoweńsku, ale ze starszem pokoleniem mogli rozmawiać po niemiecku; młodzież i dzieci przeważnie jeszcze rozumieli po niemiecku, ale rozmawiali zarówno między sobą, jak i z rodzicami i dziadkami wyłącznie po słoweńsku. Tylko że ta ich gwara słoweńska na pewną odległość, kiedy się nie rozróżniało pojedynczych wyrazów, robiła wrażenie niemieckiej. Kiedy się ich słyszało zbliżając się, strona wymawianiowo-słuchowa była wyraźnym dalszym ciągiem fonetyki i psychofonetyki niemieckiej. Podobnie całe myślenie językowe w dziedzinie morfologii, słowotwórstwa, składni i t. d. wzorowało się na myśleniu językowym niemieckim poprzednich pokoleń. Oczywiście kazalnica, szkoła, służba wojskowa w słoweńskich pułkach armji austriackiej, a także stałe obcowanie z sąsiadami rdzennie słoweńskiego pochodzenia musiały robić swoje, t. j. stopniowo oczyszczać tę gwarę niemiecko-słoweńską od jej naleciałości niemieckiej i coraz bardziej zbliżać ją do typu rdzennie słowiańskiego. Stawało się z nią to, co, jak wyżej wzmiankowałem, staje się z zarodkowemi odstępstwami indywidualnemi od przeciętnego języka rodzinnego i plemiennego przy powstawaniu i kształtowaniu się języka dzieci. Przypuszczam, że dziś mowa mieszkańców tych niegdyś niemieckich miejscowości ani nie sprawia wrażenia niemieckiej, ani nie zawiera w sobie wielu elementów, które przy świetle analizy językoznawczej należy uznać za niemieckie.

Wystawmy sobie jednak, że w okresie przejściowym, mniej

więcej w czasie moich odwiedzin, na początku drugiej połowy ubiegłego stulecia, kiedy gwary te trzeba było uznać za wyraźnie mieszaną niemiecko-słoweńską, znaczna liczba nosicieli tej swoistej gwary słoweńskiej wyemigrowuje i osiedla się bądź to na bezludnej wyspie, bądź też w środowisku obcoplemiennym, niesłowiańskim, np. na terenie zbiorowiska językowego romańskiego, germańskiego, fińskiego, uraloaltajskiego i t. p., i nie porzuca tej swojej swoistej gwary w ciągu szeregu pokoleń. Każdy nieuprzedzony badacz miałby wtedy prawo i obowiązek naukowy stwierdzać istnienie osobnego zbiorowiska językowego słowiańskiego obok innych powszechnie uznanych zbiorowisk językowych słowiańskich. Jak np. potomkowie Serbo-Chorwatów z Dalmacji i krajów przyległych oraz Albańczyków, którzy w w. XV po śmierci Skanderbega, chroniąc się przed prześladowaniem Turków, wyemigrowali ze swej ojczyzny do prowincji Campobasso we Włoszech południowych i do dziś dnia zachowali nawet subtelności wymawianiowo-słuchowe, charakterystyczne dla ich języków, tak też potomkowie naszych przypuszczalnych emigrantów niemiecko-słoweńskich z Krajny i Goricy mogliby zachować w ciągu pokoleń właściwości ich gwary z okresu przechodniego t. j. z połowy w. XIX.

Niektóre gwary słoweńskie i serbo-chorwackie Istrii, Goricy, Krajny noszą wyraźne ślady wpływu języka kolonistów rumuńskich, którzy się upodobnili do otoczenia słowiańskiego, ale pozostawili po sobie pamiątkę w pewnych właściwościach językowych, które bez tej hipotezy nie dałyby się objaśnić. Na tę hipotezę naprowadza też istnienie po dziś dzień w Istrii pod górą Uczką (*Montemaggiore*) Rumunów językowych czyli t. zw. Ciribiri. (Nie jestem zresztą pewny, czy mieszkańcy tych miejscowości używają gwary rumuńskiej jeszcze w danej chwili).

§ 7. Jako na typowy objaw zaszczipienia pewnemu myśleniu językowemu (wraz z jego uzewnętrznianiem wymawianiem i odbieraniem wrażeń słuchowych) właściwości całkiem innego typu mogę wskazać na zbadaną przeze mnie dolinę Rezji wraz z przynależną do niej doliną Uczją (Wilczą). Na terytorjum tem jest tylko kilka miejscowości (Bila czyli San Džordž, Ravanca czyli Sul Prato, Niwa, Korito, Solbica cz. Stolvizza, Osojane i Učja), z liczbą mieszkańców całej tej gminy w r. 1873 około 3250,

a jednak różnice w materjale słowiańskim właściwych im gwar były tak znaczne, że gdzieindziej charakteryzują one całe znaczne obszary językowe i służą za podstawę do wykreślenia izogłos. Tak np. jednej gwarze rezjańskiej właściwe było wówczas rozróżnianie *g* a *h* (χ) (*ga, góra, gnat, grabit...*, $\chi\acute{o}di$ lub $h\acute{o}di$, $\chi\ddot{u}d$ lub $h\ddot{u}d$, ..), drugiej γ a χ (*ya, yóra, ynat, yrábit...*, $\chi\acute{o}di$, $\chi\ddot{u}d$...), trzeciej zmieszanie obu w *h* (*ha, hóra, hnat, hrábit...*, $h\acute{o}di$, $h\ddot{u}d$...), czwartej zero fonemy zam. jednej i drugiej (*a, óra, nat, rábit...*, $\acute{o}di$, $\acute{u}d$...). W jednych gwarach rezjańskich zachowało się *l* na końcu zgłoski (*dal, bil, sul...*), w drugich zam. *l* mamy *u* (*day, biu, suu...*). W jednych gwarach zachowuje się *j* w nagłosie (*ja, jáma, jáсно, jézcerü...*), w drugich brak tego *j* (*a, ama, asno, ézæ-rü...*). Ta różnaitość kazałaby wyodrębniać te gwary w tym mniej więcej stopniu, jak zbiorowisko językowe słowackie obok czeskiego, kaszubskie obok polskiego i t. p.

Do uważania wszystkich Rezjan za wspólne zjednoczone zbiorowisko językowe, w różnicy od sąsiednich Słowian, t. j. w różnicy od różnorodnych Słoweńców, od Słowian terskich (od nazwy rzeki Ter czyli Torre), od Nediżców (Natisone) czyli Święto-Piotrowców (San Pietro al Natisone czyli San Pietro degli Slavi), od różnorodnych Serbo-Chorwatów, skłania nas wspólny podkład inno-plemienny, w rodzaju ugrofińskiego, z synharmonizmem czyli z upodabnianiem samogłosek w zgłoskach psychicznie podrzędnych, zależnych, do samogłosek w zgłoskach psychicznie dominujących. I wogóle wiążą Rezjan w jedną całość plemiennie-językową należności obcojęzykowe, niesłowiańskie.

Tak więc wielogwarowy »język« rezjański wywodzi się z wielu »prajęzyków«: z wielogwarowego słowiańskiego, z jakiegoś niewiadomego o typie ugrofińskim i uraloaltajskim (»turańskim«), a następnie z oddziaływania późniejszego różnorodnych elementów językowych zarówno sąsiadów geograficznych Rezjan o przynależności językowej słowiańskiej, romańskiej i germańskiej, jako też mieszkańców krajów bardziej oddalonych (różne prowincje Włoch, byłej Austrii, Węgier, Niemiec, nawet Polski i Rosji oraz Serbji i całego półwyspu Bałkańskiego), do których musieli wędrować Rezjanie w poszukiwaniu pracy i zarobku.

§ 8. Podobne osady i nawarstwienia obcoplemienne na głównym elemencie językowym pewnego zbiorowiska językowego dają

się stwierdzić lub tylko przypuszczać drogą hipotezy w rozmaitych krajach.

Dzisiejsi Polacy językowi w okolicach Białegostoku, Bielska i Sokółki nie mają wcale w swej mowie samogłosek nosowych, zastępując je połączeniami samogłoski czysto ustnej ze spółgłoskami nosowymi różnego umiejscowienia: nie tylko *domp demba kempa skompy, penta penty mondry mendżec monce śvence, mońci pęńc, renka sęnga ronk ósonga...*, ale także *monš donži mēnsō menža vėnži genši...* Tę tradycyjnie dziedziczną właściwość wymawianiowo-słuchową należy objaśniać w ten sposób, że przodkami tych dzisiejszych Polaków językowych byli Białorusini lub inni nie-Polacy, którzy w momencie decydującym, w okresie przejściowym, w okresie polszczenia językowego nie mogli wymawiać samogłosek nosowych i rozkładali je na dwa po sobie następujące fonemy: na samogłoskę o układzie czysto ustnym i na spółgłoskę zwartą pewnego umiejscowienia w jamie ustnej, ale koniecznie w towarzystwie opuszczenia podniebienia miękkiego i rezonansu nosowego.

Podobnie na półwyspie Bałkańskim w Macedonji i nad jeziorem Ochrydzkiem mamy gwary bułgarsko-macedońskie z zachowaniem nosowości w morfemach, odpowiadających morfemom z samogłoskami nosowymi w języku starocerkiewnosłowiańskim i prasłowiańskim: *jenzik, srenšta* lub *srenka, bəndəm* i t. p. Nie jest to wcale jakiś swoisty »archaizm«, ale przeciwnie rezultat niemożności dokładnego naśladowania wymowy słowiańskiej przez słowianionych obcojęzycowców i rozkładania słyszanej jednolitej samogłoski nosowej na dwa po sobie następujące połączenia prac wymawianiowych, jednocześnie wykonywanych. Taką samą niegdyś dokonaną i później tradycyjnie przekazywaną substytucję spotykamy na gruncie słoweńskim, np. w okolicach Goricy: *srenča, venč* lub *vanč, sa kompat* i t. p.

Przy tej sposobności zaznaczam, że wypowiedziane w ostatnich czasach przez ks. Trubeckiego w »Slavii« zapatrywanie na prasłowiańskie i wogóle słowiańskie samogłoski nosowe uważam za błędne.

§ 9. Uznając mieszanie się języków i powstawanie języków mieszanych za ciągle się powtarzający i nieunikniony proces wszechświatowego życia językowego i wzajemnego na siebie oddziaływania zarówno w stosunkach międzyjednostkowych, jak i w stosunkach między całymi zbiorowiskami językowymi, mamy prawo

i obowiązek gnozeologiczny przyjęcia silnej domieszki obco-plemiennej do elementu słowiańskiego w zbiorowisku językowym polskim i w innych zbiorowiskach północno-zachodnio-słowiańskich.

Trudno np. przypuścić, ażeby przy zachowaniu budowy fleksyjnej, przy tętniących pełnem życiem wykładnikach stosunków morfologicznych, wyrzeczono się ni stąd ni zowąd tak pożądanego środka pomocniczego, jak akcent ruchomy, t. j. nie przykuty do pewnej zgłoski całego wyrazu jako syntagmy przycisk o znaczeniu syntaktycznem, ale przycisk morfologizowany, t. j. właściwy pewnym morfemom wyrazu w różnicy od innych morfemów. Taki zanik morfologizacji akcentu mógł się dokonać tylko skutkiem przyswajania sobie danego języka przez innojęzycowców, których językowi były właściwe silnie namorfologizowane formanty, zarówno sufiksy (przyrostki) i końcówki, jak i prefiksy (przedrostki), ale którym brak było zmysłu dla morfologizacji akcentu. Z ruchomością morfologiczną akcentu nie mogli sobie dać rady i pozbyli się jej. Takim słowiańszczonem językowo plemieniem mogło być jakieś plemię w rodzaju plemion ugrofińskich, których myśleniu językowemu właściwa jest budowa sufiksialno-koncówkowa w zakresie morfologii, ale bez morfologizacji akcentu i intonacji. A ponieważ języki fińskie nie rozróżniają trzech szeregów spirantów przedniojęzycznych: 1) *s z c ʒ*, 2) *š ž č ʒ*, 3) *ś ź ć ʒ*, ograniczając się co najwyżej do dwóch, więc i tak zwane »mazuiowanie«, t. j. mieszanie *š ž č ʒ* z *s z c ʒ*, właściwe znacznej większości gwar zbiorowiska językowego polskiego, pozwalam sobie przypisać spolszczeniu i zesłowiańszczeniu językowemu plemienia o typie językowym fińskim, które to plemię mieszkało wspólnie z przodkami słowiańskimi Polaków na tem samem terytorjum. Na przypuszczenie, że plemię polskie powstało przez zlanie się Słowian z Finnami, naprowadzają także badania w zakresie innych nauk, podobnie jak wzmiankowane powyżej wytworzenie się Łotyszów przez zliwieszczenie plemienia fińskiego Kurów i Liwów.

§ 10. Przyjmuje się też wpływ na rozmaite języki Europy szeroko rozlanego po Europie i Azji Mniejszej szczepu celtyckiego, następnie szczepu irańskiego Scytów i Sarmatów, szczepu iberyjskiego (nierozróżnianie *b* od *v*, mieszanie *f* z *χ*, spotykane m. i. w niektórych gwarach słoweńskich).

W ostatnich czasach stała się modną teorią jafecka czyli jafetycka profesora N. J. Marra, przypisująca ogromny wpływ rozlanemu szeroko »w czasach przedhistorycznych« osobnemu plemieniu »Jafetydów«, spokrewnionych z Semitami i kontynuowanych obecnie przez różne plemiona i narody kaukaskie, bądź to jako bezpośredni rdzenni potomkowie, bądź też w językach, powstałych przez zlanie się »Jafetydów« z innojęzykowcami z przewagą tego elementu innojęzykowego.

Przedstawicielem tego drugiego typu ma być zbiorowisko językowe ormiańskie (armeńskie). Nie zapominajmy, że myśleniu językowemu ormiańskiemu obce jest rozróżnianie rodzajów gramatycznych, tak charakterystyczne dla szczepu arjoeuropejskiego.

Niektóre cechy ormiańskie spotykają się na gruncie germańskim. Przedewszystkiem t. zw. »Lautverschiebung«, t. j. swoista historia fonemów spółgłoskowych zwartych. Możliwym jest przyjęcie wspólnego podkładu obcojęzykowego, który przez zlanie się z różnorodnym elementem arjoeuropejskim dał początek na jednym miejscu szczepowi ormiańskiemu, a na drugim miejscu szczepowi germańskiemu.

§ 11. Ze wszystkiego wynika, że nie może być mowy o jednostronnem rozszczepianiu się jakiejś jednolitej »Ursprache«, niby glisty lub krzewu pojedynczego, na kilka części, które znowu ze swej strony ulegają nowemu rozpadaniu się czyli rozszczepianiu się. Rzecz prosta, iż rozszczepianie się dokonywa się nieustannie, bez przerwy. Ale z drugiej strony ma miejsce ciągle mieszanie się, zlewanie się, scalanie się, amalgamowanie się, zmniejszanie różności.

W zakresie biologii każde indywiduum czworonożne, czwororęczne lub dwunożne, cofnąwszy się wstecz na 10 pokoleń, ma 2^{10} czyli 1024 przodków. W zakresie genealogji plemiennej czyli zbiorowo językowej wygląda to skromniej, a w każdym razie inaczej. Tak np. pojęcie zbiorowego języka polskiego kojarzy się z wyobrażeniem różnorodnych przodków, zarówno w przestrzeni, jak i w czasie. I wschód i zachód, i północ i południe, oraz wszystkie kierunki pośrednie. I starożytność i czasy późniejsze. I bezpośrednie przekazywanie po linii prostej następstwa historycznego i wpływy i oddziaływanie uboczne. Oddziaływanie zarówno przez bezpośrednie zetknięcie się, jak i na odległość. Zarówno obcowanie wymawianiowo-słuchowe, jak i obcowanie pisaniowo-wzrokowe.

W każdym razie i w sferze pokrewieństwa językowego musimy przyjąć swoistą *n*-przodkowość czyli wieloprzodkowość.

§ 12. Osobną grupę zagadnień językoznawczych stanowi badanie wspólnych cech i właściwości języków różnoplemiennych i różnoszczepowych dzięki ich sąsiedztwu geograficznemu.

Tak np. stwierdzamy pewne swoiste podobieństwo języków półwyspu Skandynawskiego z przyległościami, zamieszkałego przez plemiona germańskie i fińskie.

Pewne znów właściwości nadają wspólne piętno różnoszczepowym językom półwyspu Bałkańskiego. Określnik (przedimek, *articulus*) postpozycyjny, podobnie jak i w językach skandynawskich. Zanik infinitywu, nawet w myśleniu językowym nowogreckiem, którego przodek odległy, język starogrecki w swych rozmaitych narzeczach posiadał w tej dziedzinie prawdziwy *embarras de richesse*. Z jednej krańcowości w drugą.

Naturalnie wspólne właściwości języków Kaukazu pozostają w związku także z ich sąsiedztwem geograficznym. Oczywiście ta wspólność cech, zależnych od sąsiedztwa geograficznego, zjawiała się także jako skutek »mieszania się« języków, przyczem to mieszanie się idzie po linii najmniejszego oporu. Trudniejsze ustępuje łatwiejszemu; prostsze pokonywa to, co jest bardziej skomplikowane.

§ 13. Zmiany języków zbiorowych, kolektywnych, dokonywane się w czasie, obejmują, rzecz prosta, wszystkie strony życia językowego: myślenia językowego, jego uzewnętrzniania się i odbierania związanych z tem wrażen podczas obcowania międzyjednostkowego. Przeradza się z biegiem czasu strona wymawianio-słuchowa (w dziedzinie optycznej odpowiadają temu zmiany wyobrażeń, uzewnętrzniań i wrażen pisaniowo-wzrokowych), przeradza się strona budowy, strona morfologiczna, wyrazowo-morfologiczna i zdaniowo-morfologiczna (syntaktyczna, składniowa). Jak charakteryzujemy i klasyfikujemy istoty żywe, rozwijające się i żyjące, według ich wieku i stadjów przejściowych, tak samo możemy charakteryzować i klasyfikować języki zbiorowe, plemienne i narodowe według różnych stadjów w dziejach ich budowy i kompleksu powiązanych ze sobą różnostronnych i różnorodnych elementów czyli składników najprostszycch.

Rozróżniamy np. w dziedzinie szczepu arjoeuropejskiego

(wchłaniającego w siebie przymieszki obcoszczepowe) języki arjo-europejskie starożytnie a późniejsze, najstarożytniejsze a będące ich kontynuacją późniejsze, »pierwotne« (t. j. względnie pierwotne) a wtórne, języki różnych perjodów, epok, okresów i stadjów w przekazywaniu tego samego mniej więcej, t. j. tak samo nazywanego, kolektywnego myślenia językowego. Szczep italo-romański (łacina i narzecza jej pokrewne w Italji starożytnej), sam będący wytworem mieszczyny i zlania się z innojęzykowcami starożytnej Italji, w rodzaju najprzód Etrusków, a następnie Wolsków i innych plemion w rodzaju celtyckiego, z biegiem czasu, drogą rozlania się daleko poza granice pierwotnej ojczyzny italskiej, drogą rozszczepienia się i mieszczania się z różnymi innojęzykowcami, dał rozmaite zbiorowiska językowe i języki romańskie średniowieczne. Drogą zaś stopniowych przemian doszło się aż do licznych gwar romańskich (italskich, ladyńskich, galloitalskich, prowansalskich, francuskich, walońskich, hiszpańskich, katalońskich, galickich, portugalskich, rumuńskich i t. d.) czasów najnowszych.

Podobnie mamy języki germańskie starożytnie a późniejsze rozmaitych epok, mamy języki słowiańskie o różnej budowie. Mamy języki staroindyjskie (wedaiczny i sanskryt) i staroirańskie (starobaktryjski czyli »zend« i staroperski), języki późniejsze różnych epok: prakryt. pali i t. p., pehlewski, a nareszcie najrozmaitsze dialekty indyjskie i irańskie czasów najnowszych.

Przy przeglądzie porównawczym tych różnych światów językowych możemy przeprowadzić ich grupowanie i klasyfikację ze stanowiska chronologicznego. Tak np. łączymy w jeden zespół łacinę i inne narzecza staroitalskie z językami staroindyjskimi i staroirańskimi, przeciwstawiając im późniejsze 1) stadja języków romańskich i dialektów prakryckich, 2) jeszcze późniejsze, najnowsze stadja współczesnych nam gwar romańskich, indyjskich i irańskich.

§ 14. Rozpatrując dla celów charakterystyki porównawczej i klasyfikacji języki aglutynujące, uraloaltajskie czyli turecko-tatarskie powinniśmy zwrócić uwagę na przeciwieństwo, jakie zachodzi między typem budowy wyrazu a typem budowy zdania: w wyrazie morfem semantycznie dominujący, rdzeń, zajmuje pierwsze, naczelne miejsce, a do niego się przyczepiają i do niego fonetycznie upodabniają inne morfemy słowotwórcze (wyrazotwórcze) i syntagmatwórcze (»fleksyjne«); w zdaniu zaś syn-

tagm formalnie dominujący (podmiot czyli subiekt zdania głównego) stoi na samym końcu wypowiedzenia czyli frazesu, poprzedzają go zaś zarówno zależne od niego formalnie inne syntagmy czyli człony zdania, jako też wszystkie zdania wtrącone, okolicznościowe, określające, dopełniające.

§ 15. Przed laty czterdziestu kilku, wkrótce po odkryciu wykutych na ścianach skał zabytków języka sumeryjskiego (odkrytego w związku z językiem akkadyjskim), wytworzyłem sobie ogólne, a raczej bardzo ogólnikowe pojęcie o budowie tego języka, zaliczanego hipotetycznie przez niektórych do szczepu »turańskiego«.

Zestawiając tę starożytną budowę z budową późniejszych stadiów językowych tego samego szczepu, doszedłem do wniosku, że budowa ta z biegiem czasu, po upływie tysiącleci radykalnie się zmienia. Np. silnie niegdyś namorfologizowana budowa sufiksalnie-końcówkowa stopniowo słabnie i po pewnym czasie nie wystarcza do pełnienia wszystkich funkcji morfologicznych. Wskutek tego zjawiają się jej ku pomocy wyraźniejsze wykładniki-elementy prefiksально-przodówkowe. Ich rola coraz bardziej potężnieje, a w miarę tego słabnie sufiksalność, która ostatecznie zanika. Ale z rozwielmożnioną prefiksalnością w ciągu długiego czasu dzieje się to samo, co niegdyś z sufiksalnością i t. d. Budowa sufiksalna czysta przechodzi w budowę ze słabnącą sufiksowością (sufiksalnością) i z pomocniczymi wykładnikami prefiksalnemi, a ta w budowę prefiksalną czystą; ta znowu słabnie i myślenie językowe ucieka się do pomocy sufiksów. Budowa sufiksalna przechodzi w mieszaną, ta w prefiksalną, prefiksalna w mieszaną, mieszana w sufiksalną, i t. d. *da capo al fine*. — Skutkiem tego otrzymujemy coś niby w rodzaju wahania czyli oscylacji, otrzymujemy wieczną ewolucję języków, przypominającą przyływ i odpływ morza.

Tę stworzoną dla siebie samego, na własny prywatny użytek »hipotezę« ująłem w wyrażeniu: *evolutiones linguarum terrestrium*. — Kto wie jednak, czy w wyrażeniu tem nie tkwi pewnego rodzaju nieporozumienie i pomięszanie pojęć.

J. Baudouin de Courtenay.

Sprawy Towarzystwa.

I.

Sprawozdanie z II i III Walnego Zebrania członków P. T. J. połączonych ze zjazdami językoznawczymi.

Drugi Zjazd językoznawczy w Poznaniu 20 i 21 kwietnia 1927.

Prezes Rozwadowski poświęcił serdeczne wspomnienie zmarłemu 11 stycznia 1927 Andrzejowi Gawrońskiemu, który był właściwym twórcą Towarzystwa i zawsze się niem gorliwie zajmował.

Referaty i dyskusje naukowe.

1. J. Rozwadowski (Kraków): **O tak zwanym idealizmie i pozytywizmie w językoznawstwie.**

Na wstępie zastrzega się R., że nie zna wszystkiego, co Voßler i jego szkoła w zakresie programowym i zasadniczym ogłosili. Jeszcze może ważniejsze, że nie zna ich prac konstrukcyjnych, to jest stosowania głoszonych zasad w praktyce. To miał przedstawić koreferat St. Wędkiewicza, dając krytyczny obraz »idealistycznej szkoły« przy pracy, w romanistyce. Przygotowywana oddawna odnośna rozprawa tego autora ma wyjść w jednym z następnych zeszytów Biuletynu.

Na początku XX wieku wystąpił Voßler z głośnym nowym programem pracy językoznawczej a zarazem atakiem na dotychczasowy stan, wywołując entuzjazm u swych uczniów i młodych, a rozgoryczenie i sprzeciw u starszych. Ważniejsze dzieła i rozprawy:

Positivismus und Idealismus in der Sprachwissenschaft, Heidelberg 1904.

Sprache als Schöpfung und Entwicklung, Heidelberg 1905.
 Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung,
 Heidelberg 1913; 2 wyd. 1921 (por. sprawozdanie Rudnickiego
 w »Języku Polskim«).

Gesammelte Aufsätze zur Sprachphilosophie, München 1923.
 Sprachgemeinschaft und Interessengemeinschaft. Abh. der
 Bayrischen Akademie der Wissenschaften 1924.

Geist und Kultur in der Sprache, Heidelberg 1925.

Sprache als Ausdruck der Volkspsyche. Faust (Zeitschrift
 für Kunst, Literatur und Musik) 4 Jahrgang, Heft 6.

Do tego:

Idealistische Neuphilologie. Festschrift für Voßler, wyd. Klem-
 perer i Lerch, Heidelberg 1922.

Jahrbuch für Philologie, wyd. Klemperer i Lerch, München
 1925 nst.

Lerch, wstęp do Historische französische Syntax, Lipsk, 1925.

Lerch, Voßlers »Aufsätze zur Sprachphilosophie«, KZ 53.

Na czym polega istota ataku »idealizmu«? Trzeba wziąć
 pod rozwagę dwa momenty: 1) typ psychiczny i intelektualny
 Voßlera oraz jego nastawienie filozoficzne; V., umysł żywy, pobu-
 dliwy, czuły na piękno, jest gorącym zwolennikiem Crocego i jego
 »estetyki«; 2) stanowisko krytyczne wobec językoznawstwa dawnego.
 Wystąpienie Voßlera było mianowicie reakcją przeciwpozy-
 wizmowi, który się datuje naprawdę jeszcze od połowy XIX wieku,
 w szczególności od ostatniej jego ćwierci. »Młodogramatycy«
 (Junggrammatiker), występując ostro przeciw Curtiusowi i spad-
 kowi Schleichera, niewiele naprawdę zmienili: mieli zawsze i prze-
 dewszystkiem szacunek dla faktów obiektywnych i szukali rygo-
 rystycznych prawideł i zasad. Zacieśnili stanowisko językoznawstwa,
 odsuwając od siebie całą stronę artystyczną języka, język literacki,
 genezę morfologii, początki mowy. Wprowadzili niby nowy czynnik
 do gramatyki, czynnik psychologiczny, ale psychologia z dru-
 giej połowy XIX w. była sama ciasna. Przeprowadzono pozyty-
 wistycznie nastawioną rewizję podstaw zasadniczych, ale przede-
 wszystkim fonetycznych, gramatyki indoeuropejskiej, co było nie-
 wątpliwie potrzebne, ale młodogramatycy równocześnie, świadomie
 lub nieświadomie, odsuwali na dalszy plan głębsze wnikięcie
 w istotę i genezę zjawisk językowych. Zadanie praktyczne było
 swoją drogą olbrzymie, więc można zrozumieć tę wstrzemięzli-

wość, ale w rezultacie językoznawstwo weszło na drogę ciasnego, rzemieślniczego traktowania sprawy. Nietylko Voßler, również inni, jak np. Møller, widzieli i czuli, że językoznawstwo dostało się w ciasną ulicę. Jaki cel całej pracy, poza pewnymi wynikami dla prehistorji i dla poszczególnych gramatyk historycznych? Nie było rzeczywiście widać żadnych horyzontów, nie czuło się ożywczego tchnienia ani szerokiej idei. To też humaniści piętnowali całą indoeuropeistykę mianem 'Lautschieberei'. Przyczyniły się do tego także stanowisko i wpływ Paula, który mimo wielkich zasług oddziałował na słabsze umysły fatalnie, pielęgnując »zdrowy rozsądek«. Zasada powszechnie głoszona, że zmiany językowe odbywają się przeważnie lub wprost nieświadomie, była także ciasna. Czyż nie była dziwna, skoro język jest przecież objawem ludzkiej 'świadomości'? Ludzie, którzy mieli do czynienia z twórczością artystyczną, oponowali też energicznie.

Voßler wystąpił tedy przeciw tej całej 'Lautschieberei', przeciw temu rzemieślniczemu pozytywizmowi, który w pewnych granicach ma swoje uzasadnienie, ale jeśli się z niego robi wyższą, najwyższą i jedyną zasadę filozoficzną, to wtedy pociąga za sobą fatalne skutki.

Z tem łączy się u Voßlera wyznawanie nauki Crocego, wedle którego język jest ekspresją duchową, a zatem językoznawstwo ma być częścią estetyki w pojęciu Crocego. Z tego płyną pewne konsekwencje. Ponieważ swobodna twórczość człowieka jest główną rzeczą, przeto w językoznawstwie trzeba wychodzić od 'stylistyki' (i składni); na tem tle można i należy dopiero rozpatrywać inne, szczegółowe zjawiska językowe i działy gramatyki.

Idealista w pojęciu Voßlera, stojąc na tem zasadniczym stanowisku, szuka przyczynowości językowej w ludzkim 'duchu', a nie, jak pozytywista, w samych 'rzeczach', w samych zjawiskach językowych. Najjaskrawiej przedstawia się to może w fonetyce. Klasyfikuje się np. zjawiska fonetyczne i rozróżnia apofonję, palatalizację, przegłos... Pozatem jednak tylko ogólne frazesy lub wysuwanie czynników psychofizycznych, fizjologicznych. Widać to np. w tłumaczeniu germańskiej i niemieckiej »Lautverschiebung«, której przyczynę Wundt upatrywał w przyspieszonym tempie mowy, w akcencie. Rozpatrywano zjawiska same w sobie, nie szukając podstawy ani przyczyny ogólniejszej.

Tu jednak, chcąc być sprawiedliwym, należy zaznaczyć, że i dawniej wysuwano czasem próby szerszego ujęcia, np. znany celtolog Zimmer dla objaśnienia głębokich zmian, jakie wywołał w iryjskim nadzwyczaj energiczny akcent, wysuwał wielką energję psychiczną, widną w rozmachu prozelityzmu irlandzkiego. Ci celtycy tak zwani Szkoci szerzyli życie i kulturę chrześcijańską w całej Europie (»Schottenring« w Wiedniu), sięgając daleko od ojczystej Irlandji. Była to w życiu Irów epoka niesłychanego natężenia psychiki. Zimmer, podnosząc ten znamienny objaw jako zasadę i przyczynę wyższego rzędu, której jednym ze szczegółowych objawów była energia akcentuacji iryjskiej, zastrzega się i przewiduje, że fachowcy gotowi obrócić jego przypuszczenie i ujęcie w śmieszność i podsuwać mu twierdzenie, jakoby chrześcijaństwo wywołało akcentuację iryjską. Widać, że duch pozytywizmu panował jednak mocno w ostatniej ćwierci XIX stulecia!

Voßler w swojej pierwszej książce z 1904 r. po kolei przechodzi niedostatki traktowania zjawisk językowych w poszczególnych działach gramatyki, wykazując niedostateczność i zewnętrzną dotychczasowych objaśnień, konieczność głębszego wnikania w przyczynowość zjawisk i próbując, np. dla rozwoju neutrum w językach romańskich, takich nowych, lepszych objaśnień.

Na końcu zadaje sobie pytanie, co by się stało z językiem, jeżeli w nim wszystkim ma być indywidualność i twórczość artystyczna, jeżeli 'styl' i fakty stylistyczne są właściwą przyczyną zjawisk językowych, a pozatem wszelkie kategorie są rzeczą czysto zewnętrzną. Czy wtedy język nie rozleciałby się na cztery wiatry? Ale człowiek, powiada V., nie jest tylko jednostką indywidualną, lecz również istotą społeczną, i to działa hamująco. I Voßler rozróżnia w twórczości czynnik dynamiczny, moment ruchu, zmiany, rozwoju, od momentu hamującego, wychodzącego ze społeczeństwa (Die Sprache und die Gesellschaft). To też w praktyce zmodyfikował swe stanowisko, podkreślając stronę socjologiczną, chociaż natrzęsa się z psychologii zbiorowej (społecznej), nazywając ją psychologją 'przewodu' (des Leitungsdrahtes).

Jakież są ostatecznie jego zapatrywania i zasady konkretne? Tu właśnie trudność. Bo przy całym swym rozmachu, temperamencie i niewątpliwej bystrości intuicyjnej Voßler nie posiada talentu jasnego przedstawienia rzeczy, czy też nie widzi ich

dosyć jasno. To podkreślają wszyscy krytycy: Behaghel, Jaberg, Meillet, Rozwadowski, Sechehaye, Weisgerber...¹⁾. Voßler myśli z różnych stron oświećla, ale jej nie wyczerpuje i najczęściej do jej jądra nie dociera.

Tak, o ile chodzi o stanowisko, rolę i stosunek jednostki a społeczeństwa, przeciwieństwo zasadnicze i trudne do ujęcia, którego wyrazem psychologia indywidualna (Paul) a zbiorowa (Wundt). Czy Voßler przyczynił się do wyświetlenia sprawy? Ależ dla niego moment społeczny to tylko konieczny hamulec indywidualnego, a psychologia zbiorowa to tylko psychologia »des Leitungsdrachtes«. Roztrząsa pojęcia mówienia, rozmowy, języka, ale bez jasnych określeń i wyników. A jeżeli się stosunku 'jednostka—społeczeństwo' nie ujmie w jednolitej i jasnej syntezie, to zawsze będzie się tylko prowadzić walkę i zajmować biegunowo przeciwne stanowiska.

Voßler i jego szkoła popołniają dalej p r z e s a d e, przypisując bardzo wielki wpływ jednostce. W rzeczywistości ten wpływ jednostki jest bardzo mały. Badanie języka wielkich poetów, pospolicie przecież uważanych za wielkich twórców językowych, wykazuje, że ten wpływ wcale nie jest tak wielki; trudno uchwycić indywidualność ich języka i w rezultacie redukuje się ona do niewielu pozycji, o ile chodzi o fakty czysto językowe.

Voßler uważa, że indywidualny 'akcent' to intencja; to punkt bardzo ważny. Trzeba rozróżniać to, co człowiek mówi, od tego, co chce powiedzieć. Człowiek ma do dyspozycji przekazany i uznany powszechnie materiał językowy i nim się też posługuje, a oprócz tego miewa chwilowo zamiar wyrażenia coś indywidualnie, nie tak, jak w bezbarwnej mowie codziennej, to jest zamiar wyrażenia się dobrze, jasno, dobitnie, pięknie, pogardliwie itp. To jest oczywiście bardzo ważne, ale nie jest to wynalazkiem Voßlera, a co ważniejsze, wcale on tego momentu nie pogłębił. W związku z tą sprawą stoi słuszna w zasadzie polemika Voßlera z tezą o 'nieświadomości mówienia', ale przesadził, nazywając krótko nonsensem całe to twierdzenie. Mówienie jest oczywiście aktem świadomości, ale pewne strony procesu mówienia odbywają się podświadomie, bo środki językowe w znacznym stopniu się mechanizują, tak samo jak wiele innych złożonych czynności psycho-

¹⁾ p. niżej literaturę.

fizycznych. Jest to moment w rozwoju kultury bardzo doniosły. Co do mowy, to można stwierdzić, że prawie cała strona fizjologiczna jest dziedziną zmechanizowaną, podświadomą.

Przesadą jest zatem twierdzenie Voßlera o wielkiej roli świadomego zamiaru, bo człowiek tylko wyjątkowo i w bardzo szczupłym zakresie chce naprawdę zmienić istniejące środki językowe. Nawet jeśli mówi naprawdę inaczej, to nie ma jasnej świadomości tego, a w żadnym razie w całej rozciągłości szczegółowej swego mówienia. Chociażby dlatego, że silny afekt właśnie pewne strony całego procesu spycha pod próg świadomości. Dalej, Voßler i jego uczniowie (Lerch, Spitzer...) w zapale i chęci wywołania efektu wywracają wszystko do góry nogami. Tymczasem pokazuje się, że w praktyce, poza zmianą haseł, układu i sporą dozą lekkomyślności obecnie, niema tak strasznej różnicy między 'idealizmem teraz' a 'pozytywistycznym dawniej'. W rezultacie jest pewne ożywienie i odświeżenie pracy, ale teoretyczne burzenie całej dotychczasowej pracy jako bezdusznej jest nie tylko niesprawiedliwe, ale ma także ujemny wpływ na młodych i studentów. Dobry jest zapał młodości, ale podsycanie jej wielkiej i bez tego megalomanji jest rzeczą złą.

U Voßlera i Crocego estetyka to nauka o swobodnej, twórczej manifestacji ducha ludzkiego, a filologia dla nich to wnika- nie kongenjalne przez język i literaturę w kulturę; filologia u nich obejmuje wszystko, co nazywamy kulturą. Estetyka Crocego obejmuje właściwie naukę o całym życiu człowieka, które polega w gruncie rzeczy na psychicznej ekspansji żywej jednostki. Można zatem powiedzieć, że jego estetyka to nauka o kulturze, a możnaby też twierdzić, że to część biologji. To jest dowolne i niedozwolone zmienianie terminów, a także mieszanie pojęć. Człowiek zastaje przecież nie tylko świat i otoczenie fizyczne, ale także kulturę, jej pojęcia i terminy i, jeżeli chce naprawdę postępu, a nie samej manifestacji, nie może i nie powinien wywracać wszystkiego. Tworzenie, kształtowanie, 'wyrażanie' (ekspresja) jak chce Croce, jest niewątpliwie zasadniczym zjawiskiem życia, ale przecież nie jedynym, a powtóre, biorą w tem udział wszystkie strony i dziedziny działalności człowieka, zarówno praktycznej jak teoretycznej. Czy to wszystko ma się teraz nazywać sztuką? Dlaczego i poco tak gwałtownie przekształcać stare pojęcia i terminy, które przecież wyrosły z życia? Idąc drogą Crocego, wypadałoby całe życie

wogóle nazwać sztuką, a naukę o niem estetyką. Ale jaka korzyść z tego?

Voßler przewietrzył zatechłe powietrze seminarjów, zatrząsł wykładami bez perspektywy i bez widnokręgów. To zapewne tłumaczy entuzjazm młodych i uczniów dla Voßlera, ale nie zapominajmy o tem, że nawet po wielkiej burzy świat pozostaje ten sam. Burza bywa dobra, przemywa i odświeża, ale trzeba także wiele po niej uprzątnąć, a ostatecznie świat i nasz stosunek do niego naprawdę nie zmieniły się wcale.

Voßler z początku nie widział wielkiej różnicy między swoim 'idealistycznym' nastawieniem a stanowiskiem psychologicznem; tak np. w stosunku do mojej książki »Wortbildung und Wortbedeutung«. Potem jednak wystąpił ostro przeciw 'psychologizmowi', nazywając go pozytywizmem i wietrząc w nim zapewne 'mechanizm'; tak przeciw van Ginnekenowi. Ale dlaczego?

Także walka z 'historyzmem' u Voßlera polega w znacznej mierze na mieszanii pojęć i na przypisywaniu językoznawcom dążności i programowych stanowisk, jakich wcale nie mieli. Ostry atak Voßlera krzywdzi bardzo wielu i poprostu ignoruje, żeby tylko wymienić jednego Schuchardta! Nic dziwnego, że program »szkoły idealistycznej« spotkał się z ostremi sprzeciwami, przedewszystkiem w Niemczech, albo i poprostu z ignorowaniem. Jeżeli w Niemczech wystąpienie Voßlera wywołało dosyć sprzeciwów, to we Francji prawie całkiem głucho o nim. Meillet dał mu ostrą odprawę, zresztą francuscy uczeni traktują go przeważnie przez 'non sunt'. Tak np. Meillet, pisząc o czasopiśmie »Faust«, nie wspomina wcale o umieszczonej w niem rozprawie Voßlera. Także w Skandynawji dano 'idealizmowi' krótkie, ostre odprawy ¹⁾.

Czytając prace Voßlera mamy z początku przyjemne wrażenie pobudzenia i oczekiwania, ale jeśli dalej chcemy pod jego przewodem wejść głębiej w te skomplikowane zjawiska, to doznajemy zawodu i zamętu. Wedle Voßlera złudą jest np. rozróżnianie zmian fonetycznych a zmian analogicznych. To zasługuje na uwagę. Rozróżnia jednostkę i społeczeństwo, mówienie i język. To wiadomo; w jednym i w drugim wypadku czekamy, co nam V. dalej powie: mówi niejedno, ale daremnie czekamy wyjaśnienia. Pewnie, że to rzeczy trudne, ale pocóż taki gwałt podnosić?! Pocóż niejako wy-

¹⁾ patrz niżej trochę literatury.

woływać wrażenie i zapowiadać, że się wie więcej niż wszyscy inni dotychczas?

Dziś panuje w językoznawstwie spore zamieszanie; literatura wzrasta. Weźmy choćby tylko zasadnicze pytanie, co to jest język? Uczeni zajmują stanowiska rozbieżne, tak Schuchardt, Jespersen, de Saussure, Bally, Voßler...

Dlatego założenie takiego towarzystwa językoznawczego jak nasze jest wobec ogromnego ruchu i rozbieżności stanowisk słuszne; potrzeba współpracy i rzetelnej krytyki jest ogromna. Język stanowi jedno z centralnych zagadnień nauki o kulturze, która się teraz tworzy. W związku z tem należałoby podjąć ideę de Saussure'a stworzenia nauki o 'znakach', semologii, co jest rzeczą bardzo ważną. Nie widać, aby Voßler przyczynił się do tego problemu; zresztą wcale go nie podnosi.

Reasumując: wystąpienie Voßlera, pełne fantazji i temperamentu, pełne także bystrości i dowcipu i artystycznej intuicji, przeciw rzemieślniczej pracy językoznawstwa miało swoje dobre strony, przewietrzyło seminarja i sale wykładowe, zatrzęsło 'staremi kośćmi', ale wystrzeliło o wiele, wiele za daleko, nie dało szczególnych objawień, narobiło wiele zamętu w słabszych głowach, zwłaszcza młodszych adeptów, ogłosiło jednostronnie indywidualizm, intuicję, twórczość, estetykę, stylistykę i ducha za jedyne zbawcze zasady i metody, a mimo wszelkich zastrzeżeń skrzywdziło mocno całe dotychczasowe językoznawstwo.

W Niemczech, gdzie mikroskopowanie wybujało nad miarę, wystąpienie Voßlera może dobrze oddziaływać. Natomiast w Polsce, gdzie i tak zawiele ogólnych roztrząsań i skłonności do 'impresji', a zamało konkretnej pracy, Voßler może działać raczej ujemnie.

Trzeba skoordynować pracę filozoficzną, naukę o kulturze i językoznawstwo, ale ich nie mieszać. Pracy lingwistycznej nie zamieniać na literacko-filozoficzną, nie sprowadzać też w s z y s t k i e g o do 'ducha' ludzkiego. Jest cały szereg czynników i warunków materialnych, które występują jako ważne, chociażby drugorzędne momenty. A przede wszystkim nie tracić gruntu faktów pod nogami.

Literatura:

Behaghel, Die Alten und die Jungen, GRM ¹⁾ XIV (1926), 385 nstt. Ostra odprawa, zarzuca niedostateczne filologiczne opracowanie, branie faktów z drugiej ręki.

Jaberg, *Idealistische Neuphilologie*, GRM XIV (1926) 1 nstt.

Dobra, krytyczna i spokojna ocena i odprawa.

Meillet, *Bulletin de la SL de Paris* XXVI 3 (1925) o Voßlera

Geist und Kultur in der Sprache oraz o *Jahrbuch für Philologie* I. Nie znajduje ani naprawdę nowych 'points de vue', ani wnikania 'plus avant dans les réalités linguistiques'; natomiast częste gubienie się myśli w niejasnych frazesach, powierzchowność...

Pipping, *Neuphilologische Mitteilungen*, Helsingfors XXV nr 4—8 (1924). Ostra odprawa.

Rozwadowski *J(ęzyk) P(olski)* IX (1924) 132 nst.

Sechehaye, *IF* ²⁾ XLIV (1926—1927) 240.

Weisgerber, *IF* XLIV 311 nstt.: dobra ocena.

2. Dyskusję nad „**Problemem transkrypcji i transliteracji**“ rozpoczął J. Rozwadowski, przedstawiając życzenia koła krakowskiego na zjazd międzynarodowy w Hadze. W imieniu grupy warszawskiej przemawiali W. Porzeziński i W. Doroszewski, uwzględniając uwagi T. Benniego. W imieniu grupy lwowskiej wystąpili T. Lehr-Splawiński i J. Kuryłowicz. J. Łoś proponował na przyszły zjazd ustalenie transliteracji rosyjskiej, która ma wagę nie tylko dla polskich językoznawców, lecz także dla historyków, historyków literatury, geografów. K. Nitsch podaje przykłady dotychczasowego chaosu w transkrypcji: transliteracja wyrazów mańdrukskich, serbskich, bułgarskich przedstawia też wiele do życzenia.

3. J. Otrębski (Wilno): **Nowa etymologia wyrazu niewiasta.**

Referat ten, łączący wyraz *niewiasta* z łac. *noverca* ukazał się w druku w *Pracach Filologicznych* XI (1927) 284—9 i nieco zmieniony w czasopiśmie *Eos* XXXII (1929) 371—6.

4. M. Rudnicki (Poznań): **O t. zw. autochtonizmie Lechitów.**

Samo pojęcie autochtonizmu (tubyleczości) i związane z tem ostatniem pojęcie praojczyzny jest niejasne i niedokładnie określone. Zwłaszcza niemieckie wyrażenie »Urheimat« w wysokim

1) = *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, Heidelberg.

2) = *Indogermanische Forschungen*.

stopniu prowadzi na bezdroża dlatego, że wogóle wszystkie złożenia niemieckie z »Ur-« są związane z wyobrażeniami czegoś pierwotnego, czegoś tkwiącego na początku rozwoju ludzkości. Wobec tego należy stwierdzić, że najprawdopodobniej niema ani jednego punktu na kuli ziemskiej, o którymby można z pewną dozą krytycyzmu twierdzić, że ludność, żyjąca na nim, rozwija się nieprzerwanie jako zasadniczo ta sama rasa od swoich prapoczątków, od swego prapowstania właśnie w tym punkcie globu ziemskiego, a nie w innym.

Tak postawione zagadnienie odrazu wyłącza wszelkie fantastyczne hipotezy o jakimś praistnieniu Lechitów w dorzeczach Wisły i Odry. Jeśli tedy mówię tu o autochtonizmie Lechitów w dorzeczach Wisły i Odry, to nie znaczy to, abym twierdził, że przedstawiają oni jakąś pierwotną rasę ludzką, która się tu rozwinęła, względnie powstała. Hipoteza, a raczej możliwość hipotezy, którą tu chcę przedstawić, dotyczy bardzo wąskiego stosunkowo w dziejach ludzkich okresu czasu. Mianowicie mówię tu o czasie po przybyciu Indoeuropejczyków do basenu Morza Bałtyckiego, t. zn. o okresie, dotyczącym neolitu co najwyżej, czyli czasu na jakie 3000 lat przed Chr.

Po okresie neolitu pojawia się mianowicie w dorzeczu średniej Odry, Warty i średniej Wisły t. zw. kultura »łużycka«, powstała z kultury t. zw. przedłużyckiej, będącej dalszym rozwojem form, właściwych kulturze t. zw. unietyckiej w Czechach. Kulturę »łużycką« datuje się na \pm 2000 lat przed Chr. Na terenach omawianych przeradza się ona w kulturę halsztacką (\pm 800 przed Chr.), następnie w kulturę La Tène (\pm 300 przed Chr.) i wreszcie w kulturę okresu rzymskiego od narodzenia Chrystusa począwszy aż po wędrówki ludów oraz okres t. zw. wczesnohistoryczny. W okresie wczesnohistorycznym niewątpliwie w dorzeczu Wisły i Odry znajdują się Słowianie-Lechici. Twierdzenie tedy, że Lechici są autochtonami w dorzeczu Wisły i Odry, oznacza jedynie przypuszczenie, że oni są wytwórcami i przedstawicielami t. zw. kultury »łużyckiej«.

Znaleziska archeologiczne są obfite w okresie kultury »łużyckiej«, halsztackiej, La Tène oraz rzymskiej w jej początkach przynajmniej, później się urywają i dopiero w okresie wczesnohistorycznym pojawiają się na nowo. Właśnie brak archeologicznej ciągłości po początkach okresu rzymskiego jest głównym powo-

dem twierdzenia, że dorzecza Wisły i Odry po oddaleniu się German wzgl. Nordillirów (?) stały pustką, którą zajęły szczepy słowiańskie, przychodzące od wschodu w V, a nawet w VII w. po Chrystusie.

Ale brak znalezisk archeologicznych da się wyjaśnić także w inny sposób, i to nawet dwojaki:

1. Z jednej strony może to polegać na tem, że uczeni dotąd nie natrafili poprostu na odpowiednie stanowiska.

2. Z drugiej strony rzecz może polegać na tem, że w rzeczonem okresie nastąpiło obniżenie kulturalne, wyludnienie oraz rozbitcie istniejących dotąd warsztatów wytwórczych. Ta druga możliwość jest szczególnie interesująca dlatego, że wystąpienie szczepów germańskich na widownię dziejową ma wszędzie ten sam skutek, t. j. zanik kulturalny, oraz niesłychanie rabunkowe zniszczenie cywilizacji, które uległy najazdowi German. Jak na to wskazałem w S. O. V 511 i nss., nie mamy prawa mniemać, że w dorzeczu Wisły i Odry było inaczej. Dwukrotny najazd German, jeden w VIII i następnych wiekach przed Chr., drugi najazd gocki około narodzenia Chrystusa doprowadził do upadku, wyludnienia a nawet częściowej emigracji ludności, zasiedziałej w tych okolicach. Tak przecież było w granicach państwa bizantyńskiego, w Italji, Galji, Hiszpanji, Afryce, Anglji. Wandale nie są wyjątkiem wśród German, ale symbolem. Boć nie kto inny, ale Germanie z pochodzenia i tradycji wyniszczyli następnie szczepy lechickie i łuzyckie w dorzeczu Łaby i Odry, szczepy staropruskie w dorzeczu Niemna, Pregoly i dolnej Wisły, a obecnie niedwuznacznie w XIX i XX wieku dadzą się stwierdzić żądze wyniszczenia Polaków i Czechów, oraz niszczenie systematyczne Łuzyczan, Polaków, Fryzów i Duńczyków w tych resztkach, które żyją w obrębie władzy German, uważających się za spadkobierców dawnej germańskiej tradycji.

Z tego punktu widzenia upadek kulturalny dorzecza Wisły i Odry po najściu Gotów jest zupełnie zrozumiały, a tenby także jasno tłumaczył brak zabytków archeologicznych. Gotowie bowiem rozpędzili ludność, częścią wybili, częścią silnych i mocnych wybrali do wojska i z nimi razem podbijali kraje dalsze. To też nie dziwnego, że warsztaty a z nimi i wytwórczość kultury materialnej upadła, co spowodowało brak archeologicznych znalezisk.

Najsilniejszym argumentem, przemawiającym przeciw auto-

chtonizmowi Lechitów nad Wisłą i Odrą, są świadectwa historyków greckich i rzymskich, a więc przede wszystkim Tacyta, który ma wyraźnie twierdzić, że nad Wisłą byli Germanie, tembardziej tedy nad Odrą. Świadectwo jednak Tacyta nie jest wszechstronne i nietylę dotyczy stosunków etnicznych w ścisłym tego słowa znaczeniu, ile przewagi politycznej. Zauważyć należy, że wyobrażenia Tacyta o ludach nad Wisłą nie były lepsze, niż dzisiaj jakiegoś włoskiego literata o stosunkach etnicznych nad Amurem lub Selengą! Sam wreszcie Tacyt daje w Germanji najlepszy dowód, że właściwości etniczne w jego rozumieniu nie dotyczą języka German i Wenedów (= Słowian), o którym nie miał najmniejszego wyobrażenia, ale pewnych cech materialnej kultury i ćwiczeń cielesnych! W tym związku przypominam prace Łęgowskiego oraz moje własne, pomieszczone w V i VI tomie *Slavii Occidentalis*. Niewątpliwie były w Rzymie wiadomości oficjalne, dotyczące stosunków na północnym wschodzie państwa rzymskiego, ale trudno uwierzyć, aby one były lepsze (zasadniczo) od danych Tacyta, uzyskanych jemu znanymi drogami. Wszystkie bowiem te informacje pochodziły od kupców, podróżników albo dorywczych wypraw wojskowych w okolice przyległe. Znajomość języka ludów, siedzących nad Wisłą i Odrą, niewątpliwie była zbyt mała, aby ci przygodni informatorzy mogli zdawać sobie sprawę z pokrewieństw etnicznych w ściślejszym słowa znaczeniu.

Za autochtonizmem Słowian, wzgl. Lechitów w dorzeczu Wisły i Odry przemawiają następujące dane:

1. Zasiedzenie. Mianowicie w okresie wczesnohistorycznym nie ulega wątpliwości, że ludność lechicka jest, żyje i mieszka w dorzeczu Wisły i Warty. Dalej, że brak jest wszelkiej wskazówki, gdzie przedtem Słowianie mieszkali. Z tych względów niema nic niemożliwego w przypuszczeniu, że Lechici, jeszcze jako jakaś pragałaż szczegu indoeuropejskiego razem z całą masą tego szczepu znaleźli się w basenie bałtyckim przy końcu neolitu (\pm 3000 lat przed Chr.) i że im przypadło w udziale zająć dorzecze Wisły i Odry. Dalej, że to oni następnie stali się wytwórcami kultury »łużyckiej« i przedłużyckiej, z którą ich zresztą łączy i zwyczaj spalania umarłych jeszcze w dobie historycznej.

2. Znaczna masa ludności słowiańskiej, względnie lechickiej w dorzeczu Wisły i Odry na progu czasów historycznych. Ludność ta, bezwzględnie niszczone i germanizowane przez Niemców,

utrzymała się po dziś, a zapewne 75 % ludności wschodnich Niemiec jest pochodzenia lechickiego, względnie łużyckiego. Otóż trudno pomyśleć, ażeby tak wielka masa zjawiała się tam dopiero w V—VII wieku po Chr., nie wywoławszy żadnego wyraźnego echa u historyków grecko-rzymskich, względnie innych, albo żeby się o jej przyjściu (niedawnem) nie zachowała jakaś wyraźniejsza tradycja.

3. Kierunek ruchu ludów słowiańskich wskazuje na ich praojczyznę w dorzeczu Wisły i Odry. Kierunek ten — według świadectw historyków — idzie na zachód od dorzecza Wisły i Odry, na pd.-zachód i południe, na wschód oraz pn.-wschód.

4. Nazwa *Wętów*, *Wenetów*, *Wenedów* etc. da się zrozumieć wyłącznie z punktu widzenia słowiańskiego (por. Rudnicki S. O. V 488 i nss.), jak również i nordyjskie opowieści o *vanagudar*.

5. Onomastyka geograficzna dorzecza Odry i Wisły. Onomastyka ta wydaje się być słowiańska, lechicka, z niewielkim, jak się zdaje, procentem nazw germańskich, a może i innojęzykowych. To samo dotyczy nazw miejscowych.

6. Może być, że ostatnie słowo należy do badaczy kultury. Jeśli się uda udowodnić, że dzisiejsza kultura materialna Słowian ma zasadniczo inne źródła, aniżeli dawniejsze kultury, zasiedziało na omawianych ziemiach, to pytanie o przybyciu Lechitów skandynaw w późnym okresie i po Chrystusie otworzy się w sensie pozytywnym. Jeśli tego dowodu nie da się przeprowadzić, to i pytanie samo będzie bezprzedmiotowe, bo nie będzie podstawy, na którejby je można zadać.

5. J. Kuryłowicz (Lwów): **O indoeuropejskich \bar{a} , \bar{o} w językach bałtyckich.**

Drukowane w Sprawozdaniach Tow. Naukowego we Lwowie VI (1926) 108—9.

6. A. Śmieszek (Poznań): **Nowa próba objaśnienia greckiego nagłosowego ζ z pra-indoeur. $*\zeta$ ($*y$).**

Drukowane w »Symbolae grammaticae in honorem Ioannis Rozwadowski« I (1927) 179—182; résumé français 328—9.

7. J. Baudouin de Courtenay (Warszawa): **Dezyderaty językoznawstwa polskiego.**

Już przed wojną prace egzaminacyjne studentów języko-

znawstwa były często dla nich za trudne, wykazujące przeważnie tylko zapoznanie się z pewnym zagadnieniem, ale bez pozytywnych rezultatów. Dziś, przy bardzo wzmożonym napływie studentów i przy obowiązkowym studjowaniu tego przedmiotu choćby przez wszystkich polonistów, prace te dają się masowo. A że twórczości naukowej nie można obudzić nakazem, przeto trzeba dawać skromne prace przygotowawcze, mające na celu zebranie i uporządkowanie jak najobfitszego materiału, którego się dziś nie ma do rozporządzenia, a który nieraz mógłby się przydać. Prelegent podaje całe mnóstwo takich tematów, np. spis morfemów o etymologii zupełnie jasnej; spis wyrazów bez rodzimej etymologii; spis morfemów powstałych w związku z przyrodą; możliwe rozmiary ilościowe morfemów; spisy homonimów i synonimów; morfemy dwurdzeniowe i wielordzeniowe; możliwe rymy i t. d. i t. d.

Wszystkie referaty wywoływały ożywioną dyskusję.

Sprawozdanie kasowe przyjęto. Zarząd wybrano powtórnie ten sam.

Trzeci zjazd językoznawczy w Warszawie 29 i 30 czerwca 1928.

1. Głównym przedmiotem obrad naukowych był wyznaczony przez Zarząd temat: **Zagadnienie pokrewieństwa językowego**. Referat miał T. Lehr-Splawiński (Lwów).

Pojęcie pokrewieństwa językowego jest równie stare, a nawet starsze niż językoznawstwo porównawcze. Gdy porównawcze badanie języków doprowadziło do pozytywnych wyników, t. j. do koncepcji prajęzyka, z którego rozwinęły się języki poszczególne, historycznie znane, z tą chwilą sprzecyzowano pojęcie pokrewieństwa językowego i zaczęto nazywać pokrewnymi języki wywodzące się od wspólnego prajęzyka. Termin ten mieści w sobie pewne niebezpieczeństwo, może bowiem komuś nieobeznanemu należycie z istotą zjawisk językowych nasunąć fałszywe wyobrażenie, jakoby pokrewieństwo językowe było czemś podobnem do pokrewieństwa w znaczeniu biologicznem. Tak działo się niegdyś w połowie w. XIX, w czasach, kiedy ulegano iluzji, że języki są jakimiś indywiduami, mającemi własne samoistne życie. Dziś kiedy te iluzje należą już dawno do przeszłości, niebezpieczeństwo

nieporozumienia przy użyciu tego terminu zmalało do minimum i można bez skrupułu stosować go w nauce, pamiętając o jego przenośnym znaczeniu: różnica bowiem między pokrewieństwem biologicznym a językowym jest oczywista i zasadnicza. W świecie językowym mamy do czynienia z nieprzerwaną ciągłością rozwoju opartą na przekazywaniu języka z pokolenia w pokolenie, co sprawia, że każda nowa faza rozwojowa, nowy język, jest tylko nową formą dawniejszego języka, jego bezpośrednim dalszym ciągiem, a nie jakimś nowym indywiduum, potomkiem w biologicznym znaczeniu. To też dziś dla żadnego językoznawcy nie ulega wątpliwości, że jeśli się o jakichś językach mówi, że są sobie pokrewne, to znaczy to tylko, że uważa się je za nowsze fazy rozwojowe jednej starszej wspólnej im fazy, którą zwykle nazywamy w stosunku do nich prajęzykiem. Zagadnienie pokrewieństwa między językami sprowadza się zatem do problemu wspólności ich rozwoju w pewnej epoce. To są punkty widzenia dla każdego dziś jasne i przez nikogo nie kwestjonowane. To też dyskusja, która się w ostatnich latach rozwinęła około problemu pokrewieństwa językowego, nie dotyczy istoty samego pokrewieństwa, ale raczej jego zewnętrznych objawów, jako kryterjów, na których podstawie można stwierdzić to pokrewieństwo. Dyskusja ta — powiedzmy zgóry — nie doprowadziła do wyników zbyt doniosłych, mimo, że brali w niej udział dwaj uczeni należący bezsprzecznie do najwybitniejszych we współczesnym językoznawstwie: A. Meillet i H. Schuchardt.

Nie będziemy tu streszczać ich wywodów. Jeśli porównać je z sobą, dochodzi się do wniosku, że różnice między nimi naporóż tylko wydają się znaczne. Poglądy obu uczonych rozchodzą się tylko w pewnych szczegółach, a w istocie niema między nimi sprzeczności, przeciwnie, do pewnego stopnia uzupełniają się wzajemnie. Obaż godzą się w zasadzie na to, że pokrewieństwo językowe jest wynikiem wspólności pochodzenia. W związku z tem Meillet w gruncie rzeczy po staremu uważa Schleicherowską genealogiczną klasyfikację języków za uzasadnioną i bodaj jedyną, która da się naprawdę przeprowadzić. Na tem tle jako konieczny warunek prowadzący do stwierdzenia pokrewieństwa językowego wysuwa on skonstatowanie subiektywnego poczucia i woli mówiących co do posługiwania się jednym i tym samym językiem, choćby w ciągu rozwoju zachodziły w nim najdalej idące zmiany. Dla Schuchardta zasada klasyfikacji genealogicznej jest wątpliwą,

ponieważ język jako jedna z czynności ludzkich nie nadaje się, jak wszystkie inne czynności, do genealogicznego ujmowania. W dodatku zaś w każdym języku zachodzi ustawicznie widoczne oddziaływanie na siebie rozmaitych elementów różnego pochodzenia, zarówno rodzimych jak i obcych, co powoduje, że w istocie wszystkie języki mają charakter mniej lub więcej mieszany. Ponieważ zaś dokładne wyróżnienie tych rozmaitych elementów składowych jest nieraz bardzo trudne, przeto i z tego powodu klasyfikacja genealogiczna nie jest możliwa do ścisłego przeprowadzenia. Meillet wobec tej trudności, którą do pewnego stopnia też uznaje, widzi środek zaradczy w zbadaniu woli mówiących co do tego, po jakimu chcą mówić i mówią. Pominąwszy już fakt, że techniczne przeprowadzenie takiej ankiety może być nieraz bardzo trudne, trzeba zaznaczyć, że kryterjum takie nie ma wartości dla języków dawnych, wymarłych, na których gruncie nie można znaleźć żadnych wskazówek co do woli i poczucia mówiących. Metoda ta rzadko kiedy chyba da się naprawdę zastosować. — Jako »pendant« do tej wskazówki metodycznej Meilleta podaje Schuchardt inną tezę i radę: dla poznania i zrozumienia wzajemnego stosunku między językami konieczne jest poznanie związków, jakie łączą albo łączyły ludy mówiące odnośnemi językami. Tylko drogą poznania historii szczepu można wyjaśnić zamarłe nawarstwienia widoczne w jego języku. Napozór pogląd bardzo słuszny: nic słusniejszego przecież nad postulat stałego wiązania faktów językowych z podłożem historycznym. W praktyce jednak jako droga do oświelenia pokrewieństwa językowego środek ten zawodzi równie jak i wskazówki Meilleta. Nader często przecież przy badaniu języków czy to żywych czy martwych należących do ludów, których historję słabo znamy, chcemy właśnie na podstawie stosunków pokrewieństwa językowego znaleźć dane co do związków historycznych z innemi ludami. Dzieje się wtedy wprost odwrotnie, niż chce Schuchardt: z faktów językowych odgadujemy historję a nie historję oświełamy fakta językowe. W rezultacie więc widzimy, że kryterja pomocnicze obu autorów w praktyce często zawodzą.

Jako najpewniejsze pozostają zatem dla oceny pokrewieństwa językowego te kryterja, które możemy wydobyć z samego języka. Ale i tu rozchodzą się mniemania naszych uczonych, i to może w sposób najbardziej rażący. Meillet po dawnemu uważa, że dla wykazania pokrewieństwa między językami główną wartość przed-

stawiają dane z dziedziny fonetyki i morfologii, które tworzą zwarty system budowy języka, a fakta słownikowe usuwają się tu na plan dalszy, jako mniej stałe i łatwo bardzo podlegające wpływom obcym. — Wprost przeciwnie ocenia te rzeczy Schuchardt, który daje w tym względzie pierwszeństwo słownikowi, a budowę gramatyczną usuwa w cień. Nie jest rzeczą jasną — przynajmniej dla mnie — dlaczego tak czyni. Wywodzi on bowiem, że związki międzyjęzykowe w zakresie t. zw. wewnętrznej formy językowej — t. j. jego struktury myślowo-znaczeniowej — są dla oceny pokrewieństwa ważniejsze niż punkty styeczne wyłącznie w formie zewnętrznej. Względ do to z pewnością słuszny: forma wewnętrzna językowa łączy się przecież ściśle z psychiką ludzką, a przez nią pośrednio z podłożem rasowym, jest więc tem samem stroną trwałszą i mniej podatną na wszelkie wykołajenie, niż strona zewnętrzna. Wykazanie tedy zgodności między językami w zakresie wewnętrznej formy językowej może mieć istotnie nader doniosłą wartość dla oceny pokrewieństwa językowego. Trzeba jednakże pamiętać, że z formą wewnętrzną językową zapoznajemy się nie bezpośrednio, ale tylko przez analizę formy zewnętrznej. Powstaje tedy pytanie, jakie kategorie zjawisk z zakresu zewnętrznej formy językowej dają najdokładniejszy wgląd w formę wewnętrzną języka. Na pytanie to trzeba odpowiedzieć z Wundtem (Völkerpsych. II 2^s 440—1), że przedewszystkiem »budowa form, rozgraniczenie części mowy, budowa zdania, szyk wyrazów w zdaniu i t. d.«, a więc zjawiska należące głównie do zakresu morfologii i składni, a w drobnym tylko ułamku do słownictwa. Dlaczego Schuchardt mimo to twierdzi, że »die entscheidung liegt schliesslich doch beim wörterbuch« jest rzeczą niezrozumiałą. Argument, że jest wiele języków, których nader prosta czy uproszczona struktura gramatyczna nie pozwala na wnioskowanie o ich pokrewieństwie inaczej, jak na podstawie czysto leksykalnej, teoretycznie zadowolić nie może, bo odnosi się do zjawisk wyjątkowych, na których nie można opierać teorii. Wobec tego niema potrzeby do zmiany dotychczas naogół przyjętego poglądu, że dla kwestji pokrewieństwa językowego główną wagę mają argumenty zaczerpnięte z zakresu budowy gramatycznej języka, a mniejszą zgodności leksykalne. Nie znaczy to oczywiście, że wspólności słownikowe są bez wartości: przeciwnie, niejednokrotnie spotyka się wśród nich fakta odzwierciedlające związki bardzo stare, ale naogół słownik do-

starcza znacznie mniej materiału pewnego do oceny kwestji pokrewieństwa, głównie z powodu swego charakteru plynego i wielkiej podatności na wpływy obce.

Dla stosunku słownictwa do struktury gramatycznej w tym względzie bardzo charakterystyczne są wyniki, do jakich doszedł Czekanowski w swych obserwacjach nad leksykalnem i gramatycznym zróżniczkowaniem gwar polskich w świetle kryterjum ilościowego. Przeliczywszy przy pomocy metod statystyczno-matematycznych materiały gwarowy zestawiony krytycznie przez Nitscha, doszedł do wniosków, z których wynika, że najstarsze ustosunkowania odzwierciedlają się po dziś dzień w zakresie zjawisk morfologicznych, nieco nowsze w zakresie zjawisk głosowych, a relatywnie najpóźniejsze w zróżniczkowaniu leksykalnem ¹⁾. Pozostaje to w zupełnej zgodzie z ustosunkowaniem poszczególnych działów struktury językowej jako formy zewnętrznej do wewnętrznej formy językowej: wolno przypuszczać, że gdyby się przeprowadziło takie same przeliczenia na materiale składniowym, to wynik dałby może obraz stosunków jeszcze dawniejszych, niż zróżniczkowanie morfologiczne. Wnioski te potwierdzają dotychczasową praktykę, że dla określenia pochodzenia i stosunków pokrewieństwa językowego wyżej ceni się fakta z zakresu struktury gramatycznej niż z zakresu słownictwa, choć oczywiście i ono nie jest bez wartości. W każdym razie unikać tu trzeba jednostronności i dążyć do oświetlenia problemu z możliwie jak największej ilości punktów widzenia. Trzeba nadto pamiętać o tem, że ponieważ język ulega bez przestanku ewolucji, która nie przejawia się bynajmniej równomiernie w rozmaitych szczegółach jego budowy, przeto zestawiając kilka czy kilkanaście cech wspólnych dwu czy więcej językom, nie możemy opartego na nich obrazu wspólności tych języków uważać za projekcję na jedną płaszczyznę: przeciwnie, zespół tych cech wspólnych, które pochodzeniem swem nie są sobie z pewnością współczesne, daje nam w gruncie rzeczy pewnego rodzaju skrót, przedstawiający wynik ewolucji trwającej pewien mniej lub więcej długi przeciąg czasu. Jeżeli uda się nam określić względną chronologję tych cech, to możemy na tej podstawie wnioskować o historii tego okresu wspólności językowej, przyczem można

¹⁾ J. Czekanowski, Wstęp do Historji Słowian, str. 155; P.F. XII 330 nn.; Symbolae gram. in honorem J. Rozwadowski II 427 nn.

nierz stwierdzić rozmaite fazy we wzajemnym stosunku gwar, z których wyrosły badane języki, rozluźnianie związków między nimi czy zacieśnianie, zmienne w ciągu rozwoju a zależne od mniej lub więcej widocznych tendencji odśrodkowych czy dośrodkowych działających w obrębie odnośnego kompleksu językowego. Wynika z tego, że stosunki pokrewieństwa między językami ulegają w ciągu trwania rozwoju językowego rozmaitym fluktuacjom i nie można uważać skonstatowanego pokrewieństwa językowego za jakiś czynnik o bezwzględnej i nieziennej wartości: przeciwnie, węzły wspólności wiążące z sobą różne narzecza są zawsze zmienne, raz silniejsze raz luźniejsze, zależnie od napięcia ekspansji poszczególnych ośrodków językowych. A ekspansja ta jest zmienna nie tylko w czasie ale i w przestrzeni.

Dochodzimy tu do drugiego momentu, nader ważnego dla oceny doniosłości rozmaitych cech językowych jako argumentów w ustalaniu stosunków pokrewieństwa między językami, a mianowicie do sprawy zasięgu terytorjalnego poszczególnych zjawisk, o jakie chodzi. Każda niemal cecha, jaką bierzemy pod uwagę, ma nie tylko odrębną chronologję, ale ma także rozmaite rozprzestrzenienie. Prajęzyk, który rekonstruuemy, stwierdzając pokrewieństwo między pewnymi językami, musiał mieć nie tylko swą historję ale i swą dialektologję. Na obszarze, którego ludność nim mówiła, krzyżowały się przez cały przeciąg jego rozwoju zasięgi rozmaitych cech gramatycznych, które szerzyły się w różnych kierunkach niezawsze z jednego i tego samego ośrodka. Istniały więc na jego przestrzeni narzecza, których ugrupowanie geograficzne i wzajemne ustosunkowanie może niezawsze odpowiadało stosunkom, jakie obserwować można między językami, które zeń powstały. To też określenie pochodzenia i wzajemnego ustosunkowania języków nawet bardzo wyraźnie z sobą spokrewnionych i słabo zróżnicowanych, jak np. słowiańskie, nie jest bynajmniej rzeczą tak prostą i łatwą, jak się to napozór może wydawać. Nie można wyobrażać sobie tych stosunków w postaci zwykłych, prostych linii złączonych z sobą w poszczególne ogniwa genealogiczne, jak to przedstawiał Schleicher w swem »drzewie genealogicznem«. Nie można też z drugiej strony ograniczać się do obrazu ustosunkowania wzajemnego poszczególnych odmian gwarowych w formie rzutu na jedną płaszczyznę, jakie daje znana »teorja falowa« Schmidta. Pierwszy schemat nie

uwzględnia krzyżowań w przestrzeni, dając jedynie linje rozwoju w czasie, a drugi naodwrot daje przekrój stosunków w pewnym tylko momencie, a pomija zmienność ich w czasie. Tymczasem dla właściwej oceny stosunków pokrewieństwa, łączących wyraźnie sobie pokrewne języki, konieczne jest uwzględnianie obu tych momentów równocześnie. Rozwój i różniczkowanie jakiejś rodziny językowej możnaby uzmysłowić sobie w formie ściętego stożka, którego górna płaszczyzna oznaczałaby najdawniejsze stadium wspólności, do jakiego dochodzi się drogą porównawczej analizy ogółu narzeczy wchodzących w skład odnośnej grupy. Płaszczyzna ta, choć najdawniejsza, nie przedstawiałaby się i tak jednolicie: musiałyby na niej widnieć jeszcze izoglosy odpowiadające najstarszym dialektycznym zróżniczkowaniom. Ku dołowi rozszerzanie się stożka oznaczałoby rozprzestrzenianie narzeczy tej grupy przy równoczesnym rozluźnianiu związków między niemi. Kilkanaście drutów, łączących wierzch stożka z podstawą, miałyby oznaczać ciągłość rozwoju poszczególnych języków od wspólnego początku do ostatecznego usamodzielnienia. W rozmaitej wysokości umieszczone przewiązki łączące po kilka drutów w różnych kombinacjach oznaczałyby różne chronologicznie zmiany językowe, obejmujące rozmaite terytorjalne zasięgi. Te izoglosy przeniesione na jedną płaszczyznę, która ma wyobrażać końcowe stadium rozwoju wspólnego (prajęzyka), dają plątaninę linii, z jakich wyłaniają się tereny nie poprzecinane linjami, odpowiadające zatem względnie jednolitym językom poszczególnym, z drugiej zaś strony mniej lub więcej zgęszczone sploty linii, które stanowią granice między grupami językowymi oraz między poszczególnymi językami. Rzecz jasna, że granice te nie są czemś stałym i bezwzględnym, ale są raczej linjami orjentującymi we wzajemnych stosunkach, jakie zachodzą między poszczególnymi językami. Im więcej uwzględnimy cech jako kryterjów pokrewieństwa, tem trudniejsze jest sformułowanie stosunku odnośnego języka do innych języków. Dokładna analiza historyczno-porównawcza poszczególnych cech branych pod uwagę dostarcza wprawdzie bardzo cennego materiału dla ich chronologizacji, ale z drugiej strony powiększanie ilości cech, na jakich się opieramy, utrudnia ocenę wzajemnego stosunku czy stopnia pokrewieństwa między badanymi językami. Tej trudności może poczęści zaradzić metoda, którą po raz pierwszy zastosował na polu językowym J. Czekanowski: metoda statystyczno-matema-

tyczna. Polega ona na przeliczeniu zapomocą specjalnych wzorów liczb ilustrujących poszczególne cechy charakterystyczne i odróżniające między sobą narzecza, o które chodzi. Jeśli cechy te są należycie krytycznie opracowane i wartość ich ściśle określona, przeliczenie ich daje wyniki zupełnie jasne. Jest rzeczą charakterystyczną, że wyniki przeliczeń Czekanowskiego zgadzają się niemal ściśle z tem, co o ugrupowaniu języków słowiańskich wiemy teoretycznie z badań, przeprowadzonych w ostatnich czasach. Metoda ta jest sama przez się obiektywną, ale zależy bardzo od umiejętnego dobrania sobie cech, które o ile możności powinny być z sobą chronologicznie zgodne, a przynajmniej zbliżone. W razie nieumiejętnego doboru cech obraz uzyskany drogą takich przeliczeń może być zupełnie fałszywy. Metoda przeliczeniowa może się stać w przyszłości bardzo ważnym czynnikiem w ocenie stopnia pokrewieństwa językowego — oczywiście w rękach ludzi rozważnych i umięających się z nią obchodzić. *alt*

Koreferat Baudouina de Courtenay na tenże temat wydrukowany jest wyżej na str. 104—116.

Dyskusja:

J. Rozwadowski (Kraków):

Lehr-Spławiński wyszedł ze sporu Meilleta z Schuchardtem i rozpatrywał ich kryterja pokrewieństwa, świadomą wolę językową a historję.

Kryterjum Meilleta, pozornie obiektywne, jest dosyć chwiejne i niepewne, jak tego dowodzi wiele faktów, a zwłaszcza w stosunkach prymitywniejszych. Poczucie, czy się mówi tym samym, swoim językiem, czy innym, nie jest — zwłaszcza w takich stosunkach — zupełnie pewne. Z jednej strony może zrozumiałość wywoływać złudne wrażenie, że się mówi właściwie tym samym językiem, tylko np. pospolitym, ordynarnym — tak pospolicie u Białorusinów wobec rosyjskiego, ale także, szczególnie u katolików, wobec polskiego. A z drugiej strony, inna stylizacja morfologiczna (składniowa) wywołuje wrażenie, że się mówi innym językiem. Tak niedawno O. Broch opisał język rosyjsko-skandynawski, gdzie rosyjskiego naprawdę niema nic. Podobnie język używany przez Anglików na archipelagach południowo-wschodnich, znany choćby tylko z powieści Londona. W jednej powieści Dickensa Angielka z ludu porozumiewa się z Włochem upraszając, jak do dziecka, swoją angielszczyznę i uważa, że mówi po włosku. Im bardziej prymi-

tywne społeczeństwo, tem poczucie słabsze, szczególnie gdy się zaczyna mieszani. Działają zatem także momenty nielingwistyczne.

Przy walce dwóch języków jest cała skala możliwości, zamiaru, nastrojów i realizacyj i bardzo trudno określić granicę, a co zatem idzie, zaliczyć niejedyn historycznie dany język do tej czy innej grupy.

Warto też przypomnieć chwiejność granicy między narzeczem a językiem, bo i tu decydują nieraz czynniki niejęzykowe. Nawet zrozumiałość lub niezrozumiałość niezawsze rozstrzyga, chociaż ostatecznie ten moment jest bardzo ważny, to znaczy moment ilościowy, bo albo prowadzi do ukonstytuowania się osobnego 'języka', albo do usunięcia niezrozumiałego. Tak, ale ileż stopni tej 'zrozumiałości', związku i 'pokrewieństwa'!

Owa podniesiona słabość poczucia językowego u ludzi mało kulturalnych ma swoją odwrotną stronę medalu, płynącą z tego samego źródła, w przecenianiu bezwiednem drobnych nawet odstępstw od własnego sposobu mówienia. Dobrze wiadomo, jak małe nawet różnice od własnego narzecza wywołują u ludu wrażenie, że się mówi całkiem inaczej, źle itp., wskutek czego informacje ludowe o języku sąsiadów są ogromnie zawodne.

Schuchardt podkreślił kryterjum historycznego rozwoju, ale i to kryterjum zawodne, i trudno się na niem opierać. W ciągu rozwoju i wieków może, mimo wspólnego źródła, w danym języku nic prawie nie zostać z owej wspólności. Zarzutu jednak z tego nie można robić Schuchardtowi; to był wielki poszukiwacz prawdy i budziciel. Meillet, umysł francuski, precyzuje, daje uogólnienia, jasne ale niezawsze istotne, zaś Schuchardt bał się uogólnień, zato chętnie docierał aż do ostatecznych granic pojęcia: tak, podkreślając zasadniczą rolę »mieszania« w języku, doprowadzał to aż do mowy jednostki. W każdym razie wspólność pochodzenia niema wartości 'absolutnej'.

Lehr-S. nie wspominał o rozróżnianiu przez Schucharda »elementare« a »geschichtliche Sprachverwandschaft«. W związku z tem wspomina R. o stanowisku Trombettiego, z którym Schuchardt, z całym zresztą uznaniem, nieraz broń krzyżował. Ale w praktyce w niejednym wypadku rozróżnić spontaniczne, elementarne pokrewieństwo od historycznego bardzo nieraz trudno.

Lehr-S., stwierdziwszy trudność stosowania kryterjów Meilleta i Schucharda, wspominał dalej o metodzie statystycznej prof.

Czekanowskiego, z którym pracował nad zasadami klasyfikacji dialektów słowiańskich: ruskich i polskich. Czy jej »objektywność« nie jest jednak złudą?

Baudouin mówił o dawniejszych ujęciach: 'Stammbaumtheorie' i 'Wellentheorie' oddzielnie nie wystarczają. Pierwsza nie uwzględnia miejsca, druga czasu. Połączenie obu tych stanowisk może mieć wartość, zwłaszcza że można z tem łączyć kryterja Meilleta i Schuchardta. Ostatecznie możnaby to połączyć także z obserwacją, że 'analiza' nigdy nie może być jedyną metodą, bo daje tylko jeden aspekt rzeczywistości; trzeba koniecznie także drugiego stanowiska, 'strukturalnego' czy 'syntetycznego' (twór jako całość, jego indywidualność, postać). Sprzęgnięcie obu stanowisk daje możność uchwycenia rzeczywistości.

Referat Baudouina rozpatrywał, jak dawniej ujmowano pokrewieństwo *in abstracto*. Następnie zaś przedstawiał stosunki *in concreto*. W języku panuje zasadnicza 'mieszanina', jak to twierdził zawsze także Schuchardt. Baudouin dał cały szereg przykładów realnych, gdzie można obserwować całą skalę mieszania w rozmaitej rozległości i w rozmaitem nasileniu. Tu widać także znaczenie, jakie Schuchardt przypisuje słownikowi: utrzymanie 'systemu' fonetycznego i gramatycznego jest ważne, ale i słownik gra rolę ogromną. Nieraz, np. u Połabian albo dziś u resztek Słowińców na Pomorzu, system gramatyczny jeszcze niby trwa, ale jest już tylko czystym czerepem: cała treść, całe życie, składnia i słownik są niemieckie. A teraz stosujemy do tego kryterja i określenia! Nie trzeba zresztą zapominać, że punkt widzenia naukowy, genetyczno-historyczny jest nieco inny, czem innym interesowany, niż punkt widzenia życiowy. Nauka mimowoli podkreśla silnie nawet ślady genetycznej wspólności, zaś pogląd życiowy odwrotnie. I nie można twierdzić, że tylko to albo tamto jest prawdziwe: prawda jest w obojgu.

St. Szober (Warszawa):

Zagadnienie wzajemnego historycznego ustosunkowania języków t. zw. pokrewnych czy też dialektów jednego języka wysuwa dwie przeciwstawiające się dążności życia społeczno-językowego: 1) mamy tu do czynienia ze zjawiskiem mieszania się języków, w którego wyniku z kilku odmian językowych powstaje jeden język mniej lub więcej jednolity, 2) z drugiej strony spotykamy się ze zjawiskiem rozszczepiania się jednolitego języka na różnorodne od-

miany językowe. Te dwie przeciwstawiające się dążności to tylko szczególna odmiana powtarzająca się tutaj na terenie zjawisk społeczno-językowych, odmiana ogólnego procesu całkowania i różnicowania, integracji i dezintegracji, ogarniającego całe życie psychiczno-społeczne, a nawet życie przyrody organicznej i martwej.

Te przyrodzone procesy rozwoju historyczno-językowego znalazły właśnie odbicie w teorii Schleichera i Schmidta. Teorie te zwykle się przeciwstawiać. Tymczasem one się nie wyłączają, lecz wzajemnie uzupełniają. Ale to uzupełnienie ująłbym nieco inaczej, niż referent. Referent twierdził, że teoria Schleichera ujmuje zmiany językowe w kategorii czasu, a teoria Schmidta — w kategorii przestrzeni. Mnie się zdaje, że żadna z tych teorii nie wyłącza chronologicznego punktu widzenia, tylko że każda z nich jednostronnie ujmuje pewną tylko dążność, objawiającą się w historii językowej: Schleicher — proces różnicowania, Schmidt — proces całkowania (mieszania się). Oba te procesy objawiać się mogą w różnych epokach historii językowej, i jest właśnie rzeczą pierwszorzędną wykryć wzajemne chronologiczne ustosunkowanie epok ich objawiania się w historii językowej. Od ustalenia bowiem tego chronologicznego ustosunkowania zależy, jak mamy się zapatrywać na fakt istnienia w językach i dialektach cech wspólnych, podobnych i właściwości wyróżniających. Zarówno jedne jak drugie mogą być w historycznym rozwoju języka czy dialektu jego właściwościami dawnymi lub też nowszymi. W wypadku pierwszym mamy do czynienia ze wspólnym dziedzictwem przeszłości, wyrosłem z tego samego macierzystego pnia w myśl teorii Schleichera, a w wypadku drugim mamy do czynienia z nabytkiem późniejszym, powstałym wskutek mieszania się języków w myśl teorii Schmidta.

Często się zdarza, że procesy, jednostronnie ujmowane w każdej z wymienionych teorii, w dziejach historycznych i prehistorycznych języka wzajemnie się wymieniają, zależnie od epok. W jednej epoce dominuje proces mieszania się językowego, w epoce drugiej proces różnicowania się. Jeżeli chodzi na przykład o dzieje języka polskiego, poczynając od epoki pralechickiej, to w owej epoce występuje na plan pierwszy proces różnicowania. Najważniejszym wydarzeniem i wynikiem tej epoki jest bowiem ewolucyjne rozpadanie się języka pralechickiego na trzy dialekty: połabski, kaszubsko-pomorski i polski. Wszystko, co te języki

mają w sobie wspólnego w przeciwieństwie do innych języków słowiańskich, pochodzi od wspólnego pnia pralechickiego, a wszystko, co je różni, stało się wynikiem procesu dialektycznego rozszczepiania. W owej więc epoce dzieje języka polskiego w jego stosunku do języka kaszubsko-pomorskiego wykazują proces różnicujący dialektycznego rozgałęziania. Przyszła jednak epoka, kiedy wyodrębnione wskutek opisanego procesu dialekty kaszubsko-pomorski i polski pod wpływem czynników historycznych, kulturalno-politycznych, zaczęły się z sobą mieszać, doprowadzając w ostatecznym wyniku do wytworzenia znanej nam polszczyzny, która powstała przez zmieszanie się dialektów plemion pomorskich, polańskich, wiślańskich i mazurskich. Powstały w ten sposób język polski nie mógł być oczywiście językiem jednolitym na całej zajmowanej przez się przestrzeni, gdyż właśnie proces mieszania się dialektycznego wedle teorii fal powoduje powstawanie na obszarze językowym wycinków, które zawierają w sobie właściwości różnych dialektów. Gdy wskutek takiego mieszania się powstał język o mniej lub więcej wyosobnionych terytorjach dialektycznych, to każde z tych terytorjów, niezależnie od procesu mieszania się z właściwościami językowymi terytorjów sąsiednich, zaczęło objawiać tendencję do różnicowania według zasad teorii Schleichera.

Obie teorie uzupełniają się więc wzajemnie, i zagadnienie pokrewieństwa językowego może być w ich świetle wyjaśnione i w poszczególnych wypadkach rozwiązywane pod warunkiem ścisłego stosowania zasady metody historycznej. Metoda ta ma w danym wypadku donioślejszą wartość i jest bardziej pewna, niż metoda statystyczna.

K. Nitsch (Kraków) przedstawia metodę Czekanowskiego w zastosowaniu do dialektów polskich. Choć sam dostarczał materiału i choć wnioski Czekanowskiego są przeważnie zgodne z jego wnioskami, to przecież widzi, że niejedno zależy dopiero od takiej czy innej interpretacji diagramów, która dopuszcza więc dowolności. W zagadnieniu stosunku polskiego języka literackiego do dialektów metoda bezpośrednio historyczna zupełnie zawodzi; natomiast metoda geograficzno-językowa prowadzi do niewątpliwych faktów historycznych, których nie znają ani historycy polityczni (Dąbrowski) ani językowi (Brückner). Por. np. fakty zebrane i oświetlone co do form wyrazu *wuj* i pokrewnych przez Obrębską, co do przyrostków *-sko -sk* w niedrukowanej pracy doktorskiej St. Rosponda,

co do paru innych w pracy autora o historii narzecza małopolskiego (Symbolae in hon. Rozwadowski, II); widoczna tu wszędzie ekspansja wielkopolska na Małopolskę, chyba nie wyłącznie językowa. W tem dopiero świetle można się spodziewać rozwiązania sprawy: język polski literacki mógł powstać w Małopolsce, ale w Małopolsce o języku bardzo już zmienionym przymieszkami wielkopolskimi. Tak więc metody językoznawcze są nieraz o wiele subtelniejsze od historycznych.

J. Łoś (Kraków) podkreślił ogólny dziś nastrój społeczeństwa, które chce wprowadzać nowe podstawy do oceny faktów zarówno w nauce jak i w sztuce. Takie rozważania ogólne niejednego języka i niejednego faktu są pożyteczne i konieczne, ale z drugiej strony trzeba wrócić do faktów realnych, zapytać, czy mogą być wytłumaczone na podstawie ogólnych zasad. Czy dialekty przejściowe kaszubskie bliższe są połabskiemu czy polskiemu? Jak objaśnić dialekty przejściowe czesko-polskie, albo wspólne cechy ruskie i bułgarskie, albo samogłoski pochylone w polskim i małoruskim, albo dlaczego z dwu języków łużyckich jeden bliższy polskiemu, drugi czeskiemu?

W. Porzeziński (Warszawa) broni Schuchardta. Badania słownikowe mają pierwszorzędną wartość. Tak Rozwadowski rzucił w R. S. wiele ważnych uwag o stosunku języków bałtyckich i słowiańskich na podstawie słownika.

Z. Łempicki (Warszawa) widzi w językoznawstwie dawniejszem ujęcie klasyczne -- w dzisiejszem romantyczne. Podkreśla znaczenie atlasów językowych.

A. Kleczkowski (Poznań) na podstawie Rückerta gramatyki śląsko-niemieckiej i swoich prac nad dialektem Wilamowic stwierdza różnicę badań historycznych i językowych; pierwsze wykazują na Śląsku silną kolonizację dolnoniemiecką, drugie zaledwie jej ślady. Rozstrzygają fakta językowe. Język literacki niemiecki powstał z mieszaniny dialektów, a przecież jest »organicznie« związany.

2. A. Śmieszek (Poznań): **Porównanie liezebników indo-europejskich, ugrofińskich, semickich, chamińskich i jafetyckich.**

Autor nie dostarczył streszczenia. W dyskusji zabierali głos A. Kleczkowski i J. Kuryłowicz.

3. A. Kryński (Warszawa): **O języku współczesnych dzieł językoznawczych polskich.**

Referat wydrukowany w Pracach Filologicznych XIV (1929) 607—622.

4. Wł. Kotwicz (Lwów): **Samogłoski długie w języku mongolskim.**

Z porównania średniowiecznych transkrypcyj tybetańskiej, arabskiej, chińskiej i szczepu Moguł w Afganistanie wynika, że te długie powstały po zniknięciu między samogłoskami spółgłoski gardłowej, wargowej lub *j*. Analogje germańskie i romańskie.

5. J. Kuryłowicz (Lwów): **Opozycja grecka τόμος — τομός w staroindyjskim.**

Referat wydrukowany w Sprawozdaniach Towarzystwa Naukowego we Lwowie VIII (1928) 64—5.

T. Benni (Warszawa) mówił w sprawie Sekcji Polskiej Międzynarowego Towarzystwa Fonetyki Eksperymentalnej, które założono w Hadze w kwietniu 1928; przewodniczącym jest E. W. Scripture. Benni chciałby zorganizować pierwszą pracownię w Polsce dla badań lingistycznych i psychologicznych, a również medycznych; bo te badania mogą służyć do różnych celów: dla wersyfikacji, dla klasyfikacji temperamentów wedle kryterjów naukowych, dla diagnozy epilepsji...

Sprawozdanie rachunkowe P. T. J., przedstawione imieniem komisji rewizyjnej przez K. Nitscha, przyjęto do wiadomości.

Do Zarządu w miejsce wylosowanych Lehra-Splawińskiego, Rozwadowskiego i Szobera wybrano: J. Kuryłowicza, K. Nitscha i St. Słońskiego. Zarząd ukonstytuował się, wybierając prezesem W. Porzezińskiego, wiceprezesem K. Nitscha, sekretarzem St. Słońskiego, skarbnikiem T. Kowalskiego; nadto należą do niego: A. Kleczkowski, J. Kuryłowicz, J. Łoś, M. Rudnicki i St. Wędkiewicz.

II.

**Wyciąg z Protokołu posiedzenia Zarządu P. T. J. odbytego
w Krakowie 7 kwietnia 1929.**

Obecni członkowie Zarządu: Kowalski, Kuryłowicz, Nitsch, Wędkiewicz, nadto b. członkowie Zarządu: Lehr-Spławiński, Rozwadowski, Szober.

Wiceprezes Nitsch zagaja posiedzenie wspomnieniem poświęconem pamięci zmarłego prezesa Porzezińskiego, który z taką gotowością służył sprawom Towarzystwa. Obecni wysłuchali tego stojąc.

Następnie wiceprezes zawiadamia, że na zebranie zaprosił wszystkich członków Zarządu, których po śmierci profesorów Łosia i Porzezińskiego jest siedmiu, że jednak p. Słoński przebywa na kuracji zagranicą, a pp. Kleczkowski i Rudnicki odpowiedzieli, że przybyć nie mogą, ale na uchwały zgóry się godzą. Aby uniknąć zbyt małego kompletu — wobec ważności spraw do załatwienia — wiceprezes pozwolił sobie zaprosić wymienionych wyżej b. członków Zarządu, co obecni członkowie Zarządu przyjmują do wiadomości.

Jako pierwszą sprawę podnosi wiceprezes zwyczajny wiosenny zjazd. Miał on się odbyć na Zielone Świątki w Krakowie, a głównym tematem naukowym miały być zagadnienia semantyczne. Myślało się, że p. Rozwadowski napisze zasadniczy artykuł semantyczny, który, wydrukowany i rozesłany członkom ze dwa miesiące naprzód, stanie się na zjeździe przedmiotem dyskusji; ewent. wystarczyłyby jakieś zebrane punkty i rozdzielone do przeczytania książki i artykuły semantyczne, ale nawet to się nie stało. Wobec tego trzeba sobie wprost powiedzieć, że zjazd nie jest przygotowany i rezultatów spodziewanych nie przyniesie, tem bardziej, że ubyło dwu poważnych językoznawców. Z tego powodu lepiej tego roku zjazdu nie odbywać, ale starać się go według tego samego planu urządzić w roku przyszłym.

P. Rozwadowski jest zdania, że jakieś wyrwane punkty tego zagadnienia nie przyniosłyby korzyści: cała semantyka cierpi właśnie z powodu fragmentarycznego jej traktowania; trzeba ją postawić w całości i zasadniczo, do czego potrzebuje czasu i spokoju; może do przyszłego roku zdoła to przygotować na podstawie swych dotychczasowych wykładów, ale musi jeszcze uwzględ-

nić bogatą literaturę przedmiotu. Wobec braku tematu zjazd miałby raczej charakter towarzyski, a czy to warto?

P. Wędkiewicz sądzi, że zasadniczo wystarczy zjazd co dwa lata; nadto trzeba przedewszystkiem wydać 2. zeszyt Biuletynu, bo bez tego Towarzystwo zostaje na papierze. Towarzyskiego zjazdu nie trzeba, bo lingwiści mieli teraz kilka okazji do widzenia się i porozumienia. Jest tylko sprawa, co zrobić z Zarządem: czy kooptować?

Wobec tego uchwalono jednomyślnie zjazdu tego roku nie urządzać. Co do Zarządu, uszczuplonego już o dwu członków, stwierdzono przedewszystkiem, że według statutu przynajmniej jeden jego członek musi jeszcze ustąpić. Wobec tego dokonano wylosowania jednego z czterech członków wybranych dawniej niż w r. 1928: wylosowano p. Wędkiewicza (wobec czego w r. 1930 ustąpią trzej najdawniej wybrani: pp. Kleczkowski, Kowalski, Rudnicki). Na miejsce dwu zmarłych i jednego wylosowanego zaproponowano powołać pp. Lehra-Splawińskiego, Rozwadowskiego i Szobera, że jednak Zarząd może tylko proponować, postanowiono zawiadomić o tem pisemnie wszystkich członków Towarzystwa: jeśli się nikt nie sprzeciwi, wybór nowych członków Zarządu można będzie uważać za prawny.

Drugą sprawą rozpatrywaną był Biuletyn. Na wniosek p. Wędkiewicza postanowiono rozważyć, czyby nie warto wydać w przekładzie francuskim których z ogólnojęzycznych artykułów zmarłych członków Łosia i Porzezińskiego. Z dyskusji wynikało, że zupełnie nadaje się do tego dawno wyczerpana praca Łosia »Stosunek zdania do innych typów morfologicznych«, którą on przed śmiercią nieco przerobił i uzupełnił, a może i artykuł Porzezińskiego »O t. zw. częściach mowy«. Uchwalono pomieścić krótkie nekrologi Łosia (pióra Rozwadowskiego) i Porzezińskiego (pióra Szobera) z zaakcentowaniem w nich ich działalności ogólnojęzycznej, następnie zaś wymienione wyżej prace.

Trzecią była sprawa finansowa. Według sprawozdania p. Kowalskiego jest w kasie ok. 3,000 zł., co wystarczy na druk 8-u arkuszy. Ponieważ członkowie — jak dotąd — za swe dość znaczne wkładki mieli minimalne korzyści, postanowiono, że wkładka za r. 1928 jest ważna na lata 1928 i 1929, czyli że osobnej wkładki na r. 1929 niema.

Powyższy protokół rozesłano wszystkim członkom Zarządu, którzy go przyjęli. Propozycję uzupełnienia Zarządu rozesłano wszystkim członkom Towarzystwa, z których 34 odpowiedziało aprobująco, sprzeciwu zaś nikt nie zgłosił.

III.

Członkowie Towarzystwa.

1. Członkowie zmarli:

Appel Karol † 16. III. 1930.

Baudouin de Courtenay Jan † 3. XI. 1929.

Gawroński Andrzej † 11. I. 1927.

Łoś Jan † 10. XI. 1928.

Porzeziński Wiktor † 12. III. 1929.

2. Członkowie w r. 1929.

Arend Marjan, Poznań.

Benni Tytus, Warszawa.

Birkenmajer Józef, Warszawa.

Bruchnański Wilhelm, Lwów.

Chomiński Olgierd, Wilno.

Dollmayr Wiktor, Lwów.

Doroszewski Witold, Warszawa.

Dyboski Roman, Kraków.

Dziech Józef, Poznań.

Gaertner Henryk, Lwów.

Glixelli Stefan, Wilno.

Gołębiewski Kazimierz, Toruń.

Górska Helena, Poznań.

Grabowska-Willmanowa Helena,

Kraków.

Gubrynowicz Bronisław, Lwów.

Janów Jan, Lwów.

Jaworek Piotr, Kraków.

Kleczkowski Adam, Poznań.

Klemensiewicz Zenon, Kraków.

Klich Edward, Poznań.

Kotwicz Władysław, Lwów.

Kowalski Tadeusz, Kraków.

Krokiewicz Adam, Warszawa.

Kryński Adam, Warszawa.

Kubica Stefan, Poznań.

Kuryłowicz Jerzy, Lwów.

Lehr-Splawiński Tadeusz, Kraków.

Łempicki Zygmunt, Warszawa.

Małecki Mieczysław, Kraków.

Maślak Tomasz, Toruń.

Moszyński Kazimierz, Kraków.

Nitsch Kazimierz, Kraków.

Obrębska Antonina, Kraków.

Oesterreicher Henryk, Kraków.

Otrębski Jan, Wilno.

Papaj Jan, Jędrzejów.

Passendorfer Artur, Lwów.

Paulisz Zygmunt, Garwolin.

Piekarski Kazimierz, Kraków.

Rozwadowski Jan, Kraków.

Rudnicki Mikołaj, Poznań.

Rudzińska Marja, Warszawa.

Rytarowska-Słuszkiewiczowa
Marja, Lwów.

Schorr Mojżesz, Warszawa.

Schultheiss Tassilo, Berlin.

Słoński Stanisław, Warszawa.

Słuszkiewicz Eugenjusz, Lwów.

Stein Ignacy, Poznań.

Suchý Kamil, Kraków.

Szober Stanisław, Warszawa.

Smieszek Antoni, Poznań.

Świdarska Halina, Warszawa.

Taszycki Witold, Lwów.

Tomaszewski Adam, Poznań.

Ułaszyn Henryk, Poznań.

Weichertówna Cecylja, Poznań.

Wędkiewicz Stanisław, Kraków.

Wieczorkiewicz Bronisław, War-
szawa.

Witkowski Stanisław, Lwów.

Ziłyński Jan, Kraków.

Charowiec 10,
Sypulskiego 11
Chateau 38
Univ.
Univ.
Zobacz 24
Marszał 18
Gimnazj
Zielona 25
Zobacz 1

Chamacl
synagog
Zi...
Univ.
Univ.
Univ.
Univ.

Opulhausowska
Włocławek, Warmia
Zobacz
Univ.

Kuczyńska Wład.
Epizody, która przedkłada
wreng kamolaji:
Milewicz Tadeusz, Kraków
Marszał 1
Moron Augustów, Ostrow
Wielkop. Gimnazjum
Bajkiewicz Wacław, lek. w...
Warmia
Fam. w...
Zasewski Stefan Warmia lek. w...
Fam. w...
Główny prof. Warmia
Węg. 4 end 5
Kosciuszki prof. Włocławek.

SPIS RZECZY. — TABLE DES MATIÈRES:

	Page
Jan Łoś: De la phrase et du mot	3
Stanisław Szober: Wiktor Porzeziński	69
Wiktor Porzeziński: Quelques mots sur les »parties du discours«.	82
Jan Baudouin de Courtenay: Zagadnienia pokrewieństwa językowego	104
Sprawy Towarzystwa:	
I. Sprawozdania ze zjazdów:	
1. II zjazd językoznawczy w Poznaniu 1927	116
J. Rozwadowski: O t. zw. idealizmie i pozytywizmie w językoznawstwie.	
2. III zjazd językoznawczy w Warszawie 1928	130
T. Lehr-Spławiński: Zagadnienie pokrewieństwa językowego.	
II. Wyciąg z protokołu posiedzenia Zarządu P. T. J. z 7. IV. 1929.	144
III. Członkowie Towarzystwa w r. 1929	146

